





lojiq.org
info@lojiq.org
1 800 465-4255

Québec

200, chemin Sainte-Foy, bur. 1.20
Québec (Québec) G1R 1T3
418 644-2750

Montréal

934, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2E9
514 873-4255



**Les Offices jeunesse
internationaux du Québec**

Office franco-québécois pour la jeunesse
Office Québec-Monde pour la jeunesse

Septembre 2021

Madame Nadine Girault
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter la neuvième édition du rapport annuel d'activités de LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec, qui regroupe l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ), pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021.

Ce rapport reflète le dynamisme des Offices, aussi bien dans l'image que dans le ton et le style. Vous trouverez les bilans des diverses activités et interventions qui ont été menées au cours de cette année ainsi que les rapports des auditeurs indépendants du Vérificateur général du Québec pour l'OQMJ et de KMPG pour l'OFQJ, sur les états financiers.

Nos équipes ont poursuivi les développements permettant à LOJIQ de se renouveler et de s'adapter constamment. Avec le déploiement de nouveaux axes d'interventions, rendu possible grâce aux outils technologiques et numériques, nous avons continué d'offrir à notre jeunesse des opportunités pour qu'ils puissent poursuivre leur développement personnel et professionnel alors que le contexte instable que nous connaissons perdure. Aussi, la réalisation de nouvelles formes de projets, dont des webinaires entièrement organisés par LOJIQ, démontre notre volonté de répondre aux besoins des jeunes adultes, tout en poursuivant le développement et le maintien de liens avec nos partenaires au Québec, au Canada, en France et à l'international.

Ce rapport présente et illustre des projets réalisés avec succès dans le cadre des cinq programmes de mobilité administrés par LOJIQ : Entrepreneuriat, Développement de carrière, Mobilité étudiante, Engagement citoyen et Insertion socioprofessionnelle. Il révèle LOJIQ comme étant un organisme accessible, innovant, à l'écoute et inclusif. Il se veut un hommage à l'engagement de la jeunesse québécoise pour la construction d'une société à l'esprit créatif ouverte sur le monde.

Je vous souhaite bonne lecture et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes sincères remerciements pour votre support constant ainsi que l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Stéphane Bernard
Président-directeur général de LOJIQ | OQMJ
Secrétaire général de l'OFQJ

Québec
200, chemin Sainte-Foy, bur. 1.20
Québec (Québec) G1R 1T3
418 644-2750

Montréal
934, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2E9
514 873-4255

lojiq.org
info@lojiq.org
1 800 465-4255

Office
franco-québécois
pour la jeunesse

Fondation

MOT DU PDG



L'année 2020-2021, si particulière pour des organismes de mobilité, a été marquée par un engagement total de tous les membres de l'équipe pour soutenir et accompagner de manière proactive nos participants au travers de notre offre de service bonifiée. Je tiens d'emblée à souligner l'implication sans faille de l'équipe et la rapidité avec laquelle LOJIQ a su se repositionner et s'adapter. L'appui inconditionnel offert par nos autorités et nos administrateurs est bien entendu l'autre élément qui permettra à LOJIQ de ressortir encore plus fort de cette crise.

Effectifs

Lors de cette année, ce ne sont pas moins de 832 jeunes qui ont été soutenus et accompagnés dans le cadre des programmes et initiatives adaptés et réinventés par LOJIQ. Les jeunes adultes du Québec ont pu réaliser des projets dans chacun de nos cinq programmes, à savoir Développement de carrière (311 participants), Entrepreneuriat (192 participants), Engagement citoyen (187 participants), Mobilité étudiante (138 participants) et Insertion socioprofessionnelle (4 participants). D'autre part, 104 jeunes provenant de 14 pays francophones ont pris part à des événements virtuels organisés par LOJIQ et ses partenaires.

Faits saillants

Cette année a été marquée par la nécessité de se retrousser les manches rapidement afin de redéfinir notre offre de services et l'adapter à l'impossibilité de réaliser des projets de mobilité. L'immobilité n'est pas synonyme d'immobilisme! Dès le début de l'année financière, nous avons saisi l'opportunité de faire évoluer notre mission et nos objectifs afin de pouvoir continuer à être reconnu par les jeunes adultes, les partenaires et les instances politiques comme un outil stratégique face au changement et à l'accroissement de la complexité de la société. Quatre principaux enjeux ont été identifiés afin de bonifier rapidement notre offre:

- Maintenir notre action auprès des jeunes, de notre communauté de participants et partenaires et nos réseaux régionaux, nationaux et internationaux;
- Explorer les possibilités offertes par le numérique et les outils technologiques;
- Ajuster et bonifier notre offre de services pour répondre stratégiquement à la relance économique du Québec;
- Proposer des projets clés en main permettant de faire voyager et rayonner les idées et les actions portées par les jeunes adultes du Québec.

La réponse à ces enjeux s'est traduite par le déploiement de trois nouveaux axes d'intervention autour desquels nos projets ont été mis en œuvre :

- Projets de formation permettant aux jeunes de suivre des activités d'accompagnement pour mieux se préparer à la relance et poursuivre leur développement professionnel;
- Projets d'expérience professionnelle, de travail ou d'engagement par le numérique;
- Projets d'expérience de travail et d'engagement sur le terrain en contexte local ou régional.

Le second fait marquant de cette année que je tiens à souligner est l'enrichissement de nos relations avec nos partenaires bilatéraux, l'Office franco-québécois pour la jeunesse en France et le Bureau international jeunesse en Communauté française de Belgique. C'est ensemble, tout en se réinventant, que nous avons pu permettre la mobilisation des jeunes sur les grands enjeux de société en organisant plusieurs événements majeurs en ligne touchant un auditoire total de plus de 10 000 personnes.

Par ailleurs, dès le début du mois d'avril 2020, LOJIQ a pris contact avec de nombreux partenaires afin de discuter des impacts de la situation sur les jeunes et d'imaginer de nouvelles pistes de projets à court, moyen et long terme. Cette période a permis de négocier et de signer des protocoles d'ententes avec des partenaires essentiels : notre réseau s'est donc agrandi au Québec avec OSEntreprendre, l'Acfas, l'Institut du Nouveau Monde et Québec International mais aussi au Canada avec la Société Nationale de l'Acadie et le Réseau de Développement économique et d'employabilité du Canada.

Enfin, je tiens à souligner l'implication de mes collègues dans la mise en place de nouveaux chantiers ayant pour objectif de rendre LOJIQ plus accessible aux jeunes. À cette fin, les équipes ont entamé une réflexion collective sur le développement d'actions concrètes favorisant une plus grande accessibilité qui puisse répondre aux besoins actuels des jeunes adultes du Québec actifs. Leurs travaux ont abouti à la création d'un comité de pilotage diversité et inclusion, à la création d'un chantier sur les services aux jeunes en situation de handicap et d'un autre chantier sur les services pour la relève en recherche.

Saine gouvernance et accessibilité à tous

La saine gouvernance de LOJIQ et ses valeurs garantissent que ses programmes demeurent accessibles au plus grand nombre, quel que soit l'origine ou le milieu social. Ses programmes répondent aux attentes des jeunes dans les domaines prioritaires que sont l'entrepreneuriat, le numérique, le développement durable, la culture, la citoyenneté, l'insertion sociale et professionnelle, l'emploi et la formation.

En parcourant ce rapport, vous constaterez la variété des programmes de LOJIQ ainsi que la pertinence de notre offre adaptée visant notamment à contribuer à la relance économique du Québec en cette période de crise sanitaire. L'accompagnement et le soutien que nous offrons s'avèrent des leviers indispensables pour le développement professionnel et personnel de notre dynamique jeunesse dont notre avenir dépend.

Je souhaite remercier chaleureusement les femmes et les hommes qui forment la dynamique équipe de LOJIQ. Mes collègues font preuve, chaque jour, d'un dévouement exemplaire et d'un dynamisme reconnu au service de la jeunesse. Je tiens également à remercier sincèrement les administrateurs de nos conseils d'administration pour leur implication et leur contribution à la réussite de notre mission. Merci également à nos deux principaux bailleurs de fonds, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) pour leurs apports significatifs. Merci à la Fondation LOJIQ et à ses administrateurs pour leur participation à la diversification des financements des Offices et pour l'animation du riche réseau des anciens participants de LOJIQ.



Jean-Stéphane Bernard

Président-directeur général de LOJIQ | OQMJ

Secrétaire général de l'OFQJ

TABLE DES MATIÈRES

1

LOJIQ AU SERVICE DES JEUNES ET DE LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN p 07

- Un centre d'expertise réputé
- Historique
- Mission
- Vision
- La réponse à la demande en temps de COVID-19
- Valeurs
- Portrait de l'équipe LOJIQ
- Organigramme LOJIQ

2

L'OFFRE LOJIQ p 15

- 5 ambitieux programmes en 14 volets et 3 initiatives
- Offre adaptée
- Programme Mobilité étudiante
- Programme Insertion socioprofessionnelle
- Programme Entrepreneuriat
- Programme Développement de carrière
- Programme Engagement citoyen
- Initiative cultures et langues autochtones
- Initiative jeunesse de lutte contre les changement climatiques
- Les retombées d'une expérience virtuelle
- Traitement des dossiers

3

LOJIQ EN CHIFFRES : DES STATISTIQUES CLÉS p 53

- Origine des participants inscrits à des événements virtuels
- Synthèse des effectifs
- Tableau des effectifs
- Profil des participants et des projets

4

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS p 61

- Partenaires financiers

5

DES RELATIONS BILATÉRALES ENRICHIES p 65

- Activités OFQJ
- Activités BJJ
- Activités trilatérales

6

DES PARTENAIRES ESSENTIELS EN TEMPS DE PANDÉMIE p 73

- Liens maintenus avec les partenaires
- Partenariats au Québec
- Partenariats au Canada
- Maintien des partenariats à l'international

7

LOJIQ PLUS ACCESSIBLE AUX JEUNES p 87

- Mise en place de nouveaux chantiers

8

COMMUNICATIONS p 93

- Les grandes orientations
- Une année marquée par la promotion des nouveaux axes
- Approche partenariale et stratégie de promotion croisée
- Des activités contribuant au rayonnement de la jeunesse
- Québec Volontaire
- Au cœur de l'action en temps de COVID
- Un site Internet au cœur de l'action d'information et de promotion
- Rayonnement sur les réseaux sociaux
- Retombées médias
- Les nouveaux outils de la communication interne
- Gestion de l'information pendant la pandémie / gestion rapatriement
- Ce qu'ils en ont dit

9

RESSOURCES HUMAINES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION p 113

- Ressources humaines
- Technologies de l'information

10

GOVERNANCE p 117

- L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ)
- L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

11

ÉTATS FINANCIERS p 123

- États financiers OFQJ
- États financiers OQMJ

12

ANNEXES p 163

- Annexe 1 Gestion et contrôle des effectifs
- Annexe 2 Plan d'action de développement durable
- Annexe 3 Plan d'action à l'égard des services aux personnes en situation de handicap
- Annexe 4 Plan d'action à l'égard des services aux jeunes de la relève en recherche
- Annexe 5 Bilan de la diffusion de l'information et de la protection des renseignements personnels
- Annexe 6 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics
- Annexe 7 Emploi et qualité de la langue française



Sébastien Cossette-Masse

1

LOJIQ AU SERVICE DES JEUNES ET DE LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

- Un centre d'expertise réputé - p 8
- Historique - p 9
- Mission - p 10
- Vision - p 10
- La réponse à la demande en temps de COVID-19 - p 10
- Valeurs - p 11
- Portrait de l'équipe LOJIQ - p 11
- Organigramme LOJIQ - p 12

1

LOJIQ AU SERVICE DES JEUNES ET DE LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

UN CENTRE D'EXPERTISE RÉPUTÉ

LOJIQ est un organisme de mobilité qui permet à la jeunesse de passer du projet à la réalité et d'acquérir une expérience et une expertise bonifiant son parcours. Il offre, en outre, aux 18-35 ans l'opportunité de faire rayonner leur savoir-être et leur savoir-faire au et hors Québec.

Au carrefour entre l'ingénierie et la gestion de projets, l'accompagnement-conseil et le mentorat, l'organisme porte une attention particulière à la pertinence de ses actions et au développement de projets novateurs. LOJIQ croit en sa jeunesse et s'évertue à lui donner des ailes. Il s'avère souvent être, pour les jeunes adultes, cette « première chance » tant espérée.

LOJIQ est le regroupement de deux Offices :

- OFQJ (Office franco-québécois pour la jeunesse)
- OQMJ (Office Québec-Monde pour la jeunesse)





Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

Création de l'OFQJ

FRANCE

1968 à aujourd'hui

HISTORIQUE

OFFICE QUÉBEC WALLONIE BRUXELLES POUR LA JEUNESSE

Création de l'OQWBJ

WALLONIE - BRUXELLES

1984 à 2017

Office Québec-Monde pour la jeunesse

Création de l'OQMJ

AFRIQUE, ASIE, EUROPE, OCÉANIE

2009 à aujourd'hui

Lojma

Office Québec-Monde pour la jeunesse / Office franco-québécois pour la jeunesse

Adoption de la Loi 139

Fusion de l'OQMJ, de l'OQAJ et de l'OQWBJ

QUÉBEC, CANADA, INTERNATIONAL

2017 à aujourd'hui

→ 2021

MISSION

La mission de LOJIQ est d'accompagner, de manière efficace, flexible et équitable, les jeunes adultes du Québec âgés entre 18 et 35 ans désirant enrichir leur parcours professionnel ou personnel d'une expérience de mobilité formatrice et de les soutenir pour qu'ils révèlent et développent leur potentiel.

Grâce à une vaste expertise interne et à un réseau de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, tant publics que privés, LOJIQ propose aux jeunes adultes québécois un appui pour la réalisation d'expériences qualifiantes au Québec, dans le reste du Canada, en France, en Communauté française de Belgique et ailleurs à l'international.

LOJIQ contribue également à accueillir de jeunes adultes provenant de l'extérieur du Québec, notamment en soutenant plusieurs projets ou participants issus des territoires des États et gouvernements membres de la Francophonie.

VISION

Notre objectif est d'être reconnu comme un opérateur en mobilité jeunesse crédible et d'excellence.

LOJIQ est ouvert sur le monde et sur l'interculturel. En permettant aux jeunes d'acquérir une expérience de formation et de perfectionnement, LOJIQ favorise leur employabilité et leur développement professionnel et personnel.

Présent auprès de réseaux de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, LOJIQ joue pleinement son rôle de leader quant à la veille, l'expérimentation et la réflexion sur la mobilité, internationale ou locale, de la jeunesse.

LOJIQ positionne les jeunes adultes au cœur de la mise en œuvre des politiques, des stratégies et de l'action internationale du Québec.

LA RÉPONSE À LA DEMANDE EN TEMPS DE COVID-19

LOJIQ a continué de répondre aux besoins des jeunes Québécois, et ce, même pendant la pandémie de COVID-19, avec la mise en place d'une offre de service bonifiée grâce au numérique et aux outils technologiques. Dans un contexte exceptionnel, une expérience numérique représente ainsi un atout essentiel afin de permettre aux jeunes adultes de poursuivre leur développement personnel et professionnel, à distance, et avec des projets permettant d'initier et de maintenir des relations avec toutes les régions du Québec, les autres provinces canadiennes et l'international.

VALEURS

LOJIQ jouit d'un positionnement enviable. En tant que référence en matière de mobilité jeunesse, le sérieux et la crédibilité de l'institution LOJIQ ne sont plus à démontrer. LOJIQ se positionne en tant qu'organisme jeune, accessible, à l'écoute, inclusif et qui sait rejoindre de manière personnalisée les 18-35 ans en leur ouvrant un monde d'opportunités conçu pour eux et avec eux.

Les fondements de l'action de LOJIQ

- L'accessibilité
- La réciprocité
- La flexibilité
- L'expertise
- L'équité
- L'efficacité
- L'innovation
- L'écoute
- L'inclusion

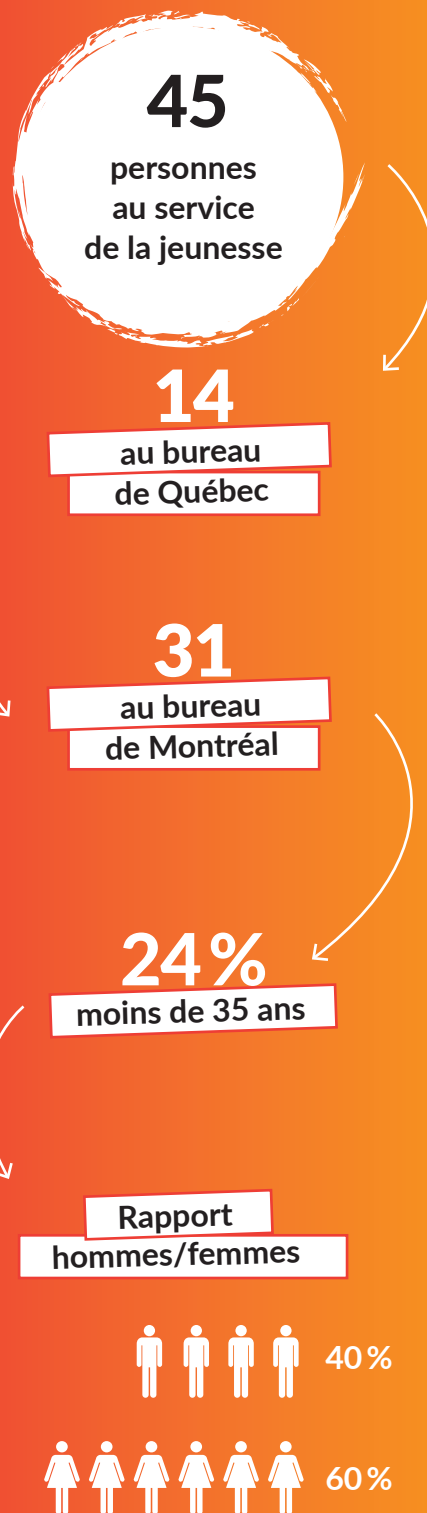
LOJIQ est un organisme gouvernemental qui permet de mettre en avant certaines des valeurs prioritaires de l'État, soit la jeunesse et la mobilité.

L'approche de LOJIQ se distingue par la proximité avec les jeunes et leur accompagnement avant, pendant et après leur mobilité. Au cœur de leur cheminement, les jeunes apprennent l'interculturel et acquièrent de nouvelles compétences tout en développant une meilleure compréhension des rapports socioéconomiques à l'échelle canadienne et internationale.

Les jeunes doivent faire preuve d'adaptabilité et être capables de questionnements sur leurs valeurs et leurs préjugés. Grâce à LOJIQ, ils deviendront de meilleurs citoyens, capables d'intervenir et de s'intégrer dans un environnement social, culturel et de travail diversifié et en constante mutation. Ils seront mobilisés et inscriront leur démarche dans les grands courants mondiaux.

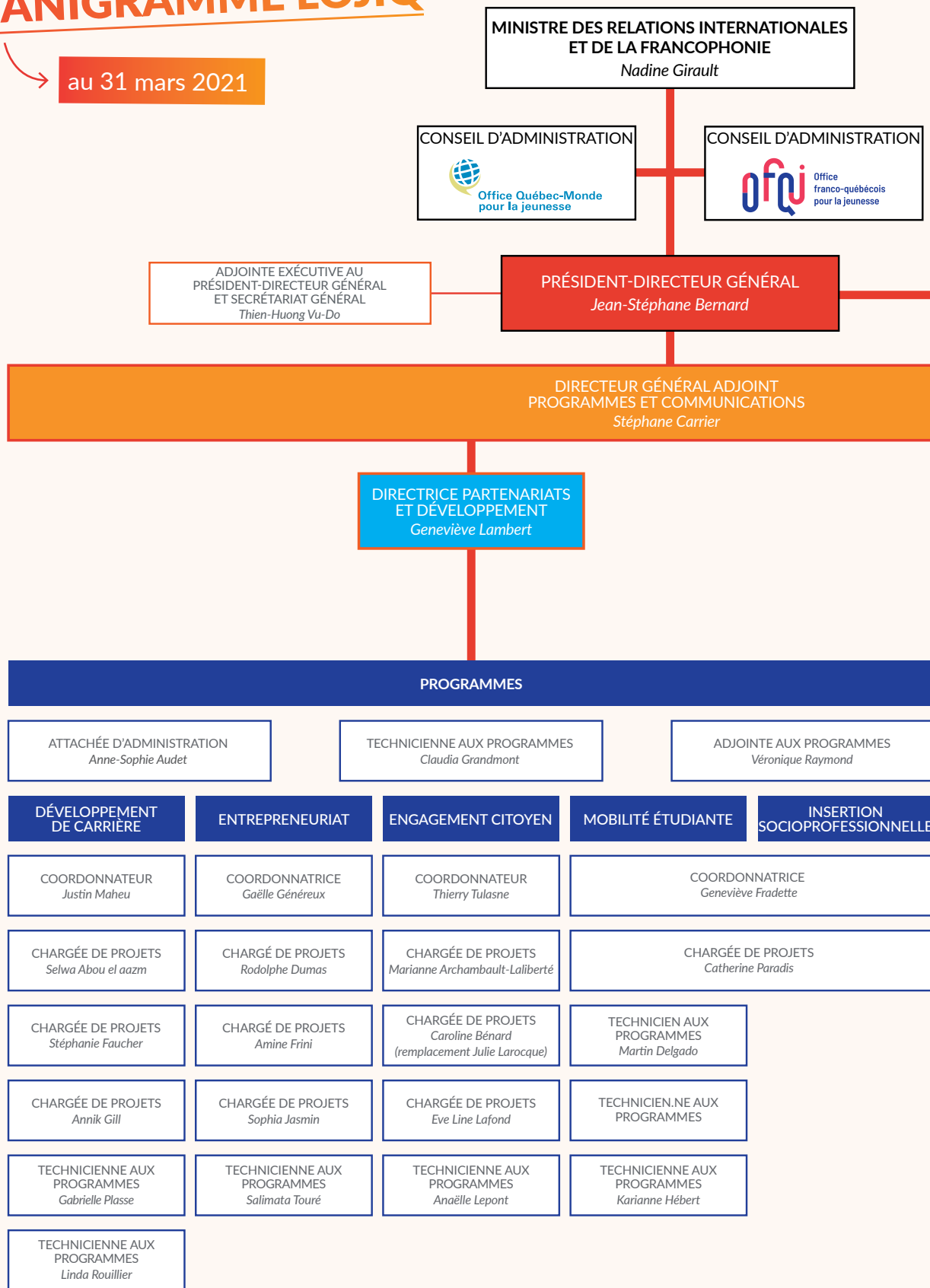
Les effets de leurs projets rejailliront sur le Québec, mais également sur les communautés qui les accueillent.

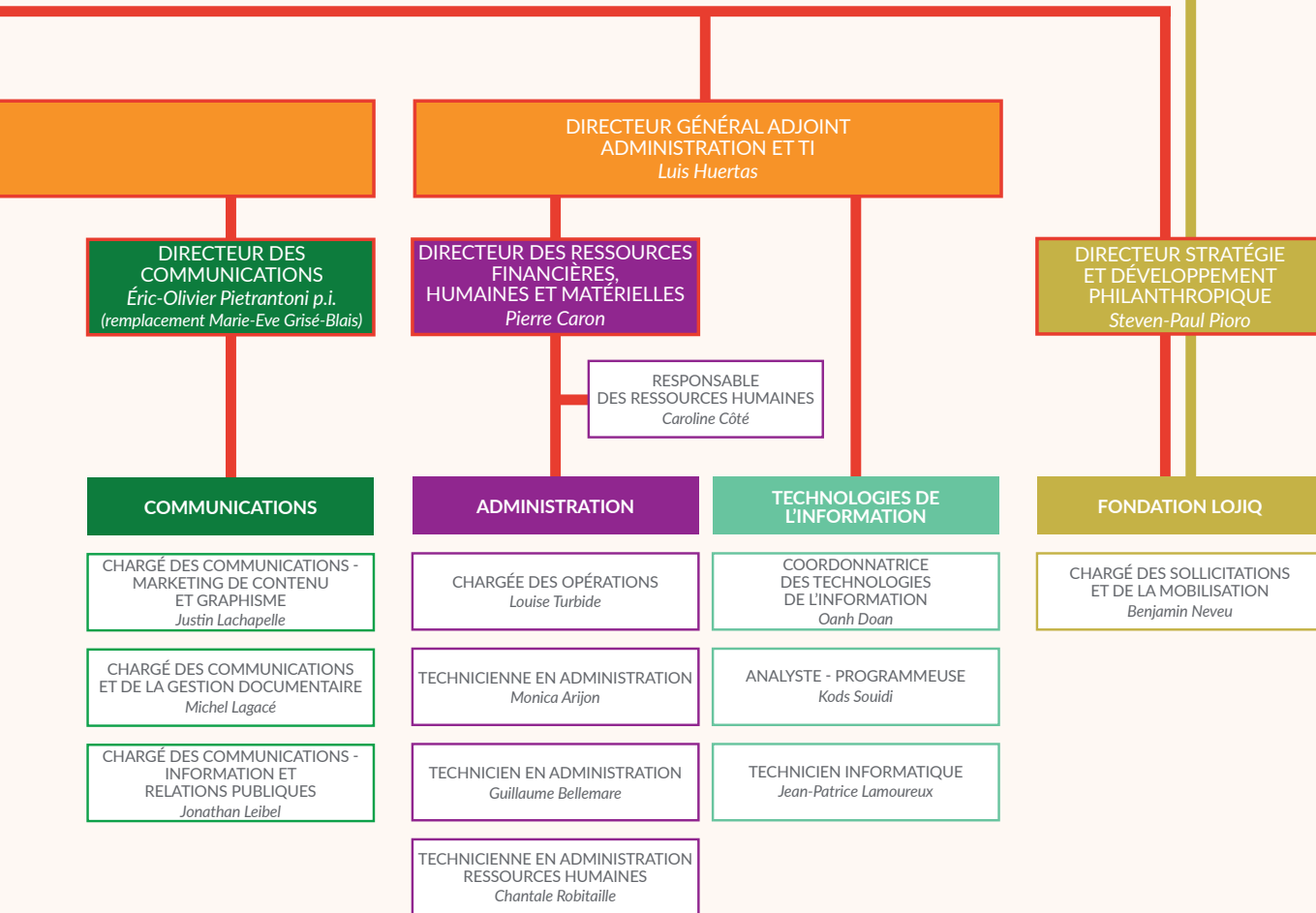
PORTRAIT DE L'ÉQUIPE LOJIQ



ORGANIGRAMME LOJIQ

→ au 31 mars 2021







Soraya Elbekkali

2

L'OFFRE LOJIQ

- 5 ambitieux programmes en 14 volets et 3 initiatives - p 16
- Offre adaptée - p 18
- Programme Mobilité étudiante - p 22
- Programme Insertion socioprofessionnelle - p 26
- Programme Entrepreneuriat - p 30
- Programme Développement de carrière - p 34
- Programme Engagement citoyen - p 38
- Initiative cultures et langues autochtones - p 42
- Initiative jeunesse de lutte contre les changement climatiques - p 46
- Les retombées d'une expérience virtuelle - p 50
- Traitement des dossiers - p 51

2

L'OFFRE LOJIQ

5 AMBITIEUX PROGRAMMES EN 14 VOLETS ET 3 INITIATIVES

Pour les 18 - 35 ans

Les programmes offerts par LOJIQ sont ouverts à tous les jeunes âgés de 18 à 35 ans : entrepreneurs, travailleurs salariés, travailleurs autonomes, artistes, étudiants, chercheurs, professionnels, créateurs, demandeurs d'emploi, jeunes ni en emploi aux études ou en formation, jeunes à risque ou en situation de décrochage scolaire, ainsi que jeunes socialement engagés. Peu importe le profil, les jeunes femmes et hommes du Québec et d'ailleurs y trouvent leur compte.

Les jeunes adultes ont la possibilité de déposer un projet individuel ou de groupe ou encore de poser leur candidature pour un projet élaboré par LOJIQ et ses partenaires.

L'offre de services de LOJIQ se décline donc en 5 programmes et 14 volets.

ENTREPRENEURIAT

Volets

- Initiation à l'entrepreneuriat
- Développement d'entreprise
- Mentorat d'affaires
- Formation au sein d'incubateurs et accélérateurs d'entreprises en Francophonie

Initiatives transversales

- Initiative en créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie
- Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques



INSERTION SOCIO- PROFESSIONNELLE

Volets

- Groupes d'insertion
- Mission préparatoire ou d'expertise



DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Volets

- Action culturelle et artistique
- Développement et échange d'expertise
- Stages professionnels en milieu de travail

Initiatives transversales

- Initiative cultures et langues autochtones
- Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques



MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Volets

- Stages et projets étudiants
- Persévérance scolaire
- Session d'études

Initiative transversale

- Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques



ENGAGEMENT CITOYEN

Volets

- Action citoyenne
- Québec Volontaire

Initiatives transversales

- Initiative cultures et langues autochtones
- Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques

OFFRE ADAPTÉE

LOJIQ adapte son offre

pour contribuer à la relance économique

avec les 18-35 ans

du Québec



Il était d'une grande importance pour LOJIQ de maintenir son action auprès de sa communauté de participants et de partenaires régionaux, nationaux et internationaux à l'aide d'initiatives permettant de faire voyager et de faire rayonner les idées et les projets portés par les jeunes adultes du Québec. LOJIQ a donc complété son offre de service par la mise en place de 3 nouveaux axes d'intervention qui ont su exploiter les possibilités offertes par le numérique et les outils technologiques et qui se déploient dans ses 5 programmes.

Durant cette période de crise, LOJIQ a saisi l'opportunité de faire évoluer sa mission et ses objectifs afin de pouvoir continuer à être reconnu par les jeunes adultes, les partenaires et les instances politiques comme un outil stratégique face au changement et à l'accroissement de la complexité de la société. C'était l'occasion d'approfondir et même d'élargir la vision de l'organisme durant cette situation exceptionnelle, ainsi que pour l'avenir.

Il est important de souligner que ces propositions d'axes d'intervention respectent la mission première des offices qui est de : « développer les relations entre les jeunes de toutes les régions du Québec ainsi que les relations entre ces jeunes et ceux des autres provinces et des territoires du Canada, de la Communauté française de Belgique, des Amériques et des autres territoires et pays (...) Ces relations ont pour objet de favoriser chez ces jeunes la connaissance mutuelle de leur culture respective, d'accroître entre eux les échanges sur le plan individuel et collectif et de susciter le développement de réseaux. » Chapitre 3 de la Loi instituant l'Office Québec monde pour la jeunesse. Cette notion de développement des relations entre la jeunesse québécoise et la jeunesse française et l'ouverture de ces relations à l'ensemble de la Francophonie se retrouvent également dans la loi instituant l'OFQJ.



Projets numériques

Ces projets utilisent les outils numériques pour soutenir la réalisation de :

- Stages professionnels en télétravail avec des durées plus flexibles afin d'acquérir une expérience professionnelle qui facilitera ultérieurement l'intégration ou le retour sur le marché du travail.
- Participations de jeunes à des initiatives nationales et internationales virtuelles qui permettent de faire rayonner l'expertise du Québec, de développer leurs compétences personnelles et professionnelles et de tisser des liens avec des partenaires et des collaborateurs nationaux et internationaux.
- Projets de volontariat n'impliquant pas de mobilité et permettant aux jeunes du Québec d'exprimer leur solidarité et leur engagement dans le cadre d'un projet d'utilité collective en utilisant des outils numériques.
- Projets de développement d'initiatives virtuelles (webinaires, baladodiffusion, cocréation artistique en ligne, etc.) permettant à de jeunes professionnels et de jeunes engagés de tous les secteurs d'activité de rejoindre les populations et de concrétiser des projets collectifs avec d'autres professionnels, artistes ou partenaires.
- Projets de soutien au rayonnement local, national et international de projets artistiques et culturels portés par des jeunes du Québec afin de leur permettre une diffusion plus importante sur des plateformes numériques gérées par des partenaires de LOJIQ au Québec, au Canada et à l'international.

COLLOQUE INTERNATIONAL - FRANCOPHONE
CLIMAT & SANTÉ

MÉDECINS, PROFESSIONNELS ET EMPLOYÉS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX,
 ÉTUDIANTS ET TOUTE PERSONNE CONCERNÉE PAR LES LIENS ENTRE LE CLIMAT ET LA SANTÉ

FORMATION EN LIGNE, EN DIRECT - 17 AU 21 MAI 2021

DATES À RETENIR! ➔

Projets de formation

Les projets de formation ont deux objectifs : soutenir des jeunes s’inscrivant dans des formations en ligne encadrées par des organismes d’accompagnement et offrir un soutien pour des jeunes de 18 à 35 ans désirant dispenser des formations à d’autres jeunes ou personnes de la société civile. Ces projets comprennent :

- L’inscription à des programmes de formation et de soutien offerts en ligne par des structures d’accompagnement dans l’objectif de s’adapter aux nouvelles réalités économiques et sociales, de développer de nouveaux produits et services et de maintenir les activités, les liens professionnels et d’affaires au Québec, au Canada et à l’international.
- L’accompagnement de jeunes entrepreneurs, professionnels, artistes et travailleurs culturels par des acteurs de leur écosystème sectoriel au Québec afin qu’ils puissent continuer de développer leurs projets professionnels, artistiques ou d’entreprise au Québec, au Canada ou à l’international, développer leurs compétences personnelles et maintenir des liens et des activités avec des partenaires à l’étranger.
- Des formations pouvant renforcer les capacités citoyennes ou l’éducation à la citoyenneté mondiale.
- Le partage d’expertise de jeunes professionnels de tous les domaines d’activité au travers de formations avec d’autres jeunes ou personnes de la société civile, par l’entremise de partenaires stratégiques de LOJIQ.



Projets en contexte local

Ces projets permettent la réalisation d'une activité dans un contexte local ou régional qui se concrétise par la :

- Réalisation de stages au Québec au sein d'organisations internationales basées au Québec ou d'entreprises québécoises exportatrices afin de maintenir des liens avec des partenaires internationaux du Québec.
- Réalisation de projets en région dans une perspective de relance économique et de réappropriation des territoires.
- Réalisation de projets de stages en milieu de travail en région afin de répondre aux demandes des secteurs économiques les plus vulnérables durant la pandémie (agriculture, commerce, manufacturier), dans les secteurs du commerce électronique ou pour les entreprises privilégiant les produits et commerces du Québec.

PROGRAMME

MOBILITÉ ÉTUDIANTE

LOJIQ soutient l'effort d'internationalisation de l'éducation de différentes façons.

LOJIQ appuie une partie de la mobilité des étudiants de niveau postsecondaire afin qu'ils réalisent une ou deux sessions d'études à l'international.

Il fournit également un accompagnement aux étudiants qui désirent valider leurs acquis par la réalisation d'un projet ou par la participation à un stage dans le cadre de leurs études.

En temps normal, LOJIQ appuie des projets qui ciblent la mobilité comme outil favorisant le maintien aux études et la persévérance scolaire des jeunes.



VISE DE
NOUVELLES
PERSPECTIVES

Claude Jessica Dorcéan

308
candidatures
soumises

30
projets
initiés

138
candidatures
recrutées

MOYENS DÉPLOYÉS EN TEMPS DE COVID-19

En consultation avec les établissements scolaires, l'équipe du programme Mobilité étudiante a poursuivi le processus d'idéation de projets dans le but d'offrir de nouvelles opportunités aux étudiants malgré le contexte pandémique. Cette démarche a mené, notamment par l'entremise de la Fédération des cégeps du Québec, à la réalisation de webinaires destinés aux professionnels et au personnel enseignant du milieu scolaire.

L'équipe a participé à la mise en place d'échanges qui ont permis d'identifier les besoins actuels des étudiants, en particulier dans le domaine de la relève en recherche. Ainsi, afin de soutenir les étudiants postsecondaires dans le développement de connaissances et de compétences spécifiques, LOJIQ a favorisé la réalisation de projets virtuels à forte valeur ajoutée pour le parcours scolaire des jeunes adultes.

De plus, l'équipe du programme Mobilité étudiante a développé, toujours en collaboration avec les établissements scolaires, des opportunités de stages virtuels, crédités ou non crédités, afin de pallier à l'annulation de nombreux stages de fin d'études.

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS



SEMAINE DES SAVOIRS ET DES CULTURES

Dans le cadre de la planification de la Semaine des savoirs et des cultures, organisée en ligne par l'Institut Kiuna du 9 au 13 novembre 2020, LOJIQ a soutenu douze jeunes chercheurs de 2^e et 3^e cycle dans le cadre de leur conférence en lien avec les Premières Nations du Québec. Afin de rendre le contenu accessible à tous, LOJIQ a également soutenu un stage de traduction simultanée pour permettre aux étudiants anglophones de saisir l'ensemble du contenu présenté.

STAGE DE RECHERCHE POUR L'OBSERVATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Grâce aux nouvelles opportunités de stages offertes par le programme, deux étudiants de 2^e et 3^e cycle ont réalisé un stage en télétravail de douze semaines à l'Observatoire de la Francophonie économique. Les stagiaires ont été associés à un projet de recherche qui portait sur les effets de la COVID-19 sur les économies et les populations des pays de la Francophonie.



JOURNÉES DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

En octobre 2020, lors des Journées de la relève en recherche (J2R) de l'Acfas, LOJIQ a soutenu la participation de quinze étudiants et a aussi tenu un midi-causerie sur les effets de l'absence de mobilité générée par la crise sanitaire mondiale et les stratégies mises en place pour soutenir la motivation et l'engagement professionnel des étudiants.

PROGRAMME

INSERTION

SOCIOPROFESSIONNELLE

LOJIQ renforce l'employabilité et l'inclusion sociale des jeunes éloignés du marché du travail, et en dehors du système éducatif ou en démarche d'insertion socioprofessionnelle.

En lien avec les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) du Québec ou avec toute structure jeunesse intervenant dans le domaine de l'employabilité et de l'insertion socioprofessionnelle, LOJIQ bonifie le parcours des jeunes à l'aide d'une expérience susceptible de favoriser leur retour aux études ou leur intégration en emploi.

Le programme permet aussi aux professionnels, aux intervenants et aux acteurs de l'insertion œuvrant auprès de ces jeunes, d'enrichir leur parcours professionnel par des échanges de bonnes pratiques et d'expertises avec des partenaires ou dans le cadre de la préparation d'un projet de mobilité au profit d'un groupe de jeunes en démarche d'insertion socioprofessionnelle.



5
candidatures
soumises

3
projets
initiés

4
candidatures
recrutées

MOYENS DÉPLOYÉS EN TEMPS DE COVID-19

Le programme Insertion socioprofessionnelle a été fortement impacté par la pandémie. Ceci dit, l'équipe a poursuivi l'idéation de projets avec ses collaborateurs.

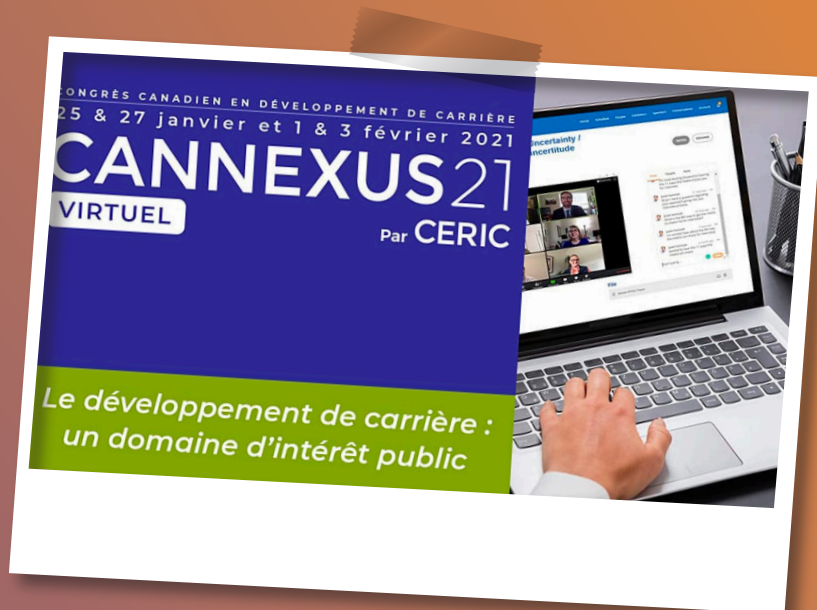
Cette situation aura en outre permis de prendre part à l'organisation d'un webinaire conçu par les sections française et québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Cet évènement, qui a eu lieu le 22 octobre 2020, était destiné à des professionnels de l'insertion et de l'employabilité des jeunes et avait pour thème « Comment et pourquoi faire un projet d'insertion franco-québécois ? ». À travers une série de conseils et de témoignages de la Mission Locale de L'Aigle Mortagne et du Carrefour jeunesse-emploi Thérèse-de-Blainville, un guide des informations essentielles et des bonnes pratiques a été produit à l'intention des professionnels français et québécois.

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS



BOÎTE ROUGE VIF

Ce projet a permis à deux jeunes issus des Premières Nations, en situation de vulnérabilité sociale ou scolaire, de participer à un projet intergénérationnel d'immersion en lien avec leur propre culture. À travers la technologie de leur choix, les deux participants ont ainsi pu acquérir de l'expérience en collecte de données liées à leur histoire culturelle et en manipulation d'outils technologiques, afin de construire des plans de carrière et d'études en fonction de l'expérience acquise.



CONGRÈS CANNEXUS

Deux jeunes professionnelles en orientation et en développement de carrière ont eu l'occasion de participer au congrès virtuel Cannexus21, qui met en valeur le partage d'information et d'approches novatrices en orientation professionnelle, en développement de carrière et en perfectionnement de la main-d'œuvre au Canada. Ce fut une occasion idéale pour ces deux participantes de mettre à jour leurs connaissances sur le sujet.

PROGRAMME

ENTREPRENEURIAT

LOJIQ répond aux besoins des jeunes entrepreneurs, à l'étape de démarrage ou en activité, qui souhaitent ajouter une expérience de mobilité à leur parcours.

Les projets soutenus vont de la participation à un événement (salon d'affaires, foire, congrès, etc.), à la réalisation d'un séjour de prospection ou d'une mission commerciale.

LOJIQ accompagne les jeunes qui ont un projet lié à l'entrepreneuriat ainsi que les agents de sensibilisation à la culture entrepreneuriale à travers des activités de formation en sensibilisation aux valeurs entrepreneuriales.

INITIATIVE EN CRÉATIVITÉ ENTREPRENEURIALE JEUNESSE EN FRANCOPHONIE

Cette initiative comprend deux volets.

Le premier est destiné à la formation des entrepreneurs en activité ou en démarrage ou encore des jeunes qui ont le souhait de se lancer en affaires. Il vise à encourager la création, le développement et l'expansion d'entreprises par des formations en français dans les incubateurs ou les accélérateurs, que ce soit au Québec ou ailleurs sur les territoires des États et des gouvernements membres de l'OIF.

Le second volet est consacré au mentorat d'affaires en Francophonie et s'adresse aux jeunes intéressés par l'entrepreneuriat. Il vise à offrir une expérience professionnelle qui consiste à assister des chefs d'entreprise dans leur démarche d'expansion de marché. Cela s'effectue par un séjour préparatoire aux missions commerciales du gouvernement du Québec ou d'organismes de développement économique réalisées sur l'un des territoires des États et des gouvernements membres de l'OIF.



278
candidatures
soumises

36
projets
initiés

192
candidatures
recrutées

MOYENS DÉPLOYÉS EN TEMPS DE COVID-19

- Malgré l'impact de la pandémie sur le secteur entrepreneurial, l'équipe de ce programme a su offrir plusieurs opportunités destinées aux jeunes entrepreneurs du Québec et à ceux des pays visés par l'Initiative en Créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie.
- Tout d'abord, l'équipe a repris les discussions avec ses partenaires de longue date dans le but d'identifier conjointement les besoins actuels des jeunes entrepreneurs, dont le maintien de liens d'affaires en mode virtuel et le besoin d'accompagnement entrepreneurial personnalisé.
- Par la suite, l'équipe est entrée en contact avec la majorité des incubateurs et accélérateurs du Québec afin de présenter toutes les possibilités de projets envisageables grâce à la nouvelle offre de projets en formule virtuelle de LOJIQ. Ces discussions ont permis de développer de nouvelles collaborations notamment avec Mycélium, un incubateur dans le domaine agroalimentaire, et l'accélérateur Quartier artisan à Lac-Mégantic, qui propulse les projets entrepreneuriaux d'artisans québécois.
- Grâce à ces démarches, l'équipe a pu développer 13 nouvelles collaborations qui ont mené à 26 projets et qui permettront à l'avenir de décupler les opportunités à destination des jeunes entrepreneurs du Québec, ainsi que ceux des pays visés par l'Initiative en Créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie.

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

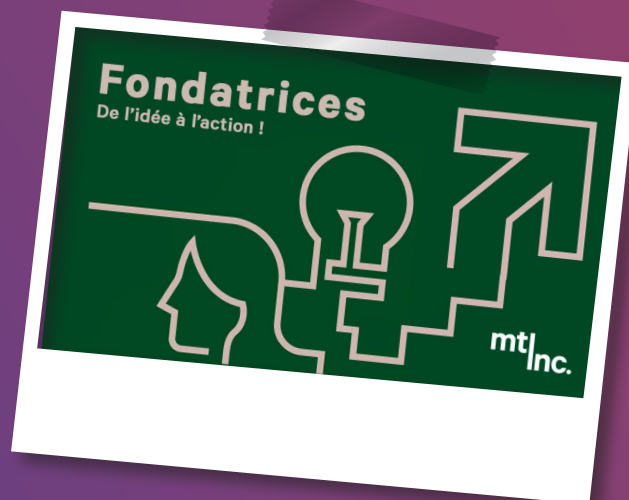


FORMATION VIRTUELLE CEPEM

Le volet Formation au sein d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises en Francophonie a permis à 34 entrepreneurs et formateurs de la Couveuse d'entreprise pour la promotion de l'emploi par la microentreprise (CEPEM) de Dakar de participer à un programme de formation virtuelle offert par la Ville de Montréal et l'École des Entrepreneurs de Montréal. Les participants ont eu l'occasion de développer leur projet d'entreprise ou de renforcer leurs compétences en tant que conseillers.

ENTREPRENDRE AU FÉMININ - PARCOURS ÉLAN ET PARCOURS ENVOL

Deux opportunités, l'une dans le cadre du parcours Élan et l'autre dans le cadre du parcours Envol, ont été offertes à 14 femmes dans le cadre du programme Fondatrice de Montréal inc. Elles ont suivi une formation virtuelle afin d'amener leur idée d'entreprise au stade de la commercialisation grâce à de l'accompagnement personnalisé, des ateliers, des séances d'entraide entre pairs et des rencontres avec d'autres entrepreneurs.





MENTORAT DE GROUPE

Une cohorte de 5 entrepreneurs a pu bénéficier d'un projet de mentorat de groupe, développé par LOJIQ et le Réseau Mentorat, afin de consolider leur développement d'affaires à l'international, notamment en France. Les participants ont pris part à des rencontres guidées par un mentor d'expérience afin de répondre à leurs besoins immédiats, de renforcer leurs compétences entrepreneuriales et de développer leur mieux-être en tant qu'entrepreneur.

CLIMATELAUNCHPAD

Ce projet, réalisé dans le cadre du volet Développement d'entreprise, a permis à 5 entrepreneurs, en prédémarrage ou en activité, de participer à l'événement virtuel ClimateLaunchpad 2020. Cet événement est un concours d'idées d'affaires vertes d'envergure internationale qui offre la possibilité aux entrepreneurs de développer leur concept d'entreprise et de rencontrer des investisseurs.



PROGRAMME

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

LOJIQ accompagne les jeunes professionnels de tous les secteurs ayant terminé leurs études et qui sont engagés dans une vie professionnelle active en soutenant des projets qui leur permettent d'accéder à des réseaux, d'échanger leur expertise et leur savoir-faire, de développer des compétences ou de se perfectionner.

Il encourage spécifiquement les artistes et travailleurs du secteur des arts et de la culture, qui participent au rayonnement et à la visibilité du Québec, en leur permettant de réaliser des projets allant de la création à la médiation, en passant par le perfectionnement, la production et la diffusion.

LOJIQ élargit l'horizon professionnel des jeunes adultes québécois diplômés de tous les secteurs en soutenant également des projets de développement, d'échange et d'expertise. L'organisme renforce l'employabilité en appuyant des stages en milieu de travail visant l'acquisition d'une expérience professionnelle qualifiante.



1144
candidatures
soumises

84
projets
initiés

311
candidatures
recrutées

MOYENS DÉPLOYÉS EN TEMPS DE COVID-19

Le programme Développement de carrière a su se réinventer pour continuer à rejoindre les jeunes professionnels de toutes les régions du Québec. À destination des artistes et des jeunes travailleurs de tous les secteurs, plusieurs projets numériques ont été mis sur pied.

En avril et mai 2020, l'équipe a déployé la Pépinière LOJIQ, une chronique hebdomadaire diffusée sur les réseaux sociaux des offices. Chaque semaine, une brève sélection culturelle de 5 artistes soutenus par LOJIQ était proposée pour faire rayonner les talents, mais aussi pour continuer à divertir les gens à la maison, grâce à du contenu original québécois. La dernière Pépinière a touché pas moins de 2 249 personnes.

De plus, à la suite du déploiement de la nouvelle offre de service de LOJIQ au printemps 2020, le volet Stages professionnels en milieu de travail a été adapté. En proposant des stages en mode télétravail, LOJIQ a continué à appuyer les jeunes professionnels du Québec dans leur acquisition d'expertise en contexte de travail. Ainsi, de nouveaux projets ont pu prendre place à distance au sein des représentations du Québec à l'international. De même, des entreprises et des organismes québécois, suggérés en partie par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, ont pu bénéficier de l'apport d'un stagiaire professionnel soutenu par LOJIQ.

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

STAGES AVEC DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES BASÉES AU QUÉBEC

À la suite de la présentation de la nouvelle offre de LOJIQ, Mme Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, a exprimé le souhait de permettre des stages dans des organisations internationales basées au Québec. LOJIQ a rapidement pris contact avec l'équipe du *Programme de stages en organisations internationales gouvernementales* du MRIF afin de mettre en place une collaboration pérenne qui permet de décupler les opportunités de projets d'expérience professionnelle pour les jeunes du Québec. Ceux-ci s'ajoutent à l'offre de stages dans les représentations du Québec à l'étranger qui sont fortement convoités par les jeunes Québécois et qui leur permettent de propulser leur carrière à l'international. Parmi les projets réalisés dans le cadre de cette nouvelle collaboration, notons en particulier un stage au Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone qui a permis à un participant de LOJIQ de collaborer à la mise en place d'un observatoire mondial francophone portant sur les grands enjeux de santé et de développement de la profession infirmière.

WEBINAIRE RÉSILIART

Au cœur de la pandémie, LOJIQ s'est associé à la Chaire de gestion des arts de HEC Montréal pour organiser du 28 mai au 7 juillet 2020 une série de quatre webinaires destinés aux jeunes artistes et professionnels de la culture du Québec. Ces débats organisés dans le cadre de ResiliArt, un mouvement mondial initié par l'Unesco, ont renforcé la résilience des artistes et des professionnels de la culture face aux énormes défis posés par la crise sanitaire. Cette série de webinaires a rencontré un succès indéniable.



559

participants
en ligne

38 800

auditoire
touché

231

participants
en ligne

11 000

auditoire
touché



WEEKEND DE LA JEUNE SCÈNE

Malgré les contraintes liées à l'arrêt de la mobilité internationale, LOJIQ a tenu à célébrer les 30 ans de la programmation artistique jeunesse de la Maison du Québec à Saint-Malo en France. Pour ce faire, l'OFQJ, en collaboration avec la Délégation générale du Québec à Paris et ses partenaires, a capté trois performances d'artistes de la relève : Karolan Boily, autrice-compositrice-interprète diplômée de l'École nationale de la chanson de Granby, la Question des fleurs du couple d'artistes et de danseurs Daphnée Laurendeau et

Danny Morrissette et Kanen, l'autrice-compositrice-interprète originaire de la communauté innue d'Uashat mak Mani-Utenam. Tournée par une équipe de jeunes cinéastes, cette série a été diffusée sur 10 pages Facebook au Québec et en France et a réuni plus de 200 participants en direct. Mais le rayonnement s'est poursuivi les jours suivants et les spectacles ont touché plus de 11 000 personnes sur Facebook !



BALADO CULTURES DURABLES

Afin de soutenir un médium en pleine expansion, tout en abordant une thématique qui lui est chère, LOJIQ a produit avec de jeunes artistes et professionnels *Cultures durables*, une série balado autour de projets inspirants qui réfléchissent sur l'écoresponsabilité dans le milieu des arts et de la culture. Réalisée en collaboration avec la maison de production Grand Public, la série a été diffusée sur La Fabrique culturelle de Télé-Québec et Savoir.média créant ainsi un rayonnement dépassant les attentes.

PROGRAMME

ENGAGEMENT CITOYEN

LOJIQ soutient les personnes socialement engagées qui désirent réaliser un projet en lien avec leur parcours.

Pour LOJIQ, l'engagement citoyen dépasse l'implication ponctuelle dans un projet, une activité ou une cause et s'inscrit dans une démarche d'engagement concrète au sein d'une communauté et en lien avec le contenu thématique du projet.

Avec Québec Volontaire, LOJIQ offre également la possibilité de s'impliquer au service d'une communauté grâce à une expérience de volontariat indemnisée.

QUÉBEC VOLONTAIRE

Initiative financée par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) et la Fondation LOJIQ, Québec Volontaire est un outil concret et adapté au développement d'une citoyenneté active au bénéfice de la collectivité. Il s'adresse aux jeunes du Québec désireux de donner un nouvel élan à leur parcours de vie, tout en participant à la construction d'une société fondée sur les notions de solidarité, d'échange et d'ouverture.

Michaël Giguère



IMPLIQUE-
TOI

602
candidatures
soumises

65
projets
initiés

187
candidatures
recrutées

MOYENS DÉPLOYÉS EN TEMPS DE COVID-19

- Le volet Québec Volontaire a été, en temps de pandémie, un outil adapté et efficace au service de la collectivité en quête de soutien et des jeunes cherchant à briser leur isolement en prenant part à un projet engageant. Il fallait donc réfléchir à une meilleure accessibilité à ce volet, ainsi qu'à un aménagement des conditions de participation.
- Une nouvelle plateforme d'inscription a permis de simplifier le dépôt de projets et de mettre rapidement en lien les candidats intéressés avec les organismes souhaitant accueillir des volontaires. Des mandats de volontariat à temps partiel avec compensation financière modulée ont été autorisés afin de rejoindre davantage les jeunes.
- Le volet a également bénéficié d'une campagne de prospection importante auprès de 300 organismes. De même, 153 maisons de jeunes du Québec, 30 auberges du cœur et 288 maisons des familles ont été informées des opportunités offertes par Québec Volontaire. Cette opération s'est soldée par un taux de réponse plus que positif. À cet effort se sont ajoutées une vidéo explicative diffusée largement sur les réseaux sociaux de LOJIQ, et la création de différentes capsules de promotion.
- En action citoyenne, les projets réalisés l'ont été dans un souci de diversification des thématiques, des vecteurs utilisés et parfois en lien avec nos partenaires bilatéraux, l'OFQJ-France et le Bureau International Jeunesse (BIJ) en Fédération Wallonie-Bruxelles.

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

WEBINAIRES CONVERGENCE DES LUTTES

Soulignons les trois webinaires « Convergence des luttes » réalisés en lien avec le BIJ sur l'antiracisme, les mouvements LGBTQIA, les mouvements féministes, et celui réalisé avec la section française de l'OFQJ, « Festival numérique et innovation sociale en Francophonie », qui était préparatoire à la 2e édition des Rencontres francophones de l'innovation sociale prévues à Paris en octobre 2021.



CONFÉRENCE VIRTUELLE FACING RACE

Le volet Action citoyenne a aussi permis la participation de jeunes engagés à la conférence virtuelle Facing Race qui a réuni professionnels, artistes, militants, et toutes personnes intéressées par les enjeux de justice raciale afin d'échanger sur la mobilisation des mouvements sociaux et les pratiques innovantes utilisées dans le milieu et l'avancement des droits des populations racisées.



VOLONTARIAT DANS LE CADRE D'UN PROJET D'UTILITÉ COLLECTIVE

Dans le cadre de Québec Volontaire, il est possible de retrouver plusieurs mandats de volontariat ayant permis de répondre aux effets de la crise, dont un auprès du Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRAC-PP), organisme de lutte au gaspillage et d'aide alimentaire de Montréal. Ce mandat a permis aux volontaires de contribuer au tri, à la livraison et à la transformation des aliments sauvés de l'enfouissement.



VOLONTARIAT DANS UNE PERSPECTIVE DE RÉAPPROPRIATION DU TERRITOIRE

Une cohorte d'ambassadeurs jeunesse dans le programme Ambassadeurs Aishkat a pris part à un projet réalisé en collaboration avec le Conseil tribal Mamuitun, un organisme impliqué dans le développement de la Nation Innue. Au-delà de l'expérience unique que ce programme procure aux ambassadeurs, notamment en matière de renforcement de leur leadership collectif et individuel, il laisse dans son sillage des outils concrets permettant d'appuyer la démarche d'autodétermination des communautés innues.



INITIATIVE

➤ CULTURES ET LANGUES AUTOCHTONES

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle du Québec Partout, la culture et de la mesure 10 du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023, LOJIQ apporte une contribution élargie au rayonnement et à la circulation des cultures et des langues autochtones en facilitant le développement de carrière de jeunes artistes et travailleurs culturels et leur insertion dans les réseaux nationaux et internationaux. L'Initiative Cultures et langues autochtones qui est née en cours d'année financière 2018-2019 vise à favoriser la synergie entre les secteurs artistiques, culturels et d'engagement social au service d'une meilleure compréhension et diffusion de l'identité culturelle autochtone du Québec.

Par cette initiative, l'action de LOJIQ vise à soutenir des projets de mobilité régionale, nationale et internationale issus des communautés ou proposés par LOJIQ et ses partenaires. Cette initiative permet aux jeunes adultes autochtones de développer des compétences professionnelles dans les milieux culturels et socioculturels et de soutenir et d'accompagner la mobilité dans les premières expériences artistiques ou de développement professionnel.



7
candidatures
soumises

6
projets
initiés

7
candidatures
recrutées

MOYENS DÉPLOYÉS EN TEMPS DE COVID-19

- À la suite de l'adoption du plan d'action, le comité de l'initiative s'est penché sur l'élargissement des critères d'admissibilité des participants et des projets autochtones.
- Ainsi, le comité a su ouvrir les critères d'admissibilité en acceptant désormais les profils étudiants et les clientèles en situation de vulnérabilité scolaire ou sociale. Par ailleurs, certains critères généraux ont été modulés pour mieux prendre en compte toute la diversité géographique des populations autochtones. Une orientation plus inclusive et flexible permet également de soutenir davantage les projets abordant la culture comme vecteur de professionnalisation et d'engagement social, tout en continuant d'encourager les démarches de connaissance, reconnaissance et valorisation des arts autochtones.
- L'élargissement des critères a nécessité l'agrandissement du comité interne de gestion. Une collègue des programmes Mobilité étudiante et Insertion professionnelle s'est jointe au groupe constitué de membres des équipes Engagement citoyen et Développement de carrière.
- L'adoption de ce nouveau cadre conceptuel a permis de nouer de nouveaux partenariats culturels, entre autres avec Terre innue, la Boîte rouge vif et Terres en Vues.

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

WEEKEND DE LA JEUNE SCÈNE

En partenariat, entre autres avec Musique Nomade, LOJIQ a capté l'une des trois performances d'artistes produites pour les 30 ans de la programmation artistique jeunesse de la Maison du Québec à Saint-Malo. Ainsi, la vidéo mettant en vedette Kanen, l'autrice-compositrice-interprète originaire de la communauté Innu d'Uashat mak Mani-Utenam, accompagnée par Anne-Marie Gros-Louis Houde, pianiste et chanteuse huronne-wendat, a été diffusée sur Facebook et a touché plus de 2 500 personnes.



2500
auditoire
touché

BALADO CULTURES DURABLES

Dans le cadre de Cultures durables, la série balado produite en collaboration avec la maison de production Grand Public et diffusée sur La Fabrique culturelle de Télé-Québec et Savoir.média, le premier épisode portait sur la conception architecturale autochtone de Grégory Brais Siou, architecte huron-wendat. Une émission qui a rejoint pas moins de 780 personnes. La chanson Summer hunting de l'artiste Oji-CrieAnachnid, ancienne participante LOJIQ, a su brillamment ponctuer l'épisode.





TERRITOIRE DE RENCONTRE

Un autre projet très porteur a été mené de septembre à décembre 2020 dans deux communautés autochtones. Territoire de rencontre, une initiative de la Boîte Rouge Vif, a permis la concrétisation de séjours dans des lieux culturellement signifiants et propices aux échanges intergénérationnels entre aînés et jeunes autochtones en situation de vulnérabilité scolaire ou sociale. L'objectif a été d'engager les participants dans une démarche commune de création favorisant le transfert, la documentation, la conservation et la transmission de leur patrimoine culturel dans l'optique de former une relève dynamique d'ambassadeurs culturels. LOJIQ a permis à une jeune Innu de vivre l'expérience pendant un mois à Mashteuiatsh et à un jeune Cri de vivre ce même type de parcours à Waswanipi.

INITIATIVE JEUNESSE

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques (IJLCC) permet à LOJIQ d'offrir un soutien financier aux jeunes provenant des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques pour appuyer une mobilité au Québec.

Cette initiative permet également à LOJIQ d'offrir un soutien financier aux jeunes du Québec pour appuyer une mobilité dans les pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques. Les jeunes ont la possibilité de répondre à un appel de candidatures pour des projets initiés par LOJIQ et ses partenaires ou de proposer à LOJIQ un projet qui se déroule dans un des pays visés et qui contribue à la lutte aux changements climatiques.



Marco Pronovost

RAYONNE
VERT
L'AVENIR

72
candidatures
soumises

17
projets
initiés

72
candidatures
recrutées

MOYENS DÉPLOYÉS EN TEMPS DE COVID-19

→ Afin d'atteindre spécifiquement les objectifs de l'IJLCC, trois nouveaux axes ont été mis en place :

- Un soutien financier pour la participation de jeunes Québécois et de jeunes des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques à des formations en ligne ;
- Des indemnités forfaitaires octroyées aux jeunes professionnels qui donnent des formations ;
- Un soutien financier pour le développement de projets numériques ou de projets d'activité par l'intermédiaire des médias sociaux.

→ Grâce à cette nouvelle offre, l'initiative a été en mesure de continuer à soutenir des jeunes francophones des pays visés pour leur participation à des projets virtuels produits au Québec, ainsi que quelques jeunes en provenance du Québec pour leur participation en tant qu'intervenants à des activités de webinaires initiées par LOJIQ.

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

SYMPOSIUM SOLS VIVANTS

Grâce à un appel à candidatures lancé par LOJIQ, en collaboration avec Régénération Canada, 5 entrepreneurs, 9 professionnels et 14 étudiants (18 hommes et 10 femmes) en provenance de 10 pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Niger, République du Congo, Sénégal, Tchad et Togo) et des Antilles (Haïti) ont participé à la 4^e édition du Symposium Sols vivants, une semaine de discussions axées sur l'action et les solutions. Réunissant une diversité d'acteurs de tous les secteurs, le Symposium Sols vivants avait pour objectifs d'exposer les connaissances et de chercher des solutions en matière de régénération des sols et de restauration du cycle de l'eau.



GÉNIES EN AFFAIRES

Grâce à un appel à candidatures lancé par LOJIQ, en collaboration avec l'Acfas, LOJIQ a soutenu un jeune étudiant béninois pour sa participation au concours Génies en affaires de l'Acfas. Pour la première année, l'Acfas et LOJIQ se sont associés pour développer un volet de l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques au concours Génies en affaires permettant ainsi à un jeune étudiant francophone des pays visés de promouvoir son idée d'entreprise basée sur une technologie développée dans le cadre de recherches universitaires et de tester son projet de commercialisation auprès de professionnels et du grand public.





EN ROUTE VERS LA COP26

La série de quatre webinaires sur les enjeux du réchauffement climatique, organisée par LOJIQ et le Collectif de la société québécoise à la COP26, et réalisée en préparation des prochaines Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) de Glasgow, aura été un moment important pour le rayonnement du Québec à l'international. Les participants auront ainsi pu échanger autour de quatre thématiques : les femmes, actrices de changements dans la lutte contre les changements climatiques ; la coopération internationale dans le contexte des changements climatiques ; le monde du travail sous la pression des changements climatiques ; les peuples autochtones face aux défis des changements climatiques.

409

participants
en ligne

33 640

auditoire
touché

LES RETOMBÉES D'UNE EXPÉRIENCE VIRTUELLE

Un questionnaire d'évaluation est envoyé à tous les participants de LOJIQ trois mois après la réalisation de leur projet.

Ce questionnaire comprend des questions communes à tous les participants et des questions spécifiques à chacun des programmes de LOJIQ puisque les jeunes adultes ont des attentes, des besoins et des exigences extrêmement variés en ce qui concerne leur projet. Les questionnaires comportent des questions fermées et ouvertes. Les participants n'ont l'obligation de répondre qu'aux questions fermées.

Pour se prononcer, les participants choisissent une réponse parmi les six choix suivants, pour chaque énoncé :

- Tout à fait d'accord
- En accord
- Ni en accord ni en désaccord
- En désaccord
- Totalement en désaccord
- Ne s'applique pas

Les projets ayant des durées variables, de quelques jours à un an, il est fréquent que les participants remplissent leur questionnaire durant l'année financière qui suit la réalisation de leur projet. Leurs réponses contribuent à identifier plusieurs retombées de leurs expériences de mobilité. À titre d'exemple, voici des énoncés significatifs pour quatre des cinq programmes de LOJIQ.

Les éléments contenus dans ces questionnaires sont une source importante et continue d'amélioration de nos processus et de suivi de notre performance.

Les projets ont permis aux participants des différents programmes de :

ENTREPRENEURIAT	77 %	Penser à des idées qui pourraient permettre d'augmenter le chiffre d'affaires de leur entreprise
ENGAGEMENT CITOYEN	84 %	Vouloir s'impliquer davantage comme citoyens dans des activités à caractère communautaire, social, bénévole ou politique
MOBILITÉ ÉTUDIANTE	85 %	Approfondir leurs connaissances académiques dans leur discipline
DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE	67 %	Créer des liens significatifs ou renforcer leur réseau de contacts
Action culturelle et artistique / Développement et échange d'expertise Stages professionnels en milieu de travail	73 %	Améliorer leurs compétences dans un métier ou une profession qui les intéresse

TRAITEMENT DES DOSSIERS

Candidatures pour les projets déposés par les participants

En cette année particulière, et face à l'incertitude quant à la reprise des activités de mobilité, LOJIQ a choisi de ne pas réaliser de promotion sur des possibilités de déposer un projet. Cependant, le système permettant de recevoir les dépôts de projets est tout de même demeuré ouvert tout au long de l'année.

LOJIQ a donc procédé à une gestion mois par mois des annulations de projets grâce à une veille quotidienne de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures mises en place par le gouvernement du Québec, ce qui a permis d'ouvrir brièvement à l'automne la réalisation de projets au Québec. Par contre, face à l'évolution rapide de la pandémie, la majorité des projets déposés au courant de l'année ont finalement dû être annulés.

La crise sanitaire mondiale s'étant poursuivie durant toute l'année financière, l'annulation de tous les projets et activités a été confirmée jusqu'à la fin du mois de mars 2021. En 2020-2021, 824 dossiers de projets déposés ont été traités, parmi lesquels 818 ont été annulés en raison de la situation sanitaire. De ce nombre, uniquement 6 candidatures, sur un total de 3788 soumises, ont été acceptées dans le cadre de 6 projets qui se sont concrétisés au Québec au cours de la courte période de l'été 2020 durant laquelle la mobilité au Québec avait été autorisée.

Candidatures pour les projets initiés par LOJIQ et ses partenaires

En plus des projets soumis par les jeunes adultes, LOJIQ s'appuie sur ses réseaux de partenaires dans tous les domaines et dans toutes les régions du Québec, du Canada et sur tous les continents afin d'offrir de nouvelles opportunités à la jeunesse québécoise. Ainsi, des appels de candidatures sont lancés pour des projets à valeur ajoutée auxquels LOJIQ accorde un appui financier bonifié.

Le recrutement des participants se fait par un appel de candidatures qui doit exposer adéquatement les dates et les objectifs du projet, les retombées espérées, les partenaires, le programme d'activités, le profil des participants recherché et les conditions de participation.

L'appel de candidatures finalisé est ensuite diffusé pour une période minimum de deux semaines sur le site Internet de LOJIQ, dans l'infolettre et sur les médias sociaux. Un important travail de diffusion ciblé dans les réseaux est également fait par le chargé de projet concerné et l'équipe des communications.

La crise sanitaire mondiale ayant duré toute l'année financière, l'annulation de tous les projets et activités impliquant une mobilité qui avaient été travaillés par les équipes s'est confirmée jusqu'à la fin mars 2021. Certains

des projets pressentis ont été reportés à la prochaine année financière, mais plusieurs ont tout simplement été annulés.

Toutefois, LOJIQ a su adapter son offre programmatique en collaboration avec ses partenaires. Les actions de développement à LOJIQ ont permis d'établir un lien de confiance avec ses partenaires, de travailler en étroite collaboration et de créer avec eux des projets qui ont offert de nouvelles opportunités aux jeunes adultes. Ces acquis ont été mis à profit pour ouvrir de nouvelles perspectives et proposer, des activités reliées au développement professionnel, citoyen, personnel des jeunes dans ce nouveau contexte, à l'échange de bonnes pratiques novatrices et à la poursuite des activités dans de nombreux secteurs de la société.

En 2020-2021, 2337 dossiers de candidatures ont été soumis et traités dans le cadre de 367 projets proposés par LOJIQ. De ce nombre, 832 candidatures ont été acceptées pour concrétiser l'un des 218 projets numériques, à distance ou en contexte local.



Marie-Pier Béllisle

3

LOJIQ EN CHIFFRES :

DES STATISTIQUES CLÉS

- Origine des participants inscrits à des événements virtuels - *p 54*
- Synthèse des effectifs - *p 56*
- Tableau des effectifs - *p 57*
- Profil des participants et des projets - *p 58*

3

LOJIQ EN CHIFFRES : DES STATISTIQUES CLÉS

ORIGINE DES PARTICIPANTS INSCRITS À DES ÉVÉNEMENTS VIRTUELS



29	Bénin
3	Burkina Faso
1	Burundi
6	Cameroun
1	Côte d'Ivoire
4	France
1	Haïti
3	Maroc
1	Niger
1	République Démocratique du Congo
40	Sénégal
4	Tchad
9	Togo
1	Tunisie

104 TOTAL

Cette année, dû au contexte de pandémie, les effectifs au niveau de la France et de la Communauté française de Belgique ne peuvent être comparés à ceux des années précédentes, car chaque partie a traité ses projets sur ses propres territoires. Ainsi, alors qu'on calculait auparavant la venue de jeunes Français et de jeunes de la Communauté française de Belgique sur le territoire du Québec, cette année le calcul des accueils a été réalisé en ne prenant uniquement en compte que les personnes ayant pris part à un projet numérique, et ce, selon leur pays de résidence, et pour lequel LOJIQ a offert un soutien financier.

■ Pays d'origine des participants inscrits à des projets virtuels



SYNTHÈSE DES EFFECTIFS

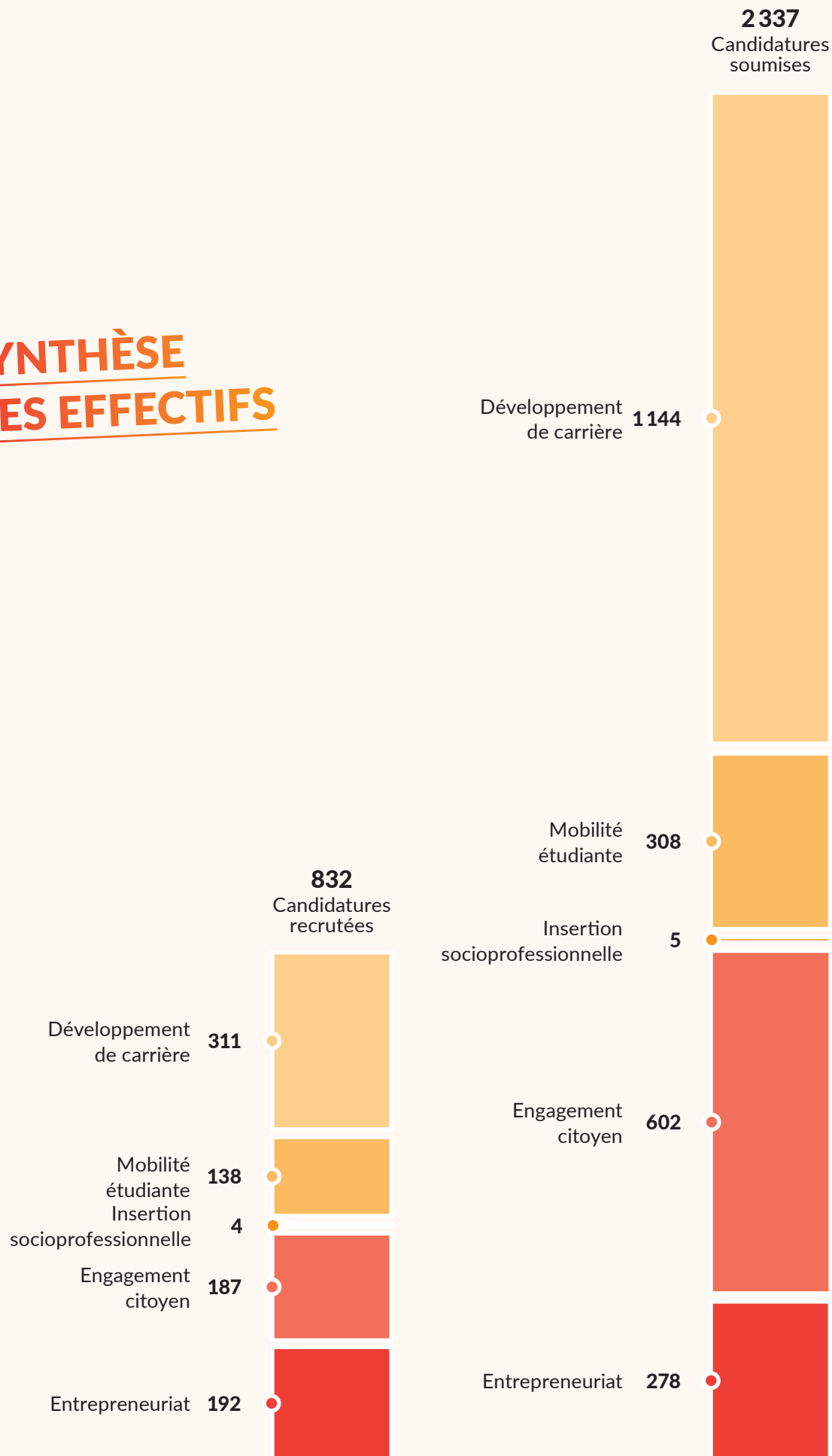
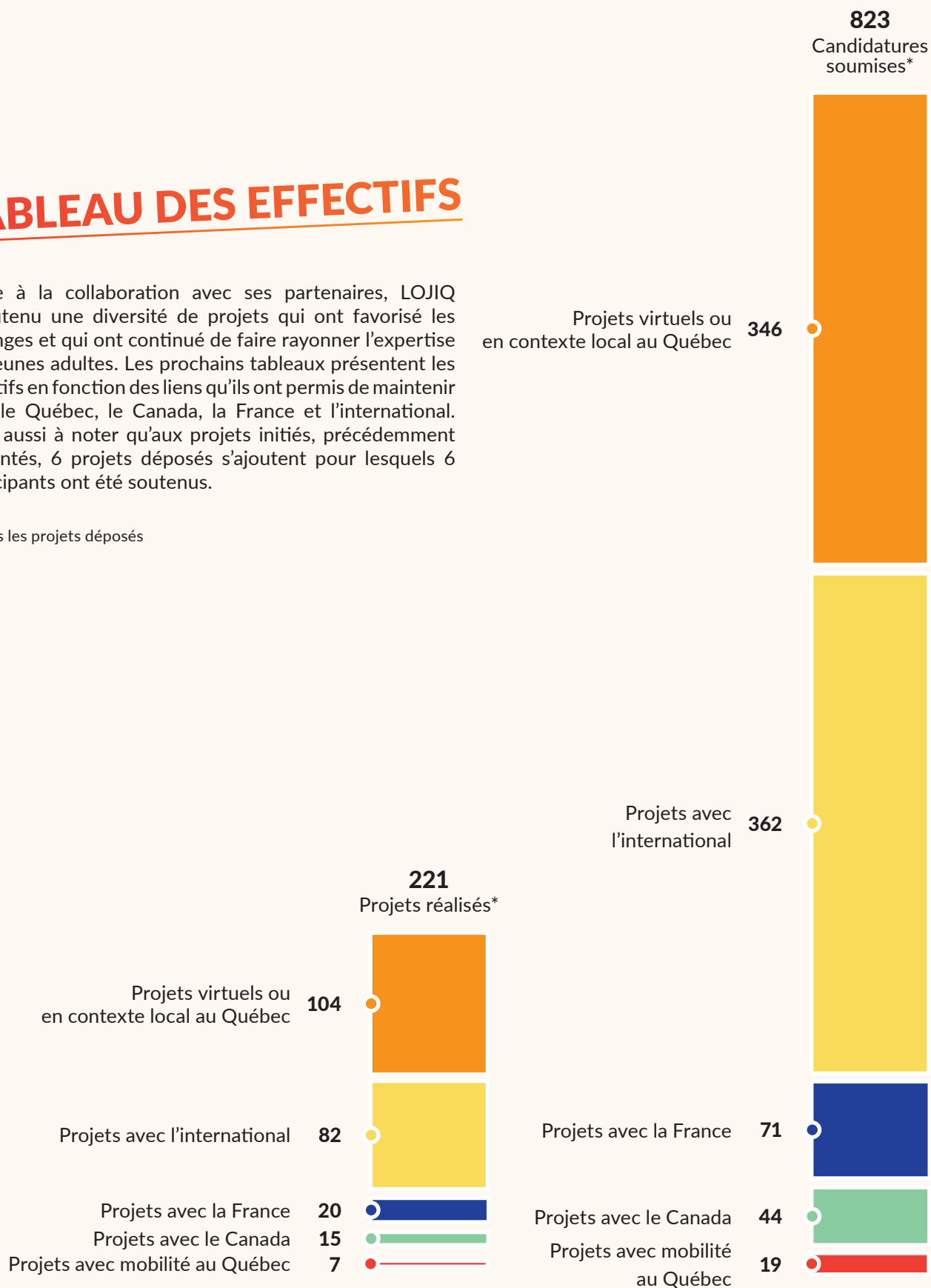


TABLEAU DES EFFECTIFS

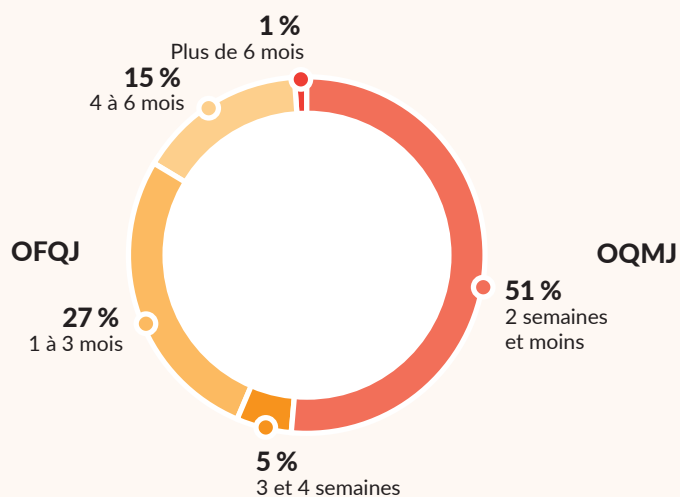
Grâce à la collaboration avec ses partenaires, LOJIQ a soutenu une diversité de projets qui ont favorisé les échanges et qui ont continué de faire rayonner l'expertise des jeunes adultes. Les prochains tableaux présentent les effectifs en fonction des liens qu'ils ont permis de maintenir avec le Québec, le Canada, la France et l'international. Il est aussi à noter qu'aux projets initiés, précédemment présentés, 6 projets déposés s'ajoutent pour lesquels 6 participants ont été soutenus.

* Inclus les projets déposés



PROFIL DES PARTICIPANTS ET DES PROJETS*

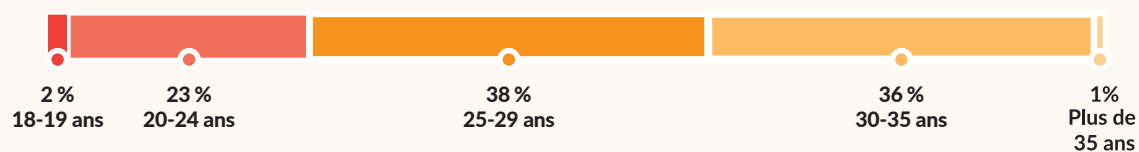
Durée



Genre




Âge



*Données arrondies à l'unité

Origine régionale



		RATIO DÉMOGRAPHIQUE**
01 Bas-Saint-Laurent	1,5%	2,1%
02 Saguenay/Lac-Saint-Jean	2,4%	3,1%
03 Capitale-Nationale	13,7%	9,1%
04 Mauricie	1,6%	2,9%
05 Estrie	5,0%	3,8%
06 Montréal	53,9%	29,1%
07 Outaouais	1,3%	4,6%
08 Abitibi-Témiscamingue	0,6%	1,7%
09 Côte-Nord	0,4%	1,1%
10 Nord-du-Québec	0,4%	0,6%
11 Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	1,8%	0,8%
12 Chaudière-Appalaches	1,8%	4,6%
13 Laval	2,2%	4,9%
14 Lanaudière	2,2%	5,5%
15 Laurentides	2,8%	6,3%
16 Montérégie	5,6%	17,1%
17 Centre-du-Québec	2,5%	2,7%

** Pourcentage des jeunes de 18 - 35 ans par région en comparaison avec la population totale des 18 - 35 ans au Québec.
Source: Institut de la statistique du Québec - Statistiques démographiques annuelles 2011

Power-Alexandre Morin



4

PARTENAIRES

INSTITUTIONNELS

- Partenaires financiers - p 62



PARTENAIRES

INSTITUTIONNELS

La mobilité jeunesse ne peut être pleinement réussie que si elle s'appuie sur des réseaux de partenaires tant au Québec, au Canada, qu'à l'international.

PARTENAIRES FINANCIERS

Au Québec, LOJIQ tisse et entretiens des liens avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec. Son financement provient majoritairement du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), du Secrétariat à la jeunesse (SAJ), du Fonds Vert et de la Fondation LOJIQ.



Afin de réaliser sa mission, LOJIQ reçoit du MRIF le financement permettant les opérations de chacun des deux Offices. Plus qu'un partenaire historique, le MRIF fournit la contribution financière permettant de soutenir l'ensemble des activités de LOJIQ, tant au niveau des ressources humaines que du fonctionnement, ainsi que du soutien à la mobilité internationale jeunesse. Au cours des cinq dernières années, cette subvention annuelle totalisait 4,6 M\$. En raison de la pandémie et de son impact sur la mobilité internationale jeunesse, la convention de subvention 2020-2021 signée avec le MRIF a été réduite de 25 %, totalisant ainsi 3 446 600\$. Comme prévu par la Loi de l'OQMJ, les autorités ont demandé que cette diminution soit compensée à l'aide des réserves de trésorerie des Offices.

De plus, l'Initiative Cultures et langues autochtones a permis, pour sa troisième année, à 7 participants d'être financés grâce à cette enveloppe budgétaire provenant du MRIF. La convention de subvention signée avec le MRIF prévoit un octroi de 500 000\$ sur les 5 ans du Plan, soit entre 2018-2019 et 2022-2023.



Le SAJ est un partenaire majeur de LOJIQ. L'important financement du SAJ permet de soutenir des projets de mobilité au Québec, au Canada et à l'international qui s'inscrivent dans l'une des six mesures sectorielles de l'entente avec ce partenaire. Le financement du SAJ contribue également au soutien des opérations des deux Offices. Par ses actions, LOJIQ apporte sa contribution à la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 du gouvernement du Québec. La convention trisannuelle 2018-2021 signée avec le SAJ prévoyait l'octroi d'une subvention de base de 4 M\$ en 2020-2021.

De plus, pour sa deuxième année de déploiement, l'Initiative en Créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie a permis à 162 participants d'être financés pour la concrétisation de leur projet grâce à une enveloppe budgétaire annoncée par le premier ministre lors du XVII^e Sommet de la Francophonie tenu en Arménie en 2018. Cette partie de la convention de subvention avec le SAJ, prévoyait 1,1 M\$ en 2020-2021.

La subvention du SAJ a également été réduite de 25%. Sur le total prévu de 5,1 M\$, la subvention 2020-2021 du SAJ a été établie à 3 825 000\$.



L'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques, mise en œuvre par LOJIQ et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), est déployée grâce au soutien du Fonds Vert et du MRIF. En 2020-2021, cette entente a permis de soutenir, lors d'activités virtuelles, 6 participants du Québec et 66 participants de pays francophones vulnérables aux changements climatiques. La convention de subvention signée avec le MRIF prévoit l'utilisation de 800 000 \$ entre 2016-2017 et 2020-2021.

Un avenant signé en juillet 2020 prolonge la durée de l'entente jusqu'au 31 mars 2022.

La Fondation LOJIQ apporte un soutien financier aux deux Offices composant LOJIQ pour les aider à enrichir leur mission d'appui aux jeunes adultes québécois dans la réalisation de leur projet, grâce à différents mécanismes de financement.

Une entente tripartite entre la Fondation LOJIQ, le SAJ et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) permet le soutien aux opérations de LOJIQ et au programme Québec Volontaire pour lequel le SAJ consacre 7,8 M\$ sur 5 ans. Cette entente tripartite prévoit un financement total de 10 M\$ pour Québec Volontaire entre 2019-2020 et 2023-2024.

En 2020-2021, pour la deuxième année de déploiement du programme Québec volontaire, la Fondation LOJIQ a octroyé aux Offices une contribution de 255 608 \$ visant à soutenir la participation de 112 jeunes Québécois à des projets de volontariats adaptés à la nouvelle offre programmatique de LOJIQ.



Frédéric Ladurantaye



DES RELATIONS BILATÉRALES ENRICHIES

- Activités OFQJ - p 66
- Activités BIJ - p 68
- Activités trilatérales - p 70



DES RELATIONS BILATÉRALES ENRICHIES

ACTIVITÉS OFQJ



Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), section France

Protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et celui de la République française signé le 9 février 1968.

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Organisme bi-gouvernemental implanté en France et au Québec, il a pour mission de développer les relations entre la jeunesse québécoise et la jeunesse française.

D'importants projets institutionnels bilatéraux prévus en 2020-2021, tels que la XXII^e Rencontre alternée des premiers ministres et les Assises de la coopération décentralisée franco-québécoise, pour lesquelles l'OFQJ était mis à profit pour valoriser la mobilité jeunesse entre le Québec et la France, ont été reportés en 2021-2022.

L'OFQJ demeure ainsi au cœur de la relation entre la France et le Québec. De nombreux accords et partenariats ont été noués avec de grands acteurs de la mobilité et de la jeunesse. Ils sont constamment renouvelés et diversifiés pour permettre la mobilisation des jeunes sur les grands enjeux de société.

Échanges d'informations et de bonnes pratiques en temps de pandémie

L'année 2020-2021 n'a pas pour autant ralenti les échanges entre les deux sections de l'OFQJ. Souhaitant toujours enrichir la dynamique de travail entre les équipes du Québec et de France, des rencontres mensuelles ont été organisées afin d'échanger sur les réalités de gestion de la pandémie. Grâce à ce partage d'information et de nouvelles actions d'intervention auprès des jeunes, les deux sections ont contribué à la mise en place de nombreuses activités mettant en présence des jeunes de la France et du Québec.

Table de discussion « Entrepreneurs français et québécois : quels impacts et opportunités après 2020 ? »



Le 15 octobre 2020, la section française de l'OFQJ a animé une discussion dans le cadre de la troisième édition de MTL Connecte. À cette occasion, l'OFQJ s'était entouré de 4 entrepreneurs et professionnels français et québécois qui ont pu apporter leur point de vue et confronter leur perception sur la situation outre-Atlantique.

241

participants
en ligne

Festival numérique France-Québec : « Osons la mobilité de demain »



Les deux sections de l'OFQJ se sont retrouvées le 17 novembre 2020 sur Zoom dans le cadre d'un festival numérique autour du thème « France-Québec: Osons la mobilité de demain ». Ce festival a permis d'aborder les différents types de mobilité et de coopération entre la France et le Québec, tout en rassemblant des partenaires et d'anciens participants qui ont témoigné de leurs expériences en tant que professionnels de la culture, entrepreneurs, stagiaires et volontaires.

150

participants
en ligne

1300

auditoire
touché

Webinaire « Comment et pourquoi faire un projet d'insertion franco-québécois ? »



120

participants
en ligne

200

auditoire
touché

Le 22 octobre 2020, les deux sections de l'OFQJ ont organisé un webinaire destiné aux professionnels français et québécois de l'insertion et de l'employabilité des jeunes. L'objectif : proposer des conseils et des astuces permettant de monter un projet de mobilité franco-québécois. À l'issue de l'activité, un guide d'informations essentielles et de bonnes pratiques a été partagé en ligne.

ACTIVITÉS BIJ



Bureau international jeunesse (BIJ), Communauté française de Belgique

Entente signée entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Communauté française de Belgique le 11 avril 2018. La première entente a été signée le 31 mai 1984 entre le gouvernement du Québec et celui de la Communauté française de Belgique.

Échanges d'informations et de bonnes pratiques en temps de pandémie

Une grande rencontre réunissant les membres des deux équipes des programmes a été organisée le 17 septembre 2020. Les équipes y ont présenté les nouvelles formes de projets offertes aux jeunes adultes. Il a été décidé d'organiser une veille des événements proposés par les partenaires des deux organisations et d'offrir aux jeunes du Québec et de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'y participer. Les équipes du Bureau International Jeunesse (BIJ) et de LOJIQ se sont aussi rencontrées virtuellement le 18 juin 2020 pour partager leurs réflexions, leurs expertises et leurs actions respectives permettant de faciliter l'accès à leurs programmes aux jeunes ayant une limitation fonctionnelle.

Sortie de la chanson Vent du Nord



C'est le 6 novembre 2020 que la chanson Vent du Nord est sortie officiellement. Elle est le fruit d'une résidence de création organisée par le BIJ et LOJIQ afin de célébrer le 35^e anniversaire de collaboration entre les deux organismes. 3 musiciens autochtones du Québec et 2 artistes belges francophones ont bénéficié de cette résidence, qui avait pour objectifs la création d'une chanson disponible en ligne, la réalisation d'une vidéo promotionnelle et, ultérieurement, l'organisation d'un spectacle en Wallonie-Bruxelles.

Comité de travail mixte Québec/Fédération Wallonie-Bruxelles

LOJIQ et le BIJ ont aussi participé aux premières réunions du Comité de travail mixte portant sur les échanges d'expertise en matière de gouvernance, de pratiques exemplaires, de politiques publiques et d'innovation sectorielle pour la jeunesse. Les objectifs du plan d'action conjoint 2019-2021 ont aussi été au cœur des échanges. Ce fut également l'occasion de faire un état des lieux des actions menées par le BIJ et LOJIQ dans les dernières années.

Le bien-être des jeunes dans un contexte de pandémie



LOJIQ et le BIJ ont créé un groupe de réflexion autour de la question du bien-être des jeunes dans un contexte de pandémie et de distanciation sociale et physique. Une vingtaine de travailleurs jeunesse, éducateurs, chercheurs et entrepreneurs sociaux du Québec et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) étaient présents pour cette activité en ligne. Cette initiative a ensuite mené à la création d'une plateforme (Groupe Réflexion Bien-Être LOJIQ/BIJ) et à la formation de tandems Québec/Fédération de Wallonie-Bruxelles afin d'approfondir les échanges et de rédiger des articles sur cette thématique.

Webinaires organisés par le BIJ

Des Québécois ont participé en tant que panélistes à deux webinaires organisés par le BIJ. Le premier portait sur les stratégies promotionnelles de l'éducation aux droits humains en période de distanciation sociale. Le second explorait la convergence des luttes permettant d'œuvrer plus efficacement à un mieux-vivre ensemble.

ACTIVITÉS TRILATÉRALES

Cette année aura également permis l'organisation d'activités trilatérales avec la section française de l'OFQJ et le BIJ.

Festival numérique: « Osons la Francophonie de demain »



Dans le cadre de la Semaine internationale de la francophonie, LOJIQ, l'OFQJ et le BIJ se sont associés pour offrir le festival numérique « Osons la francophonie de demain ». Cet événement gratuit, qui s'est déroulé le 16 mars 2021, a été l'occasion de présenter les dernières initiatives jeunesse en culture et en innovation sociale.

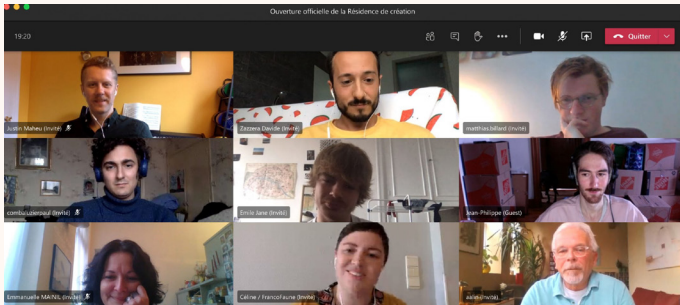
La première partie du festival a mis en lumière le potentiel de la Francophonie comme espace d'innovations sociales. Sous forme de table ronde, des jeunes engagés, des professionnels de l'éducation, des entrepreneurs sociaux, des acteurs culturels et des représentants des grands réseaux de l'innovation sociale ont témoigné de leur volonté d'apporter des solutions concrètes et inspirantes permettant d'améliorer la vie des citoyens.

La seconde partie s'est concentrée sur la présentation des programmes culturels de LOJIQ, de l'OFQJ et du BIJ qui favorisent les rencontres entre les jeunes francophones et leur offrent des opportunités de création, d'expression et de diffusion.

115
participants
en ligne

2093
auditoire
touché

Résidence de création artistique en musique et vidéo



Du 2 au 6 novembre 2020, LOJIQ, la section française de l'OFQJ et le BIJ se sont associés pour organiser une résidence de création artistique réalisée entièrement en ligne. 3 auteurs-compositeurs-interprètes et 3 vidéastes français, belges francophones et québécois ont eu l'opportunité de concevoir ensemble leur propre résidence de création numérique, tout en profitant d'un accompagnement professionnel, de rencontres et de formations. Ce projet a pu être réalisé grâce à aux partenariats développés avec des festivals de musique: le Chantier des Francos de La Rochelle, Coup de cœur francophone au Québec et Francofaune en Fédération Wallonie-Bruxelles. À l'issue de la résidence, trois vidéos mettant en vedette les chansons créées ont été produites et diffusées sur les plateformes respectives des partenaires.

6882
auditoire
touché



Jean-Luc Francisco Semedo

6

DES PARTENAIRES ESSENTIELS EN TEMPS DE PANDÉMIE

- Liens maintenus avec les partenaires - p 74
- Partenariats au Québec - p 74
- Partenariats au Canada - p 80
- Maintien des partenariats à l'international - p.82

6

DES PARTENAIRES ESSENTIELS EN TEMPS DE PANDÉMIE

LIENS MAINTENUS AVEC LES PARTENAIRES

Dès le début du mois d'avril 2020, LOJIQ a pris contact avec de nombreux partenaires afin de discuter des impacts de la situation sur les jeunes et d'imaginer de nouvelles pistes de projets à court, moyen et long terme. LOJIQ a aussi poursuivi son action en prenant part à des remises de prix dans le cadre de partenariats. Cette période a également permis de négocier et signer des protocoles d'ententes.

PARTENARIATS AU QUÉBEC



Protocole d'entente, d'une durée de trois ans, signé le 2 février 2021 entre l'OQMJ et Oseprendre.

Ce protocole d'entente a pour but d'établir une collaboration portant sur la mobilité internationale, nationale et

régionale des jeunes entrepreneurs et la participation à des missions et événements liés au secteur entrepreneurial. Les deux organismes s'engagent à demeurer à l'affût d'opportunités de collaboration et à favoriser l'échange de connaissances et d'expertise.



Protocole d'entente, d'une durée de trois ans, signé le 26 octobre 2020 entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et l'Acfas dans le cadre des Journées de la relève en recherche de l'Acfas.

Ce protocole d'entente permet de favoriser les projets et les échanges dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la mobilité des jeunes adultes de la relève scientifique francophone. Cette collaboration porte sur des enjeux d'actualité, tels que l'échange d'expertise en matière de communication scientifique, de lutte contre les changements climatiques et de gestion de l'eau.

LOJIQ et l'Acfas souhaitent également accroître la participation des jeunes des Premières Nations et des jeunes Inuit du Québec à des événements scientifiques et favoriser les échanges entre les relèves scientifiques francophones québécoises et canadiennes hors du Québec.

Dans le cadre de ce protocole d'entente, LOJIQ a soutenu plusieurs étudiants de 2^e et 3^e cycle afin qu'ils puissent participer virtuellement à une semaine de conférences et d'ateliers dans le cadre des Journées de la relève en recherche en octobre 2020.

LOJIQ et l'Acfas ont également développé, au sein du concours *Génies en affaires!* de l'Acfas, un projet visant à promouvoir l'idée d'entreprise d'un jeune chercheur basée sur une technologie développée dans le cadre de sa recherche universitaire. Lors de la finale du 23 mars 2021, M. Alladaye, un jeune francophone béninois, a été sélectionné pour son projet de commercialisation et d'innovation.



Protocole d'entente, d'une durée de quatre ans, signé le 19 novembre 2020 entre l'OQMJ et l'Institut du Nouveau Monde (INM) lors de La Tribune jeunesse, l'événement de clôture de [Re]connexion l'école d'été numérique de l'INM.

Dans le cadre de ce protocole d'entente, LOJIQ a soutenu la participation d'un jeune intervenant de l'INM à un webinaire organisé par le BIJ lors de la semaine des droits humains 2020.

Ce protocole d'entente vient formaliser un partenariat qui a débuté en 2004, année de création de l'INM. Il vise à initier et à travailler sur des projets conjoints au Québec, au Canada et à l'international afin de susciter une plus grande participation citoyenne des jeunes du Québec. Tout en favorisant les débats, l'objectif est d'aider les jeunes à concrétiser leurs idées et à les diffuser, afin qu'ils puissent apporter leurs propres solutions aux problèmes complexes de la société.



Protocole d'entente, d'une durée d'un an, signé lors d'une séance virtuelle le 12 janvier 2021 entre l'OQMJ et Québec international (QI).

En signant ce protocole d'entente, l'OQMJ et QI désirent consolider leur partenariat pour favoriser le développement personnel et professionnel des jeunes du Québec et des États et gouvernements membres de l'OIF.

Cette collaboration permet d'appuyer les projets de jeunes entrepreneurs à des fins d'exploration, d'apprentissage, de développement de marché et de bonification de leur démarche entrepreneuriale. Elle encourage également la participation de jeunes professionnels à des missions et à de grands événements internationaux sectoriels.

Grâce à cette entente, LOJIQ a soutenu la participation de 14 jeunes entrepreneurs à 4 projets.



Missions immersives pour femmes entrepreneures au sein des représentations du Québec

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes et du 50^e anniversaire de l'OIF, le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire de LOJIQ, a annoncé sa volonté d'offrir, annuellement et pour une durée de 3 ans, à des entrepreneures québécoises âgées de 18 à 35 ans la possibilité de réaliser des missions immersives sur l'un des 88 territoires des États et gouvernements membres de l'OIF.

En 2020, LOJIQ a ainsi travaillé sur les modalités entourant la mise en œuvre de cette initiative, en collaboration avec le MRIF et le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). Investissement Québec International (IQI) s'est joint aux échanges et collabore pour la première fois à un projet de LOJIQ. L'initiative doit être lancée durant l'année de programmation 2021-2022.



Collaboration avec le MAPAQ

LOJIQ s'est associé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans le cadre du Programme de stages préparatoires à l'établissement, afin de permettre à de jeunes adultes ayant un projet d'établissement et à de jeunes entrepreneurs du secteur de l'agriculture d'acquérir une formation approfondie et de l'expérience concrète dans leur secteur de production envisagé grâce à un stage dans une entreprise agricole située en dehors du Québec.

LOJIQ s'inscrit ainsi dans la feuille de route du Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire dont les actions découlent des échanges entre le MAPAQ et le SAJ.

PARTENARIATS AU CANADA

Des échanges entre l'OQMJ et des partenaires dans les provinces canadiennes ont mené à la signature de deux protocoles d'ententes qui ont pour but de renforcer les liens et d'encourager les échanges entre les jeunes adultes du Québec et les jeunes des communautés acadiennes et francophones du Canada atlantique, mais aussi d'établir des liens entre les jeunes francophones du Québec, des provinces canadiennes et les jeunes de la Francophonie internationale.

Pour certaines de ces ententes, le contexte de la COVID-19 a fait en sorte que des projets n'ont pas encore pu être réalisés.



Protocole d'entente, d'une durée de trois ans, signé entre l'OQMJ et la Société Nationale de l'Acadie (SNA) dans le cadre de la Commission Acadie-Québec le 26 novembre 2020.

Ce protocole d'entente a pour objectif de préciser les modalités de collaboration entre la SNA et LOJIQ dans les domaines de la mobilité étudiante, de l'entrepreneuriat, du développement de carrière, de l'engagement citoyen et de l'insertion socioprofessionnelle.



Protocole d'entente, d'une durée de trois ans, signé entre l'OQMJ et le Réseau de Développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE Canada) lors d'une séance virtuelle le 7 décembre 2020.

Ce protocole d'entente a pour objectif de préciser les modalités de collaboration entre le RDÉE Canada et LOJIQ dans les domaines de la mobilité étudiante, de l'entrepreneuriat, du développement de carrière, de l'engagement citoyen et de l'insertion socioprofessionnelle.

Dans le cadre de cette entente, LOJIQ a soutenu cette année 2 jeunes Québécois qui ont réalisé un stage en virtuel au sein de l'équipe du RDÉE Canada.

MAINTIEN DES PARTENARIATS À L'INTERNATIONAL

En raison de la pandémie de la COVID-19, il est à noter que, pour plusieurs ententes internationales toujours en vigueur, aucun projet n'a pu être développé au cours de l'année 2020-2021.

Bayerische
Staatsregierung



État de Bavière

Convention signée entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et la Chancellerie de l'État de Bavière, en juin 2013, pour une durée de deux ans, reconduite à trois reprises pour une période identique.



La Fondation Louisiane

Fondation Louisiane

Entente entre l'OQMJ et la Fondation Louisiane signée le 23 avril 2018 en Louisiane pour une période de trois ans.

Afin de sensibiliser les jeunes à la diversité de la francophonie en Amérique, cette entente facilite la réalisation de projets et de stages sur des thèmes liés à la francophonie, le développement durable, le tourisme, l'entrepreneuriat, la politique et à la médiation culturelle.



Institut mexicain de la jeunesse (IMJUVE)

Entente-cadre de coopération institutionnelle signée en 2000 par l'Office Québec-Amérique pour la jeunesse (OQAJ) et l'Institut mexicain de la jeunesse (IMJUVE - Instituto Mexicano de la Juventud), reconduite à cinq reprises.

Cette année, LOJIQ et l'IMJUVE ont travaillé étroitement ensemble, avec le soutien de la Délégation générale du Québec à Mexico, pour identifier des pistes de collaborations communes. Les membres des équipes des différents secteurs d'activités de part et d'autre ont travaillé en tandem sur des projets concrets.

À titre indicatif, en 2020-2021, LOJIQ a soutenu quinze jeunes Québécois qui ont réalisé une mission commerciale virtuelle organisée par les Missions commerciales de l'Université Laval. Durant cette mission, les jeunes ont pu accompagner virtuellement des entreprises québécoises intéressées à développer leurs activités, notamment au Mexique.



Réseau des villes francophones
et francophiles d'Amérique

Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique (RVFFA)

Protocole d'entente, signé à Québec le 19 juillet 2017 pour une durée de deux ans par l'OQMJ, le Centre de la Francophonie des Amériques (CFA), la Ville de Québec et l'OFQJ-section France, et renouvelé le 16 août 2019 à Moncton avec comme nouveau partenaire le BIJ.

Ce protocole d'entente permet la réalisation de stages en milieu de travail d'une durée de trois mois au sein des villes membres du réseau et des organismes partenaires situés sur leur territoire.

Le Réseau des Villes francophones et francophiles a été amené à clôturer ses activités le 31 décembre 2020. LOJIQ va poursuivre sa collaboration avec le Centre de la Francophonie des Amériques afin de permettre la réalisation de stages dans les communautés francophones des Amériques.

JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

République et Canton du Jura

Convention signée entre l'OQMJ et le Canton du Jura, en octobre 2010, pour une durée de trois ans, reconduite en 2013, 2016 et 2019 pour une période identique.



Parcours numérique francophone (PNF)

Convention signée le 25 novembre 2017, pour une durée de deux ans, entre l'OIF, l'OQMJ, l'OFQJ, le BIJ, Québec numérique, Atlantic 2.0 (La Cantine), le KIKK Festival et l'Africa Web Festival. La convention a été reconduite en 2018 pour une période de deux ans.

Le PNF est offert à de jeunes professionnels et entrepreneurs qui souhaitent s'inspirer des nouvelles tendances numériques de leurs secteurs, agrandir leur réseau d'affaires et s'ouvrir aux expertises développées dans d'autres pays.

Le PNF consiste à mettre en place quatre délégations de jeunes professionnels et entrepreneurs se retrouvant sur quatre événements phares du numérique au Québec, en France, en Communauté française de Belgique et en Côte d'Ivoire, respectivement : la Semaine numérique à Québec, le Web2day à Nantes, le KIKK festival à Namur et l'Africa Web Festival d'Abidjan.

Ce parcours réunit jusqu'à quarante participants de pays francophones par événement et vise à consolider les réseaux professionnels numériques à l'échelle de la francophonie. Les participants assistent à des conférences données par des experts, rencontrent des professionnels, développent de nouvelles relations et collaborations avec des entrepreneurs étrangers et étendent leurs perspectives à de nouveaux territoires.



Accord-cadre entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), sections québécoise et française

Accord-cadre entre l'OFQJ et l'OIF signé le 3 mars 2015 et reconduit en mars 2018 pour une durée de trois ans.

Cet accord a pour objectif de développer des collaborations en Francophonie sur des questions et domaines d'intérêts communs concernant la jeunesse.



Royaume du Maroc

Entente signée à Rabat, le 11 mars 2019, entre l'OQMJ et le Ministère de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc.

Cette entente, d'une durée de trois ans, vise la mise en œuvre d'activités de mobilité internationale permettant aux jeunes adultes d'améliorer leurs habiletés



Union Nationale des Missions Locales (UNML) et Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)

Convention de partenariat entre l'OFQJ, l'Union Nationale des Missions locales et le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec signée le 22 juin 2017.

Cette convention définit la mise en œuvre d'actions de mobilité, d'échange, de bonnes pratiques et d'expertise pour les jeunes en insertion socioprofessionnelle.

professionnelles en réalisant un projet au Québec ou au Maroc. Les activités sont soutenues dans le cadre des axes d'intervention suivants: entrepreneuriat et emploi; engagement citoyen et volontariat; employabilité et insertion socioprofessionnelle; action artistique et culturelle; développement professionnel (stages en milieu de travail) et lutte aux changements climatiques.

**Relations
internationales
et Francophonie**

Québec 

Programme de stages dans les Représentations du Québec à l'étranger

Dans le cadre du partenariat avec le MRIF, LOJIQ a présenté pour la quatrième année consécutive le programme de stages professionnels en milieu de travail au sein des représentations du Québec à l'étranger afin de contribuer au développement professionnel des jeunes adultes québécois et au rayonnement du Québec à l'international.

10 stages virtuels ont été réalisés dans le cadre de ce programme, notamment avec des représentations situées dans les villes suivantes: Houston, Shanghai, Barcelone, Abidjan, Chicago, Bruxelles, Paris et New York.

Stages dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales

Dans le cadre du Programme de stages dans les organisations internationales gouvernementales (PSOIG) du MRIF, une collaboration avec LOJIQ a débuté afin d'offrir des opportunités de stage dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales qui ne pouvaient être acceptées au PSOIG.

7 stages virtuels ont été organisés dans le cadre de cette nouvelle offre. Mentionnons particulièrement les organisations suivantes: l'Organisation universitaire interaméricaine, l'Association internationale de science politique, le Secrétariat International de l'Eau et le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone.



Caroline Arnouk



LOJIQ PLUS ACCESSIBLE AUX JEUNES

- Mise en place de nouveaux chantiers - p 88



LOJIQ PLUS ACCESSIBLE AUX JEUNES

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX CHANTIERS

L'accessibilité de tous les jeunes du Québec aux programmes de LOJIQ est l'une des préoccupations centrales de l'Office. Cette priorité est inscrite dans son modèle d'affaires présenté au Conseil du Trésor en juillet 2018.

Depuis le 1^{er} avril 2020, LOJIQ a entamé une réflexion collective sur la mise en place d'actions concrètes favorisant une plus grande accessibilité qui puisse répondre aux besoins actuels des jeunes adultes du Québec actifs.

Création du comité de pilotage diversité et inclusion

Un comité de pilotage Diversité et inclusion a été créé pour harmoniser les pratiques mises en place et s'assurer d'une réelle accessibilité aux initiatives de LOJIQ pour les jeunes des communautés culturelles minoritaires, des Premières Nations et Inuit, les jeunes présentant des limitations fonctionnelles et les jeunes de la diversité sexuelle et de genre. Le comité a notamment organisé plusieurs séances de formations auprès des équipes de LOJIQ afin qu'elles puissent être attentives aux réalités diversifiées vécues par les jeunes du Québec et d'ailleurs :

- Formation interactive concernant les Réalités et Droits des peuples autochtones présentée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ);
- Atelier divisé en trois grands thèmes: la culture, la communication, la sécurisation culturelle et le concept d'allié. Il a été présenté par Annik Gill, chargée de projets à LOJIQ et coordonnatrice du chantier portant sur l'accessibilité des programmes de LOJIQ aux jeunes des Premières nations et aux jeunes Inuit;
- Formation interactive Racisme, comprendre pour agir, animée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ);
- Formation Service Complice sur l'accueil et le service aux personnes en situation de handicap, offerte par l'organisme Kéroul.

Membres de l'équipe LOJIQ constituant ce comité :

- Geneviève Lambert – directrice partenariats et développement
- Selwa Abou-el-aazm : coordinatrice du Comité de pilotage et du chantier portant sur l'accessibilité des programmes de LOJIQ aux jeunes des communautés culturelles minoritaires
- Marianne Archambault : coordinatrice du chantier portant sur l'accessibilité des programmes de LOJIQ aux jeunes ayant des limitations fonctionnelles
- Annik Gill : coordinatrice du chantier portant sur l'accessibilité des programmes de LOJIQ aux jeunes des Premières Nations et aux jeunes Inuit
- Justin Maheu : coordinateur du chantier portant sur l'accessibilité des programmes de LOJIQ aux jeunes de la diversité sexuelle et de genre.

Chantier sur les services aux jeunes en situation de handicap

Un groupe de travail a entamé une réflexion et une consultation visant à augmenter l'accessibilité de l'ensemble des programmes de LOJIQ aux personnes ayant une limitation fonctionnel.

Le groupe de travail s'est donné pour objectifs d'identifier les besoins exprimés par les employés de LOJIQ en termes de connaissances et de sensibilisation, d'adopter une stratégie de sensibilisation, de détailler les besoins réels des participants LOJIQ en situation d'handicap, et de proposer des modifications pertinentes au processus de dépôt de projet, de dépôt de candidatures et de participation aux projets LOJIQ.

Le plan d'action 2020-2023 (voir annexe 3) conçu en collaboration avec l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) constitue la toute première étape d'un cheminement en évolution.

De plus, le site Internet de LOJIQ a d'ores et déjà été modifié afin d'assurer son accessibilité. Des améliorations supplémentaires seront encore apportées en 2021. Afin d'assurer la bonne mise en œuvre du plan, un comité de suivi et de référence permanent a également été créé.

Membres de l'équipe LOJIQ constituant ce comité :

- Geneviève Lambert, directrice partenariats et développement ;
- Marianne Archambault-Laliberté, responsable du plan d'action, chargée de projet au programme Engagement citoyen ;
- Justin Maheu, coordonnateur du programme Développement de carrière ;
- Stéphanie Faucher, chargée de projet au programme Développement de carrière ;
- Geneviève Fradette, coordonnatrice des programmes Mobilité étudiante et Insertion socioprofessionnelle ;
- Martin Delgado, technicien au programme Mobilité étudiante ;
- Rodolphe Dumas, chargé de projet au programme Entrepreneuriat ;
- Michel Lagacé, chargé des communications et de la gestion documentaire.

Chantier sur les services pour la relève en recherche

Suite à la hausse de candidatures déposées à LOJIQ par les jeunes chercheurs de la relève au sein de quatre des cinq programmes de LOJIQ (Engagement citoyen, Développement de carrière, Entrepreneuriat, Mobilité étudiante et Insertion socioprofessionnelle) et à l'importance que revêt la mobilité dans ces trajectoires scolaires et professionnelles, LOJIQ a souhaité porter une attention particulière à ces profils, à travers une réflexion portant sur l'adéquation entre ses programmes et la réalité des jeunes chercheurs de la relève.

Un groupe de travail géré par l'équipe des programmes a identifié, par le biais d'un processus consultatif, les besoins des futurs chercheurs inscrits dans les universités québécoises en considérant les défis qu'ils doivent relever.

Les travaux ont abouti à la rédaction d'un plan d'action 2020-2023 (voir annexe 4) dédié aux étudiants de 2^e et 3^e cycle et à la création d'opportunités de développement de carrière sur le plan local, national et international.

Ce chantier a notamment généré la création d'une nouvelle rubrique sur le site de LOJIQ permettant aux jeunes chercheurs et anciens participants des programmes de faire connaître à un large public leur recherche scientifique ou de formuler une réflexion sur l'actualité ou un sujet qui leur tient à cœur.

Membres de l'équipe LOJIQ constituant ce comité :

- Geneviève Lambert, directrice partenariats et développement ;
- Geneviève Fradette, responsable du plan d'action, coordonnatrice des programmes Mobilité étudiante et Insertion socioprofessionnelle ;
- Annik Gill, technicienne au programme Mobilité étudiante ;
- Justin Maheu, coordonnateur du programme Développement de carrière ;
- Stéphanie Faucher, chargée de projet au programme Développement de carrière ;
- Amine Frini, coordonnateur au programme Développement de carrière ;
- Caroline Bénard, chargée de projet au programme Engagement citoyen (anciennement en Entrepreneuriat) ;
- Julie Larocque, chargée de projet au programme Engagement citoyen ;
- Thierry Tulasne, coordonnateur au programme Engagement citoyen ;
- Catherine Paradis, chargée de projets Mobilité étudiante (pour la partie persévérance scolaire aux 2^e et 3^e cycles uniquement).



Jade Boivin
Services publics, c'est votre tour de nous laisser vous parler d'amour



Gabriel Laferrière
La reconversion de bâtiments industriels patrimoniaux



Alexandre Gagnon
Comment les villes repensent-elles leur territoire face aux inondations ?



Arsène Salifou
Analyse d'impact des activités anthropiques sur la forêt d'Agoua



Nicolas Brodeur
La physique peut nous éclairer sur l'origine de la vie



Joséphine Lapointe
Intégration professionnelle des PVTistes : étude et enjeux



Annabelle Berthiaume
Les défis de l'intervention en contexte d'embourgeoisement.



Laurent Bellemare
Une histoire des musiques indonésiennes au Canada



Marie-Christine Pettiquay



COMMUNICATIONS

- Les grandes orientations - *p 94*
- Une année marquée par la promotion des nouveaux axes - *p 96*
- Approche partenariale et stratégie de promotion croisée - *p 99*
- Des activités contribuant au rayonnement de la jeunesse - *p 99*
- Québec Volontaire - *p 101*
- Au cœur de l'action en temps de COVID - *p 102*
- Un site Internet au cœur de l'action d'information et de promotion - *p 102*
- Rayonnement sur les réseaux sociaux - *p 104*
- Retombées médias - *p 105*
- Les nouveaux outils de la communication interne - *p 106*
- Gestion de l'information pendant la pandémie / gestion rapatriement - *p 107*
- Ce qu'ils en ont dit - *p 108*



COMMUNICATIONS

LES GRANDES ORIENTATIONS

Mandat et stratégie de communication

La crise sanitaire a incité l'équipe des communications à repenser ses efforts de découvrabilité, à ajouter de nouvelles compétences impératives pour faire face aux enjeux post-COVID et à garantir le même niveau d'exigence quant à la qualité des contenus produits, à la pertinence de l'information et le soutien aux équipes.

L'équipe a ainsi rempli les missions suivantes :

- Faire exister l'organisme et la marque LOJIQ et occuper le terrain dans une période très cacophonique ;
- Se déployer en ligne ;
- Redimensionner la cible à l'aide d'une nouvelle approche en intelligence d'affaires ;
- Développer de nouveaux savoir-faire ;
- Repenser les vecteurs de communications ;
- Éditorialiser la présence.

Présence en ligne / production de contenus originaux

À travers la présence et le déploiement de contenus en ligne nécessaires pour occuper le terrain, les derniers mois ont suscité le développement de nombreuses initiatives. Ainsi, le service s'est mis à produire et post-produire un contenu original de qualité salué par la communauté :

webinaires, capsules vidéo, balados, éditorialisation des plateformes. Ces efforts ont nécessité la création du « Studio LOJIQ », rendant l'organisme autonome et compétent en termes de création de contenu.



Principales campagnes de communication

La communication ayant été d'une importance cruciale en contexte de pandémie, d'importantes campagnes de communication ont été développées :

- Diffusion sur le site Internet et les réseaux sociaux durant sept semaines de « La Pépinière LOJIQ propulse les talents »;
- Organisation, diffusion et promotion de la série de 4 webinaires « RésiliArt » en collaboration avec l'UNESCO et la Chaire de gestion des arts HEC Montréal;
- Lancement et développement de la campagne « Québec Volontaire s'adapte »: réalisation de capsules vidéo mettant de l'avant des membres de l'équipe du programme, des personnalités engagées et des participants; présence médiatique en région; campagnes sur les réseaux sociaux;
- Lancement et développement de la campagne « LOJIQ bonifie son offre de service dédiée aux 18-35 ans pour contribuer à la relance économique du Québec » (communiqué de presse, lettre ouverte aux médias, nouvelle identité visuelle sur les réseaux sociaux, envoi de courriels de masse aux participants et partenaires);
- Promotion en ligne des capsules vidéo tournées au Lion d'Or dans le cadre du « Week-end de la jeune scène québécoise à Saint-Malo 2.0 »;
- Organisation, diffusion et promotion de la série de 4 webinaires « En route vers la COP26 »;
- Co-organisation, diffusion et promotion avec les partenaires bilatéraux des webinaires « Osons la mobilité de demain » et « Osons la francophonie de demain »;
- Réalisation de capsules de présentation pour promouvoir des signatures d'ententes bilatérales (ACFAS, RDÉE, INM, SNA, QI);
- Promotion de la série de balados « Cultures durables » produits par LOJIQ, en collaboration avec la maison de production Grand Public et La Fabrique culturelle de Télé-Québec;
- Organisation, diffusion et promotion du webinaire « L'engagement des jeunes et leur vision pour l'avenir »;
- Déploiement et animation de la campagne de communication interne.

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA PROMOTION DES NOUVEAUX AXES

L'équipe des communications de LOJIQ a adapté sa mission afin de répondre aux enjeux de cette période particulière. Les objectifs étaient de permettre aux jeunes Québécois de continuer leur développement professionnel et personnel et de se préparer pour la reprise économique du Québec. Plusieurs outils ont été déployés simultanément afin de faire connaître l'offre de service bonifiée de LOJIQ aux 18-35 ans du Québec.

Bonification de l'offre de services



Le 22 juin 2020 marque l'annonce officielle de la bonification de l'offre de service. En collaboration avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et le Secrétariat à la jeunesse, LOJIQ a diffusé un communiqué de presse présentant ses 3 nouveaux axes d'intervention, fondés sur les possibilités offertes par les outils technologiques ainsi que l'engagement des jeunes au sein de leur communauté.

Madame Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, a précisé ce jour-là que « la crise sanitaire que nous traversons demande une grande capacité d'innovation et d'adaptation de la part des organismes québécois, et le lancement de l'offre bonifiée de LOJIQ en est un bon exemple. Grâce aux nouveaux programmes mis

sur pieds par LOJIQ, je suis très heureuse de constater que les jeunes Québécois, malgré la crise de la COVID-19, pourront continuer à se perfectionner auprès de nos partenaires internationaux grâce à l'apport de la technologie, et ce, tant sur le plan personnel que professionnel. »

En plus des relais sur les réseaux sociaux, plusieurs nouvelles décrivant les détails de la nouvelle offre ainsi que des exemples concrets de projets ont également été mises en ligne. L'ensemble des partenaires a également été directement avisé de la mise en place de cette nouvelle offre. Toutes ces communications ont été accompagnées d'une nouvelle identité visuelle, déclinée sur l'ensemble des supports numériques de l'organisme.

Québec Volontaire s'adapte

**QUÉBEC
VOLONTAIRE**

Expérience humaine
Implication
Volontariat
Ouverture
Partage
Communauté
Engagement

Québec Volontaire adapte temporairement son offre

**Pour lutter
contre la COVID-19**

ENGAGE-TOI!

Vas-y ! C'est **lojiq.org**

Début juillet 2020, les communications de LOJIQ se sont mobilisées pour annoncer l'adaptation du programme Québec Volontaire. Le but était de pouvoir répondre au besoin de mettre en relation de jeunes citoyens engagés avec les organismes souhaitant accueillir des volontaires partout au Québec.

La diffusion d'un communiqué de presse a également marqué le coup d'envoi de cette campagne de promotion. Monsieur Samuel Poulin, adjoint parlementaire du premier ministre pour le volet jeunesse, y a indiqué que « LOJIQ veut répondre au désir des jeunes de s'impliquer dans leurs communautés et ailleurs, autant sur le terrain que par tout autre moyen mis à leur disposition. Loin de se résigner à être une simple spectatrice, la jeunesse souhaite contribuer à la résolution de cette crise sans précédent. Je félicite, encore une fois, LOJIQ d'avoir su adapter son offre de service afin de proposer de telles possibilités aux jeunes du Québec dans le contexte de la relance. »

Québec Volontaire en période de Covid-19, c'est quoi ?

- 10 à 30 heures de volontariat / semaine
- Présence sur le terrain ou en virtuel
- Projets de 3 semaines à 6 mois
- Compensation financière : 50 \$ / jour



Afin d'illustrer les nouveautés offertes par Québec Volontaire, une capsule vidéo a été produite et relayée sur l'ensemble de nos plateformes. Les publications sur les réseaux sociaux renvoyaient également vers une nouvelle page de notre site Internet permettant de soumettre facilement des candidatures.

LA PRESSE+ DÉCOUVREZ LA PRESSE+ CE DONT VOUS AVEZ BESOIN ÉTAPES D'INSTALLATION

PROGRAMME QUÉBEC VOLONTAIRE
PROGRAMME QUÉBEC VOLONTAIRE
S'ENGAGER POUR LA SUITE DU MONDE

JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY
ADMINISTRATEUR DE LA FONDATION LOJIQ (OFFICES JEUNESSE INTERNATIONAUX DU QUÉBEC) ET HUIT AUTRES
ADMINISTRATEURS SIGNATAIRES*

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, des milliers de Québécois ont fait preuve d'une formidable générosité.

Alors que le confinement nous intimait de rester chez soi, ils ont répondu à l'appel de la communauté et manifesté leur volonté d'aller prêter main-forte dans les CHSLD, dans les banques alimentaires, dans les champs et partout ailleurs où les besoins se faisaient urgents.

Or, les conséquences délétères de la crise n'ont pas fini de se faire sentir. Les besoins restent grands et des centaines d'organismes espèrent des renforts. C'est pourquoi le programme Québec Volontaire souhaite faire vivre et durer l'élan de générosité qui a animé les Québécois ces derniers mois en permettant aux jeunes adultes de 18 à 35 ans de s'engager dans la communauté en ces temps particulièrement difficiles.

Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), qui gèrent ce programme, sont connus des jeunes comme un tremplin vers des expériences de toutes sortes à l'étranger. Avec Québec Volontaire, c'est le Québec qui devient la principale destination et la société à laquelle contribuer. L'occasion est donc belle de partir à la rencontre de l'autre, de lui donner un coup de main et, par la même occasion, de découvrir le Québec, de décroquer les esprits et les communautés à travers le territoire. C'est l'occasion de « faire le tour de monde qui m'entoure ici », pour dire comme Claude Dubois, et de tricoter des mailles serrées dans notre tissu social.

Lors de cette même période, une lettre ouverte cosignée par neuf administrateurs de la Fondation LOJIQ a été publiée sur les plateformes de La Presse et du Soleil. Intitulée « S'engager pour la suite du monde », cette lettre ouverte a fait mention de la générosité des Québécois depuis le début de la pandémie et de leur capacité à prêter main-forte dans les endroits où les besoins se faisaient urgents. En faisant le lien avec Québec Volontaire, les cosignataires ont expliqué comment s'impliquer grâce au volontariat. Cette publication, qui a donné une belle visibilité au programme Québec Volontaire, fut la première d'une longue série de retombées médiatiques dans les régions du Québec.

APPROCHE PARTENARIALE ET STRATÉGIE DE PROMOTION CROISÉE

Afin d'élargir le spectre des possibles et d'appuyer l'effort de rapprochement stratégique, l'équipe a soutenu l'approche partenariale de l'organisme en proposant un cadre générique pour la constitution des ententes.

Le but est de mieux faire rayonner les actions de LOJIQ à l'aide de nombreuses opérations de promotion croisée. Chaque démarche de partenariat s'accompagne désormais d'une vision stratégique en termes de communication fondée sur des plans de promotion et/ou de visibilité qui doivent mener à une plus grande mise en valeur des plateformes de LOJIQ.



LOJIQ et Québec International signent une...

LOJIQ et le RDÉE Canada renforcent leur collaboration

Entente LOJIQ SNA : Favoriser les échanges...

Entente LOJIQ-Acfas : Jean-Stéphane Bernard explique...

Afin de célébrer la signature des ententes avec la Société Nationale de l'Acadie (SNA), le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), Québec International et l'Acfas, LOJIQ, accompagné de ses partenaires, a produit des capsules vidéo célébrant ces nouvelles collaborations et détaillant les objectifs de ces partenariats.

DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT AU RAYONNEMENT DE LA JEUNESSE

L'équipe des communications de LOJIQ a organisé, produit et diffusé du printemps 2020 au 31 mars 2021 pas moins de 13 activités numériques. L'équipe s'est rapidement adaptée à cette nouvelle façon d'organiser les événements afin de rejoindre ses différentes cibles: ses participants, ses partenaires et ses bailleurs de fonds.

Les principaux sujets abordés ont été les arts et la culture, la lutte contre les changements climatiques, l'innovation sociale ou encore la francophonie. Bien que certains de ces événements aient été totalement autoproduits, d'autres ont été organisés avec nos partenaires bilatéraux (l'OFQJ en France et le Bureau International Jeunesse de la Fédération

Wallonie-Bruxelles) ou encore avec des partenaires institutionnels: l'UNESCO, le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), la Maison du Québec à Saint-Malo, la Chaire de gestion des arts de HEC Montréal, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, etc.

Pour chacun de ces événements, nous avons tenu à ce que nos participants soient au centre des activités, afin qu'ils puissent témoigner de leur vécu et des retombées de leurs projets. En plus des événements mentionnés précédemment à la section 2 du rapport d'activités, notons aussi:

INVITATION

WEBINAIRE

L'engagement des jeunes
et leur vision pour l'avenir



Le président-directeur général
de LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec
Monsieur Jean-Stéphane Bernard

vous convie à un webinaire placé sous le thème de
L'engagement des jeunes et leur vision pour l'avenir

en présence de

la ministre des Relations internationales et de la Francophonie
et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Madame Nadine Girault

et

l'adjoint parlementaire du premier ministre (volet jeunesse)
et adjoint parlementaire de la ministre du Tourisme

Monsieur Samuel Poulin

Le jeudi 25 février 2021 de 13 h 30 à 14 h 15

zoom

RSVP avant le 22 février à 17 h

invitation@lojiq.org | 1 800 465-4255

Québec

lojiq Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

L'engagement des jeunes et leur vision pour l'avenir

Un webinaire organisé afin de présenter à Mme Nadine Girault et M. Samuel Poulin les différents projets mis en œuvre par les équipes de LOJIQ depuis le début de la crise sanitaire. 11 participants et quelques partenaires ont témoigné de leurs expériences avec LOJIQ, de la façon dont ils s'engagent ainsi que de leur vision pour l'avenir.

80

participants
en ligne

2046

auditoire
touché

CORIM: Faire rayonner notre culture et nos valeurs dans le monde

Dans le cadre d'un événement organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal, LOJIQ a permis à deux de ses anciennes participantes, Vanessa Kanga et Natasha Kanapé Fontaine, de s'entretenir avec les représentants du Conseil des arts du Canada et de la SODEC afin de faire un état des lieux de l'écosystème culturel québécois.

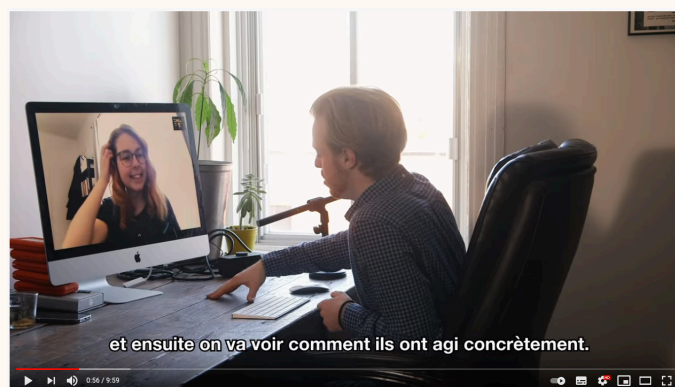


QUÉBEC VOLONTAIRE

Le programme Québec Volontaire a été mis en place pour accompagner les jeunes qui souhaitent développer leur engagement citoyen. En ces temps de pandémie, de nombreux jeunes continuent à vouloir poser des gestes pour la société, et les organismes ont besoin d'eux pour les accomplir.

Pour atteindre cet objectif, l'équipe des communications, en collaboration avec l'équipe du programme Engagement citoyen, s'est mobilisée pour rejoindre ces jeunes. Un important travail de relations publiques a permis d'obtenir deux belles collaborations :

- L'aventurière Mylène Paquette a expliqué dans une capsule vidéo pourquoi il est important de s'engager dans un projet de volontariat
- Le réalisateur et youtubeur Émile Roy a créé une vidéo qui met en lumière les projets de volontariat de 6 jeunes Québécois. Tous ont pris part à un mandat au sein du programme Québec Volontaire. À travers la capsule « Rencontres avec des gens qui ont choisi d'agir » visionnée près de 10 000 fois sur sa page YouTube, le jeune vidéaste a salué leur engagement dans des projets structurants pour notre société.



Rencontres avec des gens qui ont choisi d'agir
9 721 vues · 25 mars 2021

Par ailleurs, plusieurs outils ont été mis en place afin de promouvoir l'offre adaptée du programme Québec Volontaire :

- Création de pages dédiées à Québec Volontaire (information, formulaires d'inscription) sur le site Internet ;
- Rédaction de plusieurs nouvelles en ligne présentant des exemples de projets ou des témoignages de participants ;
- Réalisation d'une capsule vidéo sur les nouveautés du programme ;
- Collaboration avec plusieurs médias à Montréal et en région (Noovo, La Presse, Le Soleil, Métro, Le Courrier du Sud, Le Nouvelliste, EstriePlus, Grenier aux nouvelles, etc.) ;
- Élaboration d'un « Kit COVID » remis aux participants ayant un mandat de volontariat en contexte local. Le kit comportait un masque écologique, lavable et réutilisable confectionné par une entreprise d'économie sociale et solidaire, ainsi qu'une bouteille de gel désinfectant conçu par notre ancien participant Nicolas Duvernois, fondateur de Pure Vodka.



AU CŒUR DE L'ACTION EN TEMPS DE COVID

Depuis le début de la COVID-19, la détresse psychologique est très présente chez les Québécois de 18 à 35 ans et celle-ci continuera à se faire ressentir à long terme. Pour s'assurer de leur bien-être et atténuer les effets de l'anxiété, LOJIQ a mis en œuvre plusieurs projets permettant aux jeunes de s'éduquer et de faire face à ces enjeux.

Tout d'abord, en collaboration avec l'Acfas, LOJIQ a animé une discussion ouverte le 29 octobre 2020 portant sur l'impact de l'absence de mobilité: les effets sur la santé mentale, la persévérance scolaire, l'isolement, les opportunités, la trajectoire scolaire et professionnelle, etc. Ce fut l'occasion pour de jeunes chercheurs de la relève de témoigner des impacts de la COVID-19 sur leur parcours universitaire et des stratégies de motivation qu'ils ont mise en place. Sachant que la santé psychologique est un sujet crucial chez les étudiants, cette discussion permettait d'être à l'écoute de leurs besoins pour mieux les accompagner.

Quelques jours plus tard, le 3 novembre, LOJIQ a soutenu la participation d'une jeune étudiante à la conférence annuelle du Centre d'innovation en santé mentale. Cette conférence virtuelle proposait 30 ateliers présentant certaines pratiques prometteuses et émergentes du secteur de la santé mentale et du bien-être.

Finalement, le 28 janvier, LOJIQ et le Bureau International Jeunesse (BIJ) ont organisé un groupe de réflexion sur la question du bien-être des jeunes dans un contexte de pandémie et de distanciation sociale et physique. Une vingtaine de travailleurs jeunesse, éducateurs, chercheurs et entrepreneurs sociaux du Québec et de la Fédération Wallonie-Bruxelles étaient présents pour cet événement en ligne.

Cet événement avait pour but d'ouvrir la discussion sur la santé physique et mentale des jeunes et de :

- Prendre un temps de recul, en groupe, sur la dernière année de pandémie ;
- Faire ressortir les méthodes et stratégies d'adaptation ;
- Mettre en avant les forces de la jeunesse et leur résilience ;
- Ancrer les méthodes et stratégies des jeunes et des organisations, en les mettant en relation avec la théorie, les concepts et la recherche scientifique ;
- Réseauter, sortir de l'isolement et partager un vécu sans limites géographiques

UN SITE INTERNET AU CŒUR DE L'ACTION D'INFORMATION ET DE PROMOTION

En 2020-2021, l'équipe des communications a continué d'alimenter le nouveau site Internet de LOJIQ. Malgré une baisse du trafic imputable à la pandémie et à l'absence de mobilité, les objectifs du site sont restés les mêmes : informer les visiteurs et rendre accessible l'offre de LOJIQ. Le site est le point d'entrée qui permet à la clientèle de s'informer sur les 5 programmes et 3 initiatives, de déposer un projet, de consulter les offres et de poser sa candidature, de connaître l'historique des Offices, de développer un partenariat, d'adhérer à la Fondation LOJIQ, etc. Le site Internet doit demeurer au cœur de l'actualité LOJIQ. En témoignent les 101 nouvelles éditées par l'équipe.

LOJIQ enrichit son offre

Malgré plusieurs mois sans mobilité, l'équipe des communications a poursuivi ses efforts pour faire connaître son offre adaptée. Début janvier 2021, une nouvelle page a été créée sur le site Internet. Nommée «LOJIQ enrichit son offre» elle détaille tous les types de projets possibles selon chaque programme, en plus de présenter des exemples concrets. Lors de la mise en ligne, une campagne de promotion a été lancée sur nos réseaux sociaux.

Les nouveautés sur lojiq.org

Un site toujours attractif malgré une baisse de trafic liée à la crise de la COVID-19

- Une page « Urgence » mise en place dès le début de la pandémie pour informer les participants en temps réel de l'évolution des projets et des annulations;
- Une page « FAQ COVID-19 » permettant de regrouper les réponses aux questions les plus fréquemment posées;
- Une page « LOJIQ enrichit son offre » présentant en détail les possibilités offertes en temps de crise sanitaire pour chaque programme.

2020-2021

Utilisateurs	126 299
Nouveaux utilisateurs	122 245
Sessions	216 801
Nombre de sessions / utilisateurs	1,72
Pages vues	538 623
Pages / sessions	2,48
Durée moyenne des sessions en min	3: 06
Taux de rebond	46,16 %

Une augmentation constante de la proportion des connexions sur les cellulaires depuis les dernières années (d'où l'importance d'avoir transféré vers un site réactif)

2018-2019 2019-2020 2020-2021

Ordinateur	79,74 %	61,69 %	56,42 %
Mobile	15,70 %	35,42 %	41,50 %
Tablette	4,56 %	2,90 %	2,08 %


RAYONNEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX













Malgré une année difficile marquée par l'arrêt de la mobilité, les réseaux sociaux de LOJIQ ont su s'adapter à la baisse de projets en publiant sans cesse un contenu enrichissant, intéressant et surtout informatif pour les jeunes de 18 à 35 ans.

Les plateformes ont été principalement utilisées pour :

- Augmenter la création de contenus propres à LOJIQ en assurant une présence en ligne accompagnée d'une stratégie adaptée à chaque réseau social ;
- Mettre en valeur de façon optimale les actions de l'organisme ainsi que celles des partenaires et collaborateurs ;
- Assurer une cohérence des supports, des lignes communicationnelles claires sur les réseaux sociaux et sur le site Internet qui mettent en valeur les participants ;
- Offrir un contenu prescripteur et informatif à la communauté LOJIQ et ses participants ;

Les 5 comptes ont vu leur nombre d'abonnés augmenter, avec une forte hausse d'environ 45% sur LinkedIn comme élément marquant, suivi d'Instagram avec une augmentation d'environ 25%, de YouTube avec 20%, de Facebook avec 6% et finalement de Twitter avec 2%.

 Abonnés

2019 - 2020	2020 - 2021	Évolution
f FACEBOOK		
 24 464	 26 001	 + 6,3%
t TWITTER		
 7 172	 7 282	 + 1,5%
in LINKEDIN		
 6 193	 8 678	 + 40,1%
Instagram		
 1 037	 1 310	 + 26,3%

RETOMBÉES MÉDIAS

L'ensemble des activités de LOJIQ (promotion des nouveaux axes, événements en ligne, activités avec les partenaires et retombées des projets de participants) ont permis à LOJIQ de recenser **115 retombées médias** tout au long de l'année. Au cours de l'année, 11 communiqués de presse ont été produits et diffusés.

Les retombées les plus significatives ont été observées pour :

Québec Volontaire :



- Publication dans La Presse d'une lettre ouverte cosignée par plusieurs administrateurs de la Fondation LOJIQ intitulée « S'engager pour la suite du monde » et reprise un mois plus tard par Le Soleil avec le titre « Programme Québec Volontaire: pour s'engager et (se) découvrir ».
- Présentation de l'offre bonifiée dans le cadre du bulletin de nouvelles NVL de Noovo avec entrevues du coordonnateur du programme et de la chargée de projets.
- Diffusion sur YouTube de la capsule de présentation de 6 participants réalisée par l'influenceur Émile Roy: « Rencontres avec des gens qui ont décidé d'agir ».

LOJIQ: la mobilité autrement!

- Journée internationale de la Francophonie: Publication dans les éditions imprimée et numérique du Soleil d'une entrevue avec Jean-Stéphane Bernard qui a présenté les activités de LOJIQ dans l'espace francophone dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie.

Webinaire « L'engagement des jeunes et leur vision pour l'avenir »:



- Publication dans l'Actualité et MSN actualités d'un article rédigé par La Presse canadienne intitulé « La ministre Girault salue l'implication et la résilience des jeunes ». Cet article faisait suite à l'événement en ligne lors duquel plusieurs participants aux programmes de LOJIQ ont témoigné des efforts déployés depuis le début de la crise sanitaire à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Nadine Girault, et à l'adjoint parlementaire du premier ministre pour la jeunesse, Samuel Poulin.



LES NOUVEAUX OUTILS DE LA COMMUNICATION INTERNE

L'équipe de LOJIQ s'est adaptée aux nouvelles méthodes de travail liées à la distance et au télétravail. En période de changement ou de gestion de crise, la communication interne devient primordiale. C'est pourquoi l'équipe des communications a proposé d'améliorer les outils existants et de mettre en place de nouvelles façons de faire. Dès le mois de mai, plusieurs étapes ont été identifiées pour mettre en place une stratégie de communication interne visant à rassembler et à souder l'équipe :

lojiq Les Offices jeunesse Internationaux du Québec
Office franco-québécois pour la jeunesse
Office Québec-Monde pour la jeunesse

INFOLETTRE INTERNE | 11 nov. 2020

Comment ça va?

Lors de la dernière infolettre, 22 personnes ont répondu au sondage, avec une note moyenne de 3,8 / 6. Le niveau du moral des troupes est identique à la dernière fois!

Et aujourd'hui, comment vas-tu?

Quoi de neuf?

> Avez-vous téléchargé l'application Alerte COVID?

Le gouvernement du Québec invite l'ensemble des employés de la fonction publique québécoise à télécharger, sur une base volontaire, l'application Alerte COVID.

Cette application représente un outil efficace afin de vous protéger, vous et votre entourage.

En savoir plus

L'infolettre interne

La première infolettre interne revampée a été envoyée au début du mois de juin 2020. Jusqu'à la fin de l'année financière, ce sont 12 éditions qui ont été acheminées aux équipes de Montréal et de Québec. Les principales rubriques qui composent l'infolettre sont :

- Humeur: Comment ça va?
- Articles: Par exemple, plan de retour au bureau, modifications au régime d'assurance, etc.
- Qui fait quoi: Comment s'organisent les équipes?
- Sondages: Pour découvrir des talents cachés, etc.
- Partage: Annonce des plateformes de partage sur Teams comme le canal « bons plans »
- Chiffres de la semaine
- Lu dans la presse
- Les événements à ne pas manquer
- Les grands projets transversaux menés par les membres de l'équipe LOJIQ

La « pause-café » virtuelle



La pause-café virtuelle quotidienne a été mis en place en octobre, afin de permettre aux membres de l'équipe de se retrouver durant une quinzaine de minutes pour échanger sur des sujets extérieurs au travail. Ce sas de décompression a permis de créer une réelle cohésion d'équipe. Outre les discussions informelles, plusieurs jeux ont été proposés: Le jeu « 1 vérité, 2 mensonges », tout un succès, a fait découvrir la face cachée de plusieurs collègues. Des jeux-questionnaires ont également été organisés pour « tester » les connaissances de nos collègues dans des domaines divers tels que l'environnement, la culture, les membres de l'équipe, etc. Finalement, la pause virtuelle a aussi été l'occasion de faire de l'exercice, avec l'aide des capsules du CEPSUM!

Les rencontres du personnel



La gestion de la crise a nécessité la mise en place d'une rencontre hebdomadaire regroupant l'ensemble du personnel. Depuis, ce rendez-vous a été maintenu de manière bimensuelle, afin que l'équipe soit informée régulièrement de l'avancement des différents dossiers menés par chaque direction.

GESTION DE L'INFORMATION PENDANT LA PANDÉMIE / GESTION RAPATRIEMENT

En début d'année financière, l'équipe des communications a fait preuve de réactivité et s'est entièrement mobilisée pour informer les 1000 participants qui réalisaient à ce moment-là un projet de mobilité des développements liés à la pandémie. Notre stratégie consistait à rejoindre nos participants par l'envoi de courriels de masse et par des publications sur nos réseaux sociaux les invitant à consulter la page Urgence de notre site Internet ainsi qu'une page FAQ mise à jour quotidiennement. Plusieurs nouvelles ont également détaillé les actions entreprises par l'équipe LOJIQ.

Suite à la mise en place de ce dispositif, des dizaines de participants ont souhaité faire part de leur reconnaissance. Leurs témoignages ont été publiés sur notre site. Par la suite, LOJIQ a souhaité soutenir, encourager et mettre de l'avant des dizaines d'initiatives des participants. Ceux-ci souhaitent venir en aide aux autres pour faire face à la COVID-19 ou pour contribuer au soutien et à la relance économique du Québec.

CE QU'ILS EN ONT DIT



« Je tiens à souligner la qualité de votre travail. Vous avez vraiment démontré beaucoup de souplesse, de créativité, pour arriver à maintenir les activités et la mission de LOJIQ, alors bravo! Je félicite du même élan, les participants, pour la bonne conduite de vos projets malgré les embûches. Vous avez également fait preuve de beaucoup, beaucoup de résilience. Ces projets sont essentiels pour permettre aux jeunes Québécoises, aux jeunes Québécois, de découvrir le monde [...] de s'ouvrir sur l'étranger, de tisser des liens, de faire de nouvelles expériences. »

– **Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie** (lors du webinaire *L'engagement des jeunes et leur vision pour leur avenir*)



« La pandémie a engendré une situation de crise sans précédent dont le Québec se sort progressivement avec énergie et talent. Si les effets négatifs sont nombreux, je crois aussi qu'on peut saisir l'occasion afin de réinventer nos façons de faire et innover. En ce sens, je suis heureux de constater les efforts déployés par LOJIQ pour adapter et bonifier ses services destinés à la jeunesse québécoise alors que s'amorce notre relance économique. Je souhaite qu'à travers ces nouvelles perspectives, les jeunes n'hésitent pas à prendre leur place et qu'ils réalisent tout leur potentiel. »

– **Samuel Poulin, adjoint parlementaire du premier ministre pour le volet jeunesse** (lors de l'annonce de la bonification de l'offre de service de LOJIQ pour contribuer à la relance économique du Québec)



« Les liens de complicité entre le Québec et l'Acadie ne datent pas d'hier. Ils colorent nos histoires et nos identités respectives depuis plus de quatre siècles. Je suis heureuse de les voir s'approfondir et se projeter dans l'avenir, grâce à cette initiative pour nos jeunes. Cette entente entre LOJIQ et la SNA va engendrer de nouvelles collaborations, qui se traduiront bientôt par autant de projets de mobilité pour les jeunes Québécoises et Québécois en Acadie que pour les jeunes de l'Acadie au Québec. Tout cela me remplit d'optimisme. J'ai bien hâte de voir les réalisations de nos relèves unies au sein de ce nouveau partenariat. »

– **Sonia LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne** (lors de la commission Acadie Québec)



« Je peux témoigner de l'importance de la mobilité internationale comme une pièce maîtresse du développement personnel et professionnel d'une personne. J'ai moi-même terminé ma maîtrise et démarré ma carrière à l'international, et cette expérience m'accompagne encore aujourd'hui. En outre, la relation privilégiée qui unit le Québec et la France est propice à l'émergence de relations et de projets significatifs, durables et porteurs d'avenir. C'est un honneur de pouvoir contribuer à poursuivre ce travail de coopération exemplaire et source de fierté pour tant de Québécoises et Québécois. »

– **Julie Caron-Malenfant, directrice générale de l'INM** (lors de sa nomination comme administratrice du CA de l'OFQJ)



« Je me réjouis de cette collaboration entre la Ville de Montréal et LOJIQ qui a permis à une trentaine d'entrepreneurs de la Couveuse d'entreprise pour la promotion de l'emploi par la micro-entreprise (CEPEM) de bénéficier d'un soutien financier. Cette initiative s'ajoute au Projet de renforcement des capacités de la CEPEM qui contribuera à terme à l'émergence d'un nouveau type d'entrepreneur dakarais: formé, outillé et chevronné pour gérer une compagnie durable et pérenne. »

– **Seynabou Amy Ka, participante et conseillère en relations internationales à la Ville de Montréal** (lors de la formation virtuelle auprès de l'École des Entrepreneurs: Couveuse d'entreprise pour la promotion de l'emploi par la micro-entreprise de Dakar)



« S'impliquer au sein de Québec Volontaire permet de briser l'isolement et donner du sens à son quotidien pour les jeunes, partout au Québec! »

– **Mylène Paquette, conférencière et rameuse en solitaire** (lors d'un témoignage vidéo en faveur de Québec Volontaire)



« Les échanges dont nous avons été témoins, en particulier ceux du midi-discussion en collaboration avec LOJIQ, étaient riches. Ils ont vraiment démontré le besoin qu'a la relève de briser son isolement, mais aussi sa force et sa résilience face à cette situation sans précédent. Je crois de plus en plus qu'il faut donner l'espace aux jeunes pour s'exprimer et réseauter. Les partenariats tels que celui de LOJIQ et de l'Acfas peuvent permettre la création de cet espace. »

– **Sabrina Giroux, chargée de projets à l'Acfas** (lors des journées de la relève en recherche)



« On a décidé de déposer un projet à LOJIQ et on a eu un bon coup de main et une oreille pour nous écouter dès le départ et nous appuyer financièrement pour nous permettre de rester vraiment « focus » sur ce qui est important pour un entrepreneur; servir son client et rester concentrer sur notre mission. »

– **Keven Minier, participant aux programmes de LOJIQ** (lors du webinaire *L'engagement des jeunes et leur vision pour leur avenir*)



« Le fait de m'impliquer comme volontaire me permet d'avoir une certaine structure. Ça me permet d'être dans mon domaine et ça me fait du bien à l'estime. Cela me procure un sentiment d'accomplissement de m'investir dans la société et de sentir que je fais une différence pour des gens qui en ont besoin. Ça m'aide beaucoup et en même temps ça me permet de pouvoir penser, d'être dans l'action, d'être active, et de voir des gens qui sont inspirants, de découvrir un milieu différent de celui où j'étais avant. »

- **Helena Martel, jeune diplômée en travail social, participante Québec Volontaire** (lors d'un projet avec le Santropol Roulant)



La dernière expérience que j'ai eue avec LOJIQ m'a permis de me rendre en Belgique pour le Festival FiftyFifty Lab. Cela m'a permis de faire de nombreux contacts et de rencontrer des responsables de festivals, des collaborateurs musicaux européens et de faire mes premiers pas sur le marché européen.

- **Naya Ali, rappeuse montréalaise d'origine éthiopienne** (une des cinq récipiendaires de la 1^e édition du Prix de la musique noire canadienne de la Fondation SOCAN)



« Grâce au soutien de LOJIQ et de Facing Race, j'ai pu assister à des conférences liées à la discrimination et au racisme en Amérique du Nord. [...] L'écoute des différents points de vue des intervenants m'a permis de vérifier mes hypothèses et observations sur les besoins que nous avons en tant que société québécoise de définir et de réapprendre les valeurs pour renforcer et construire une société plus inclusive, diversifiée et colorée. »

- **Rafael Giles-Martinez, jeune engagé** (lors de la conférence virtuelle Facing Race)



Isabelle St-Louis

Charles-Antoine Gosselin



RESSOURCES HUMAINES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Ressources humaines - p 114
- Technologies de l'information - p 115



RESSOURCES HUMAINES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

RESSOURCES HUMAINES

Bien-être des employés en temps de pandémie et de télétravail

Afin de faire face à la réalité pandémique, et tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur, LOJIQ s'est assuré de garder un esprit ouvert et de faire preuve de flexibilité pour s'assurer du bien-être de ses employés. Cette période n'étant pas sans défi, plusieurs solutions ont été mises en place cette année afin de favoriser le bien-être des employés au travail.

Un atelier de suivi sur l'approche appréciative entamée l'année précédente a été réalisé les 17 et 20 avril 2020, afin de préciser les solutions à mettre en place pour favoriser le bien-être au travail. À l'issue de cet atelier, plusieurs sous-groupes ont été formés et ceux-ci ont pu poursuivre les démarches pour mettre en place des mesures, dont des pauses-café permettant aux employés de garder le contact tout en étant à distance.

Télétravail

LOJIQ a fait preuve d'avant-gardisme en adoptant sans souci le télétravail à temps plein dès la mi-mars 2020. L'intervention de l'équipe TI s'est avérée fondamentale dans le déploiement opportun des outils adaptés au télétravail, ainsi que dans le soutien à distance des télétravailleurs.

Le 18 février 2021, une formation a été offerte par Elo Mentorat sur les avantages du mentorat (particulièrement en temps de pandémie) et les bonnes pratiques mises en place pour favoriser le bien-être au travail des employés. Prenant appui sur l'expérience inspirante d'Elo Mentorat, un comité du futur du travail a été formé à LOJIQ le 17 mars 2021 avec pour objectif de déterminer les besoins et les attentes de l'équipe. Ce comité désire proposer un nouveau cadre d'organisation du travail, plus particulièrement en contexte de distanciation sociale et en contexte post-COVID.

De plus, LOJIQ a aussi offert une compensation financière pour rembourser une partie des équipements que les employés se sont procurés pour favoriser leur santé et leur sécurité en télétravail.

Étude HEC

En collaboration avec le HEC, LOJIQ a participé au Panel expérience globale, une infrastructure de recherche qui favorise la participation à des enquêtes dans les domaines du comportement organisationnel, de la gestion des ressources humaines et du marketing. L'enquête à laquelle LOJIQ a participé s'intitule « Bien-être, facteurs de motivation et leadership dans les équipes de travail ». Depuis le début de cette étude, trois étapes de consultation ont été réalisées.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

L'équipe des technologies de l'information (TI) joue un rôle de plus en plus prépondérant au sein de LOJIQ. Cette importance s'est accentuée au long de l'année de confinement et par conséquent de télétravail. En effet, l'équipe TI a dû faire face aux nombreuses épreuves technologiques liées au travail quotidien des équipes. De plus, en raison de l'implantation des mesures de sécurité gouvernementales en lien avec le télétravail, elle est tenue de s'assurer du respect des normes de sécurité de l'information et de l'évolution des plateformes en lien avec les nouveaux besoins des Offices.

Transformation infonuagique

En vertu du Décret 38-2019, dans le cadre du projet transformation infonuagique, un projet pilote est entamé et poursuit son chemin avec l'accompagnement d'Infrastructures technologiques Québec (ITQ) et de ressources externes pour mettre en place un système de gestion électronique des documents (GED) sur « SharePoint Online » afin d'y accueillir l'ensemble des données numériques de LOJIQ.

Au même moment, et avec l'appui de l'ITQ, la gestion du changement a été introduite afin d'accompagner les parties prenantes et les soutenir dans ce changement pour que celui-ci se fasse en douceur.

Plan d'action des mesures de sécurité – Centre gouvernemental de cyberdéfense (CGCD)

La cybersécurité est une priorité gouvernementale et LOJIQ est tenu de se conformer aux mesures de sécurité exigées dans le plan d'action instauré par CGCD. Il s'agit ainsi d'un chantier considérable, car LOJIQ est soumis aux mêmes règles que les organismes publics, malgré sa taille plus modeste.

Stratégie de transformation numérique gouvernementale

Adopté en juin 2019, la Stratégie de transformation numérique gouvernementale (TNG) a pour vision d'offrir aux citoyens et aux entreprises des services publics rapides et intuitifs, propulsés par le numérique. Elle énonce deux orientations, six ambitions et dix cibles qui guident la transformation numérique de l'ensemble des organisations publiques. LOJIQ est donc interpellé par cette stratégie, dont le suivi est sous la responsabilité de l'équipe TI.

Modification du logiciel de gestion de la relation client (CRM) en raison de l'offre LOJIQ adaptée

Dans le contexte de pandémie de la COVID-19 qui se poursuit, l'ajustement du CRM est devenu un impératif afin de s'accorder avec la nouvelle offre de LOJIQ, et ce, en permettant aux jeunes de participer à des projets clés en main au Québec, dans un premier temps en mode virtuel, et ensuite de rendre cette offre accessible pour les dépôts de projets dans un deuxième temps.

Chantier de renouvellement du CRM

Cette année aura été l'occasion de débiter un chantier colossal de 3 ans, en faisant appel à une firme externe pour évaluer le CRM actuel. Dans le cadre de cette évaluation, qui est maintenant terminée, des parcours idéaux ont été proposés et LOJIQ devra ensuite se positionner, suite aux recommandations formulées, afin d'élaborer le cahier des charges. Ce travail sera réalisé de concert avec les équipes de toutes les directions afin d'assembler tous les éléments et d'ainsi s'assurer de la complétude du cahier des charges avant de partir en appel d'offres.



Claude Jessica Dorcéan



GOUVERNANCE

- L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) - p 119
- L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) - p 120

10

GOUVERNANCE

LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec - est le regroupement d'organismes de mobilité internationale jeunesse, soit l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ). LOJIQ a été mis en place en 2007 pour présenter une offre de service unifiée et poursuivre les objectifs de développement professionnel et personnel des jeunes adultes québécois dans un contexte international. LOJIQ est aussi reconnu en tant qu'acteur de la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec et de la Stratégie d'action jeunesse.

اتزوما



Office Québec-Monde
pour la jeunesse



Office
franco-québécois
pour la jeunesse



L'OFFICE QUÉBEC-MONDE POUR LA JEUNESSE (OQMJ)

au 31 mars 2021

Les administrateurs

L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) a pour mission de développer les relations entre les jeunes du Québec et ceux des territoires ou pays qui ne sont pas couverts par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Par le soutien qu'il offre aux jeunes adultes québécois, il ouvre entre autres les portes de l'Europe et de la Francophonie.

En participant à des forums internationaux et en intégrant des réseaux institutionnels internationaux, l'OQMJ tisse des liens avec l'Unesco, l'Union Africaine, l'Assemblée des Régions d'Europe, le Secrétariat du Commonwealth, l'Organisation des États Américains et l'Organisation libéro-américaine de la jeunesse. En développant des partenariats avec ces organisations, les jeunes adultes québécois et de partout dans le monde bénéficieront d'expériences de mobilité internationale jeunesse.

En cohérence avec la Politique internationale du Gouvernement du Québec, l'OQMJ souhaite également élargir ses activités sur les territoires desservis par le réseau des délégations et bureaux du Québec à l'étranger.

Membres représentant les pouvoirs publics

Titulaires

Jean-Stéphane Bernard

Président-directeur général
Office Québec-Monde pour la jeunesse

Hélène Drainville

Sous-ministre adjointe
Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Réjean Houle

Secrétaire adjoint à la jeunesse
Ministère du Conseil exécutif

Ian Morissette

Sous-ministre adjoint aux politiques et aux sociétés d'État
Ministère de la Culture et des Communications

Membres représentant la société civile

Titulaires

Nathaly Riverin

Présidente
Rouge Canari Inc.

Caroline Ménard

Présidente et associée
Brio conseils inc.

Simon Clément

Associé, associé directeur (bureau de Québec)
Lavery Avocats

Wahiakatste Diome-Deer

Directrice associée
Consultante en organisation

Marc-Antoine Dufresne

Adjoint à la direction artistique et directeur des communications, marketing et billetterie

Village en chansons de Petite-Vallée

Isabelle Fontaine

Directrice Affaires gouvernementales
Boralex inc.

Youmani Jérôme Lankoandé

Président
Technologies Yulcom inc.

Charles-Hugo Maziade

Directeur général
Coop FA

Hasina Razafindratandra

Fondatrice et présidente-directrice générale Code H

Marie-Élaine Riou

Directrice générale
Festival REGARD

Catherine Tadros

Cheffe de poste
Bureau du Québec à Toronto

L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) tient à remercier toutes les personnes qui, bien qu'elles ne soient plus en poste, ont fait partie de son conseil d'administration au courant de l'année: Catherine Ferembach.

L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE (OFQJ)

au 31 mars 2021

Les administrateurs québécois

Coprésidente

**Nadine
Girault**

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Membres représentant les pouvoirs publics

Titulaires

**Samuel
Poulin**

Député de la circonscription électorale de Beauce-Sud

Adjoint parlementaire du premier ministre pour le volet jeunesse
Adjoint parlementaire de la ministre du Tourisme

**Frédéric
Tremblay**

Directeur France
Ministère des Relations internationales
et de la Francophonie

**Denis
Royer**

Directeur des Relations canadiennes et internationales

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

**Patrick
Hyndman**

Directeur des partenariats canadiens et internationaux

Ministère de l'Économie et de l'innovation

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) est un organisme bigouvernemental implanté au Québec et en France. Il agit depuis plus de 50 ans comme initiateur et accompagnateur de projets de mobilité des jeunes de 18 à 35 ans, sur les enjeux d'actualité ou sur les priorités politiques des 2 gouvernements.

Depuis 1968, plus de 150 000 jeunes adultes des 2 côtés de l'Atlantique ont été orientés, accompagnés et soutenus financièrement dans leurs projets de mobilité à travers des programmes dédiés à l'insertion et à l'emploi, au développement des compétences, à la promotion de l'engagement citoyen, à l'appui à l'entrepreneuriat et à la création.

Membres représentant la société civile

Titulaires

**Jade
Boivin**

Doctorante en administration publique
Université d'Ottawa

**Julie
Caron-Malenfant**

Directrice générale
Institut du Nouveau Monde

**Isabelle
Fontaine**

Directrice, Affaires gouvernementales
Boralax

**Awovi
A. Komassi**

Consultante
EEM Gestion ESS inc.

M^{me} Marianne Besème et M. Jean-Stéphane Bernard, secrétaires généraux, constituent conjointement l'organe d'exécution du conseil d'administration. Ils s'appuient sur deux équipes pluridisciplinaires d'une vingtaine de professionnels et sur un vaste réseau de partenaires institutionnels, associatifs et privés de part et d'autre de l'Atlantique.

Suppléants

**Julie
Bissonnette**

Vice-présidente développement durable et partenariats en territoire nordique
Société du Plan Nord

**Mélanie
Brière**

Productrice déléguée - Terre innue
Productrice-Pigiste - Office national du film du Canada

**Marielle-Dominique
Jobin**

Directrice générale et artistique
Centre des arts de Baie-Comeau

**Caroline
Ménard**

Présidente et associée
Brio Conseils inc.

au 31 mars 2021

Les administrateurs français

Le conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse est coprésidé par **M^{me} Nadine Girault**, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec et **M. Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports de la République française.

L'OFQJ est dirigé par **M. Jean-Stéphane Bernard**, secrétaire général de la section québécoise et **M^{me} Marianne Besème**, secrétaire générale de la section française. Il est composé de huit membres français et de huit membres québécois désignés respectivement par le gouvernement de la République française et par celui du Québec. Chacune des parties choisit des membres représentant les ministères ou organismes gouvernementaux intéressés, des personnalités qualifiées ainsi que quatre membres suppléants. La durée des fonctions des membres titulaires et des membres suppléants est de 4 ans. Le conseil d'administration se réunit une fois par an, alternativement en France et au Québec.

Coprésident

**Jean-Michel
Blanquer**

Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Membres représentant les pouvoirs publics

Titulaires

**Jean-Benoît
Dujol**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

**Anne-Charlotte
Dommartin**

Déléguée aux relations avec la société civile et aux partenariats

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**Annie
Chapelier**

Députée, Assemblée nationale

**Loïc
Hervé**

Sénateur

Membres représentant la société civile

Titulaires

**Canèle
Cavaillès**

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de la jeunesse et de l'éducation populaire (CNAJEP)

**Morgane
Goudjil**

Forum français de la jeunesse (FFJ)

**Marc
Kerrien**

Union Nationale des Missions Locales (UNML)

**Dominique
Restino**

Président du Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs (MOOVJEE)

Suppléants

**Florence
Dumontier**

Pôle Emploi

**Elsa
Schalck**

Association des Régions de France/Vice-Présidente Jeunesse, Conseil régional Grand Est

**Steve
Gentili**

Forum francophone des Affaires

**François-Antoine
Mariani**

Commissariat général à l'Égalité des Territoires

L'Office franco-québécois pour la jeunesse tient à remercier toutes les personnes qui, bien qu'elles ne soient plus en poste, ont fait partie de son conseil d'administration au courant de l'année : Nathalie Boyd, Alexandre Soulières, Lilly Nguyen, Anne-Sophie Sainte-Marie, Bastien Poulain et Geneviève Verreault-Tremblay.



Francis Ladurantaye

11

ÉTATS FINANCIERS

- États financiers OFQJ - p 124
- États financiers OQMJ - p 140

ÉTATS FINANCIERS OFQJ

États financiers de l'

**OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS
POUR LA JEUNESSE
(SECTION QUÉBÉCOISE)**

pour l'exercice clos le 31 mars 2021

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)
Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 11



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la section québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2021;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la section québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise.

Responsabilité des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 17 juin 2021

*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109021

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE


(Section québécoise)


État de la situation financière

31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 276 936 \$	415 776 \$
Débiteurs (note 2)	45 974	821 305
	<u>1 322 910 \$</u>	<u>1 237 081 \$</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 3)	308 264 \$	212 043 \$
Somme à payer à la section française	32 605	13 722
Produits reportés	3 200	3 200
	<u>344 069</u>	<u>228 965</u>
Actif net		
Réserve de trésorerie	275 000	275 000
Surplus disponible	703 841	733 116
	<u>978 841</u>	<u>1 008 116</u>
	<u>1 322 910 \$</u>	<u>1 237 081 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

 30/06/2021, administrateur

 2/07/2021, administrateur

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Produits		
Subventions (note 4)	1 190 680 \$	3 053 505 \$
Contributions des participants	—	14 750
Revenus divers	20 006	10 901
Intérêts	2 352	6 660
	1 213 038	3 085 816
Charges		
Salaires et charges patronales	964 742	911 425
Contributions aux projets	33 972	1 592 294
Missions locales et outre-mer	—	35 602
Communications et promotions	10 573	63 657
Frais généraux et administratifs		
Coûts fixes	111 605	113 471
Coûts variables	121 421	139 574
	1 242 313	2 856 023
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(29 275)\$	229 793 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

	Réserve de trésorerie	Surplus disponible	Total
Solde au 31 mars 2019	275 000 \$	503 323 \$	778 323 \$
Excédent des produits sur les charges	—	229 793	229 793
Solde au 31 mars 2020	275 000	733 116	1 008 116
Excédent des charges sur les produits	—	(29 275)	(29 275)
Solde au 31 mars 2021	275 000 \$	703 841 \$	978 841 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(29 275)\$	229 793 \$
Variation du fonds de roulement hors caisse lié aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	775 331	(323 851)
Frais payés d'avance	—	2 215
Créditeurs et charges à payer	96 221	(277 845)
Somme à payer à la section française	18 883	(12 887)
Produits reportés	—	3 200
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	861 160	(379 375)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	415 776	795 151
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 276 936 \$	415 776 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE (Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2021

Organisme bilatéral, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (« OFQJ ») est composé de deux sections, implantées au Québec et en France, dont les bureaux sont situés respectivement à Montréal et à St-Denis. Elles disposent chacune d'une autonomie de gestion, justifiée par les différences de moyens, de contextes et de pratiques. Les présents états financiers présentent la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la section québécoise de l'OFQJ (l'« organisme »).

L'OFQJ a pour mission de rapprocher les jeunes des communautés du Québec et de France en offrant des programmes qui se concentrent sur le développement et le perfectionnement professionnels des jeunes de 18 à 35 ans.

Le 26 mai 2009, l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (« OQMJ ») a été créé. Depuis le 1^{er} avril 2010, cet office agit comme gestionnaire des revenus de subvention, des dépenses et des activités communes à l'ensemble des offices.

Le 9 novembre 2017, la *Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse* a été adoptée et sanctionnée. En vertu de cette loi, les activités de l'OQWBJ, de l'OQAJ et de l'OQMJ ont été regroupées en date du 1^{er} avril 2018. À ce titre, l'OQMJ a été substitué à l'OQWBJ et à l'OQAJ, en acquies les droits et en assume les obligations à compter de cette date.

L'OFQJ n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers de la section québécoise de l'OFQJ ont été dressés par la direction en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« OSBL ») contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*.

Pandémie de la COVID-19

La pandémie mondiale du coronavirus (la « COVID-19 ») évolue rapidement et entraîne des impacts à l'échelle mondiale sur les entreprises, sur les marchés boursiers, sur les politiques publiques, ainsi que sur les citoyens. Des mesures d'urgence mises en place par les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que celles d'ailleurs dans le monde, telles que la distanciation sociale, l'interdiction de voyages, l'isolement volontaire et autres, créent des défis importants qui ont un effet sur l'économie dont l'ampleur, les impacts et la durée sont incertains.

L'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise suit en continu l'évolution de la situation et contribue à l'effort collectif contre la propagation de la COVID-19. L'organisme a activé son plan de continuité et de relève des opérations.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Pandémie de la COVID-19 (suite)

Considérant la rapidité avec laquelle la situation évolue et l'incertitude de son ampleur, de ses impacts et de sa durée, la COVID-19 est susceptible d'avoir des répercussions sur les résultats financiers futurs de l'organisme. La direction a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements sur les résultats financiers de l'organisme à ce moment.

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements de nature très liquide, assortis d'une échéance de trois mois ou moins à la date d'acquisition. Au 31 mars 2021, l'organisme ne détient pas d'équivalents de trésorerie.

b) Constatation des revenus

Les produits affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

c) Charges de programmes

Les charges de programmes (projets réguliers et spéciaux) sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées et lorsque les participants ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il y a lieu.

d) Conversion de devises

Les produits et les charges issus de transactions libellées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'état de la situation financière; les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. La perte/le gain sur change est reconnu(e) dans l'état des résultats.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

f) Avantages sociaux

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes inter-employeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

g) Opérations entre apparentés

Une opération monétaire entre apparentés, ou une opération non monétaire entre apparentés qui présente une substance commerciale, est évaluée à la valeur d'échange lorsqu'elle est conclue dans le cours normal des activités, à moins que l'opération ne représente l'échange d'un bien destiné à être vendu dans le cours normal des activités. Lorsque l'opération n'est pas conclue dans le cours normal des activités, elle est évaluée à la valeur d'échange lorsque la modification des droits de propriété liés à l'élément transféré est réelle et que la valeur d'échange est étayée par une preuve indépendante.

Toutes les autres opérations entre apparentés sont évaluées à leur valeur comptable.

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Débiteurs

	2021	2020
Office Québec-Monde pour la jeunesse	45 287 \$	798 468 \$
Autres subventions à recevoir	467	19 200
Taxes de vente à recevoir	220	3 637
	45 974 \$	821 305 \$

3. Crédoiteurs et charges à payer

	2021	2020
Montant dû à l'Office Québec-Monde pour la jeunesse	165 879 \$	52 659 \$
Salaires et vacances à payer ⁱ⁾	142 336	106 265
Autres charges à payer	49	53 119
	308 264 \$	212 043 \$

ⁱ⁾ Les salaires et vacances à payer comprennent un montant de 25 620 \$ (18 838 \$ en 2020) au titre des sommes à remettre à l'État englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

4. Subventions

	2021	2020
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	1 033 980 \$	1 609 405 \$
Secrétariat à la jeunesse	156 700	1 351 507
Plan d'action gouvernemental en culture	—	5 850
Québec Volontaire	—	86 743
	1 190 680 \$	3 053 505 \$

5. Régime de retraite

Les membres du personnel de l'OFQJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (« RREGOP »). Ce régime inter-employeurs est à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2021, le taux de cotisation de ce régime de retraite a été modifié. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de l'OFQJ, imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 50 675 \$ (52 655 \$ en 2020). Les obligations de l'OFQJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

6. Opérations entre apparentés

Section française

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme a effectué des opérations avec la section française.

Les opérations incluses dans les états financiers de l'organisme sont mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées. Les liens d'apparenté se détaillent par le fait que les parties engagent des frais d'accueil, d'hébergement et d'activités, chacune de son côté pour des échanges d'étudiants, et qu'elles rapprochent leurs charges qui se soldent par un compte à recevoir ou à payer à la fin de l'exercice.

L'OQMJ

La section québécoise de l'OFQJ refacture à l'OQMJ des charges qui sont relatives aux opérations de cet organisme. Pour l'OFQJ, les charges refacturées excluant les salaires, imputées en réduction des charges correspondantes, s'élèvent à 46 798 \$ (535 368 \$ en 2020).

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

6. Opérations entre apparentés (suite)

L'OQMJ (suite)

L'OQMJ réalloue par la suite la totalité des charges communes aux deux organismes. Le pourcentage de répartition par organisme est déterminé en fonction des charges de programmes et de développement, du volume de participants projeté et du nombre de salariés impliqués. La pandémie générée par la COVID-19, déclarée par l'Organisation mondiale de la Santé en mars 2020, et le confinement qui en a résulté ont touché directement la mobilité jeunesse, raison d'être des Offices. Dans ce contexte unique et historique, le Conseil d'administration de l'OQMJ et le Conseil de section de l'OFQJ ont approuvé une répartition temporaire des frais communs en respectant la distribution historique des dernières années. Cette distribution temporaire de 70 % pour l'OQMJ et de 30 % pour l'OFQJ sera appliquée pendant les deux exercices de la pandémie, soit 2020-2021 et 2021-2022. Ces charges se détaillent comme suit :

	OQMJ 70 %	OFQJ 30 %	Total 100 %
Activités de programmes LOJIQ	40 848 \$	17 506 \$	58 354 \$
Activités de développement	18 553	7 951	26 504
Frais de communication	24 669	10 573	35 242
Licences et autres charges informatiques	85 433	36 614	122 047
Traitements et avantages sociaux	933 754	400 180	1 333 934
Loyer	252 963	108 413	361 376
Amortissement des avantages incitatifs	(47 939)	(20 545)	(68 484)
Amortissement des immobilisations corporelles	114 221	48 952	163 173
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	4 218	1 808	6 026
Autres frais de fonctionnement	79 443	34 047	113 490
Total des charges	1 506 163 \$	645 499 \$	2 151 662 \$

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

L'OQMJ agit également à titre de gestionnaire des revenus de subvention pour les deux offices en lien avec les subventions octroyées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et le Secrétariat à la jeunesse. Selon les protocoles d'entente signés entre l'OQMJ et ces différentes instances gouvernementales, l'OQMJ encaisse les montants de ces subventions. L'OQMJ se chargera ensuite de les redistribuer à l'OFQJ en fonction des protocoles.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

6. Opérations entre apparentés (suite)

Fondation LOJIQ

La Fondation LOJIQ s'occupe de collecter des fonds auprès d'entreprises et d'institutions pour ces deux organismes que sont l'OFQJ et l'OQMJ. Pour l'exercice 2020-2021, elle n'a pas financé de projets de l'OFQJ.

7. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. L'organisme prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements. De plus, en vertu d'un règlement financier interne, l'organisme doit se munir d'une réserve afin de pourvoir au financement de ses opérations. Cette réserve doit se situer entre 50 000 \$ et 275 000 \$. La réserve se situe à 275 000 \$ au 31 mars 2021.

b) Risque de change

L'organisme est exposé à des risques découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité, car une partie des charges de l'organisme se transige en devises européennes (euros). L'organisme absorbe la moitié de l'écart de change sur ces transactions, l'autre moitié étant absorbée par la section française à la fin de l'exercice.

c) Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux subventions à recevoir, à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie. L'organisme évalue continuellement ses subventions à recevoir en se fondant sur les montants qu'il est presque certain de recevoir, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont investis auprès d'importantes institutions financières.

L'organisme est exposé à un risque de crédit faible, du fait que ses revenus et ses subventions à recevoir proviennent d'organismes gouvernementaux.

ÉTATS FINANCIERS OQMJ

OFFICE QUÉBEC-MONDE
POUR LA JEUNESSE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE
31 MARS 2021

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 et 3
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 à 18

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de l'OQMJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'OQMJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Jean-Stéphane Bernard

Président-directeur général

Québec, le 16 juin 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

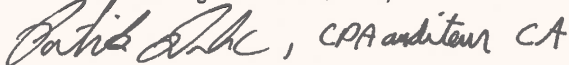
- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 Patrick Dubuc, CPA auditeur CA

Patrick Dubuc, CPA auditeur, CA

Directeur principal

Québec, le 16 juin 2021

**Office Québec-Monde pour la jeunesse
État des résultats et de l'excédent cumulé
De l'exercice clos le 31 mars 2021**

	<u>2021</u>		<u>2021</u>		<u>2020</u>
	Budget		Réel		Réel
REVENUS					
Subvention du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	2 414 108	\$	2 412 620	\$	2 988 895
Subvention Secrétariat à la jeunesse (SAJ) 2020-2021	3 825 000		1 723 402		-
Subvention Secrétariat à la jeunesse 2019-2020	-		80 059		4 605 616
Subvention Secrétariat à la jeunesse 2018-2019	47 000		-		-
Subvention Québec Volontaire	1 000 000		255 608		245 602
Subvention Plan d'action gouvernemental en culture	150 000		3 225		50 026
Subvention Fonds vert	-		20 246		278 052
Contributions de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) (note 3)	693 958		645 499		721 950
Intérêts sur dépôts bancaires	1 000		23 734		40 379
Autres revenus	8 464		48 414		22 846
	<u>8 139 530</u>	<u>\$</u>	<u>5 212 807</u>	<u>\$</u>	<u>8 953 366</u>
CHARGES (note 4)					
Subventions distribuées à l'OFQJ pour ses programmes	1 257 000		156 700		1 444 100
Programmes et activités de développement	3 171 838		1 039 640		3 579 571
Communications	90 000		42 910		203 472
Licences et autres charges informatiques	169 000		202 106		124 289
Traitements et avantages sociaux	3 384 000		3 193 951		3 145 908
Amortissement des immobilisations corporelles	217 030		196 506		202 966
Fonctionnement	520 821		419 554		448 387
	<u>8 809 689</u>		<u>5 251 367</u>		<u>9 148 693</u>
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(670 159)		(38 560)		(195 327)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 117 322		2 117 322		2 312 649
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	1 447 163	\$	2 078 762	\$	2 117 322

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Office Québec-Monde pour la jeunesse
État de la situation financière
Au 31 mars 2021

	2021	2020
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie (note 5)	5 367 996 \$	3 920 376 \$
Débiteurs (note 6)	<u>337 519</u>	<u>284 392</u>
	<u>5 705 515</u>	<u>4 204 768</u>
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	3 418 436	2 161 214
Revenus reportés	436 518	246 989
Avantages incitatifs reportés reliés à un bail	142 677	211 161
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 9)	<u>104 804</u>	<u>137 829</u>
	<u>4 102 435</u>	<u>2 757 193</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>1 603 080</u>	<u>1 447 575</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 10)	438 998	626 671
Charges payées d'avance	<u>36 684</u>	<u>43 076</u>
	<u>475 682</u>	<u>669 747</u>
EXCÉDENT CUMULÉ	<u>2 078 762 \$</u>	<u>2 117 322 \$</u>


Obligations contractuelles et droits contractuels (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



Jean-Stéphane Bernard
Président-directeur général



Isabelle Fontaine
Présidente du comité de vérification

Office Québec-Monde pour la jeunesse
État de la variation des actifs financiers nets
De l'exercice clos le 31 mars 2021

	<u>2021</u> Budget	<u>2021</u> Réel	<u>2020</u> Réel
DÉFICIT DE L'EXERCICE	<u>(670 159)</u>	<u>(38 560) \$</u>	<u>(195 327) \$</u>
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(420 000)	(14 859)	(65 409)
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	-	6 026	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>217 030</u>	<u>196 506</u>	<u>202 966</u>
	<u>(202 970)</u>	<u>187 673</u>	<u>137 557</u>
Acquisitions de charges payées d'avance	(50 000)	(36 684)	(43 076)
Utilisations de charges payées d'avance	<u>50 000</u>	<u>43 076</u>	<u>44 061</u>
	<u>-</u>	<u>6 392</u>	<u>985</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>(873 129)</u>	<u>155 505</u>	<u>(56 785)</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 447 575</u>	<u>1 447 575</u>	<u>1 504 360</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>574 446</u></u>	<u><u>1 603 080</u></u> \$	<u><u>1 447 575</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Office Québec-Monde pour la jeunesse
État des flux de trésorerie
De l'exercice clos le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	(38 560) \$	(195 327) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	196 506	202 966
Amortissement des avantages incitatifs	(68 484)	(68 484)
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	6 026	-
Virement des revenus reportés	(23 471)	(335 515)
Virement des charges payées d'avance	75 368	82 396
	<u>185 945</u>	<u>(118 637)</u>
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement :		
Débiteurs	(53 127)	83 804
Créditeurs et charges à payer	1 214 311	511 147
Revenus reportés	260 000	433 900
Charges payées d'avance	(68 976)	(81 411)
	<u>1 352 208</u>	<u>947 440</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 499 593</u>	<u>633 476</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(18 948)	(61 320)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements des obligations découlant de contrats de location-acquisition et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(33 025)	(31 644)
Augmentation de la trésorerie	1 447 620	540 512
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>3 920 376</u>	<u>3 379 864</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)	<u>5 367 996</u> \$	<u>3 920 376</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Office Québec-Monde pour la jeunesse
Notes complémentaires
Au 31 mars 2021

1. CONSTITUTION ET OBJETS

L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) est constitué en vertu de la Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (RLRQ, chapitre O-5.2), qui est entrée en vigueur le 26 mai 2009. L'OQMJ a pour mission, dans la mesure et aux conditions déterminées par le ministre, de développer les relations entre les jeunes de toutes les régions du Québec ainsi que les relations entre ces jeunes et ceux des autres provinces et des territoires du Canada, de la Communauté française de Belgique, des Amériques et des autres territoires et pays que le ministre lui indique et qui ne sont pas couverts par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Ces relations ont pour objet de favoriser chez ces jeunes la connaissance mutuelle de leur culture respective, d'accroître entre eux les échanges sur le plan individuel et collectif et de susciter le développement de réseaux. L'OQMJ fait partie des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'OQMJ n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, l'OQMJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'OQMJ, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles, la répartition des dépenses communes entre les différents offices et la provision pour allocation de transition. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

Instruments financiers

La trésorerie ainsi que les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La marge de crédit ainsi que les créditeurs et les charges à payer, à l'exception des avantages sociaux et provision pour allocations de transition à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

REVENUS

Subvention du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont des paiements de transferts et elles sont constatées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que l'OQMJ a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Contributions

Les contributions sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions reçues avant l'exercice au cours duquel elles pourront être utilisées aux fins prescrites sont comptabilisées à titre de revenus reportés jusqu'à ce qu'elles soient utilisées aux fins prescrites.

CHARGES

Programmes

Les charges (projets réguliers et spéciaux) sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes bancaires incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

PASSIFS

Provision pour allocations de transition

Une allocation de transition est payable au personnel d'encadrement. Cette allocation est payable au moment du départ de l'employé, sauf si la personne concernée quitte pour occuper un poste dans le secteur public pendant la période correspondant à son allocation. Cette allocation correspond à un mois de salaire au moment du départ par année de service continu, sans toutefois excéder 12 mois.

La provision pour allocations de transition fait l'objet d'une actualisation.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que l'OQMJ ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS (SUITE)

Avantages incitatifs reportés

Les avantages incitatifs reportés reliés à un bail sont comptabilisés au coût et sont amortis de façon linéaire sur la durée du bail.

Contrats de location

Les contrats de location auxquels l'OQMJ est partie à titre de preneur et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui sont transférés, sont constatés à titre d'immobilisations corporelles et inclus dans les obligations découlant de contrats de location-acquisition. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

Les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

Matériel et équipement	5 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Développement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'OQMJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à leur valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. CONTRIBUTIONS DE L'OFQJ

Tel que prévu à l'article 5 de la Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (RLRQ, chapitre O-5.2), en collaboration avec le Centre d'acquisitions gouvernementales, l'OQMJ fournit à l'OFQJ dans la mesure et aux conditions que chacun détermine, des services de gestion des ressources financières, humaines, matérielles et technologiques.

3. CONTRIBUTIONS DE L'OFQJ (SUITE)

Méthode de répartition des frais communs

La part des frais communs d'un office doit refléter le volume d'activités qu'il génère et, par le fait même, la valeur des ressources qu'il mobilise. Ce volume d'activités est déterminé par trois variables : le total des dépenses (contributions) de programmes et de développement, le volume de participants et le nombre impliqué de salariés. La pandémie générée par la Covid-19, déclarée par l'Organisation mondiale de la santé en mars 2020, et le confinement qui s'est suivi sont venus affecter directement la mobilité jeunesse, raison d'être des Offices. Dans ce contexte unique et historique, le Conseil d'administration de l'OQMJ et le Conseil de section de l'OFQJ ont approuvé une répartition temporaire des frais communs en respectant la distribution historique des dernières années. Cette distribution temporaire de 70% pour l'OQMJ et de 30% pour l'OFQJ sera appliquée pendant les deux années de la pandémie, soit 2020-2021 et 2021-2022.

Les charges communes sont réparties comme suit en 2021 :	OQMJ	OFQJ	Total
Programmes	40 848 \$	17 506 \$	58 354 \$
Activités de développement	18 553	7 951	26 504
Frais de communications	24 669	10 573	35 242
Licences et autres charges informatiques	85 433	36 614	122 047
Traitements et avantages sociaux	933 754	400 180	1 333 934
Loyer	252 963	108 413	361 376
Amortissement des avantages incitatifs	(47 939)	(20 545)	(68 484)
Amortissement des immobilisations corporelles	114 221	48 952	163 173
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	4 218	1 808	6 026
Autres frais de fonctionnement	79 443	34 047	113 490
	<u>1 506 163</u>	<u>645 499</u>	<u>2 151 662</u>

Les charges communes subventionnées qui suivent ne sont pas réparties en 2021 :

Frais des licences et autres charges informatiques – SAJ 2019-2020	80 059	-	80 059
Frais de communications - Québec-Volontaire	7 668	-	7 668
Traitements et avantages sociaux - Québec-Volontaire	30 673	-	30 673
Traitements et avantages sociaux - Fonds vert	2 025	-	2 025
Traitements et avantages sociaux - SAJ 2020-2021	510 000	-	510 000
	<u>630 425</u>	<u>-</u>	<u>630 425</u>
	<u>2 136 588 \$</u>	<u>645 499 \$</u>	<u>2 782 087 \$</u>

Pourcentage de répartition retenu en 2021 :

OQMJ : 70,00%	OFQJ : 30,00%
---------------	---------------

Les charges communes sont réparties comme suit en 2020 :	OQMJ	OFQJ	Total
Programmes	35 616 \$	15 344 \$	50 960 \$
Activités de développement	67 638	29 140	96 778
Frais de communications	137 056	59 048	196 104
Licences et autres charges informatiques	86 866	37 423	124 289
Traitements et avantages sociaux	919 472	396 126	1 315 598
Loyer	251 729	108 450	360 179
Amortissement des avantages incitatifs	(47 863)	(20 621)	(68 484)
Amortissement des immobilisations corporelles	118 557	51 076	169 633
Autres frais de fonctionnement	106 689	45 964	152 653
	<u>1 675 760</u>	<u>721 950</u>	<u>2 397 710</u>
Frais de communications subventionnés non répartis	7 368	-	7 368
Traitements et avantages sociaux subventionnés non répartis	517 839	-	517 839
	<u>525 207</u>	<u>-</u>	<u>525 207</u>
	<u>2 200 967 \$</u>	<u>721 950 \$</u>	<u>2 922 917 \$</u>

Pourcentage de répartition retenu en 2020

OQMJ : 69,89%	OFQJ : 30,11%
---------------	---------------

4. CHARGES

	2021	2020
Subventions distribuées à l'OFQJ pour les programmes		
Programmation – Secrétariat à la jeunesse	3 700 \$	1 201 340 \$
Ressources humaines – Secrétariat à la jeunesse	153 000	150 167
Programmation – Québec-Volontaire	-	86 743
Programmation – Plan d'action gouvernementale en culture	-	5 850
	<u>156 700</u>	<u>1 444 100</u>
Programmes et activités de développement		
Programmation – OQMJ	-	444 878
Programmation – Secrétariat à la jeunesse	699 702	2 483 152
Programmation – Québec-Volontaire	217 267	122 019
Programmation – Fonds vert	18 221	250 246
Programmation – Fondation LOJIQ	-	7 436
Programmation – Plan d'action gouvernementale en culture	3 225	44 176
Missions à l'étranger	-	23 429
Activités de développement	16 367	56 497
Programmes - frais communs	58 354	50 960
Activités de développement - frais communs	26 504	96 778
	<u>1 039 640</u>	<u>3 579 571</u>
Communications		
Frais de communications - frais communs	42 910	203 472
	<u>42 910</u>	<u>203 472</u>
Licences et autres charges informatiques		
Frais de licences et autres charges informatiques – SAJ 2019-2020	80 059	-
Frais de licences et autres charges informatiques - frais communs	122 047	124 289
	<u>202 106</u>	<u>124 289</u>
Traitements et avantages sociaux		
Traitements et avantages sociaux	1 111 203	1 382 621
Traitements et avantages sociaux – Secrétariat à la jeunesse	357 000	-
Traitements et avantages sociaux remboursés à des tiers	279 080	318 001
Remboursement de traitements et avantages sociaux des tiers	(444 959)	(396 290)
Traitements et avantages sociaux - frais communs	1 501 407	1 449 177
Traitements et avantages sociaux remboursés à des tiers - frais communs	414 272	421 536
Remboursement de traitements et avantages sociaux des tiers - frais communs	(48 000)	(48 000)
Formation	14 995	8 138
Formation - frais communs	8 953	10 725
	<u>3 193 951</u>	<u>3 145 908</u>
Amortissement des immobilisations corporelles		
Amortissement des immobilisations corporelles	33 333	33 333
Amortissement des immobilisations corporelles - frais communs	163 173	169 633
	<u>196 506</u>	<u>202 966</u>
Fonctionnement		
Loyer - frais communs	361 376	360 179
Amortissement des avantages incitatifs liés au bail - frais communs	(68 484)	(68 484)
Frais de fonctionnement - frais communs	108 235	146 017
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles – frais communs	6 026	-
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition - frais communs	5 255	6 636
Frais de fonctionnement - autres	7 146	3 811
Frais du conseil d'administration	-	228
	<u>419 554</u>	<u>448 387</u>
	<u>5 251 367 \$</u>	<u>9 148 693 \$</u>

5. TRÉSORERIE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Encaisse non réservée	5 067 996 \$	3 620 376 \$
Réserve	300 000	300 000
	<u>5 367 996 \$</u>	<u>3 920 376 \$</u>

En vertu de l'article 34 du règlement intérieur de l'OQMJ, il a été résolu par le conseil d'administration d'autoriser l'OQMJ à constituer et maintenir une réserve de trésorerie jusqu'à concurrence de 300 000 \$. Elle est destinée à assurer la gestion financière pour éviter notamment les découverts bancaires.

6. DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
OFQJ	165 879 \$	52 659 \$
Autres	171 640	231 733
	<u>337 519 \$</u>	<u>284 392 \$</u>

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Fournisseurs	233 800 \$	232 678 \$
Secrétariat à la jeunesse – subvention non utilisée 2020-2021	1 846 598	-
Secrétariat à la jeunesse – subvention non utilisée 2019-2020	314 325	394 384
Secrétariat à la jeunesse – subvention non utilisée 2018-2019 ¹	47 000	-
OFQJ	45 287	798 468
Traitements et vacances	444 924	253 171
Avantages sociaux et provision pour allocations de transition	486 502	482 513
	<u>3 418 436 \$</u>	<u>2 161 214 \$</u>

1- Cette somme est reclassée du poste « Revenus reportés » au poste « Crédeurs et charges à payer » au 31 mars 2021 et n'a pas d'impact sur les flux de trésorerie.

Provision pour allocations de transition

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début	482 513 \$	446 208 \$
Charge de l'exercice	3 989	36 305
Solde à la fin	<u>486 502 \$</u>	<u>482 513 \$</u>

La provision pour allocations de transition a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Taux de croissance de la rémunération	1,15 % à 1,64 %	1,20 % à 1,69 %
Taux d'actualisation	1,11 % à 2,72 %	1,64 % à 2,53 %
Durée résiduelle des salariés actifs	Entre 4 et 16 ans	Entre 5 et 17 ans

8. MARGE DE CRÉDIT

Au 31 mars 2021, l'OQMJ détient une marge de crédit auprès de la Caisse Desjardins de Québec de 200 000 \$ renouvelable annuellement le 30 septembre. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % et est inutilisée au 31 mars 2021 et 2020.

9. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2021	2020
Obligations, en vertu de contrats de location-acquisition, envers la Société québécoise des infrastructures de 424 725 \$, au taux de 4,28 %, remboursables par versements mensuels de 3 190 \$ incluant capital et intérêts, échéant le 29 février 2024	104 804 \$	137 829 \$

Les montants des paiements minimums exigibles (capital et intérêts) à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2022	38 280
2023	38 280
2024	35 090
Total des paiements minimums exigibles	111 650
Moins : montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	(6 846)
	104 804 \$

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel et équipement	Matériel informatique et logiciels	Développement informatique	Améliorations locatives	2021 Total
Coût					
Solde au début	124 363 \$	172 595 \$	27 544 \$	1 359 928 \$	1 684 430 \$
Acquisitions	-	14 859	-	-	14 859
Radiations	-	-	(27 544)	-	(27 544)
Dispositions	-	(48 408)	-	-	(48 408)
Solde à la fin	<u>124 363</u>	<u>139 046</u>	<u>-</u>	<u>1 359 928</u>	<u>1 623 337</u>
Amortissement cumulé					
Solde au début	54 361	109 339	27 544	866 515	1 057 759
Amortissement	21 078	34 185	-	141 243	196 506
Radiations	-	-	(27 544)	-	(27 544)
Dispositions	-	(42 382)	-	-	(42 382)
Solde à la fin	<u>75 439</u>	<u>101 142</u>	<u>-</u>	<u>1 007 758</u>	<u>1 184 339</u>
Valeur comptable nette	<u>48 924 \$</u>	<u>37 904 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>352 170 \$</u>	<u>438 998 \$</u>

	Matériel et équipement	Matériel informatique et logiciels	Développement informatique	Améliorations locatives	2020 Total
Coût					
Solde au début	106 093 \$	164 680 \$	42 392 \$	1 356 179 \$	1 669 344 \$
Acquisitions	23 911	37 749	-	3 749	65 409
Radiations	(5 641)	(29 834)	(14 848)	-	(50 323)
Solde à la fin	<u>124 363</u>	<u>172 595</u>	<u>27 544</u>	<u>1 359 928</u>	<u>1 684 430</u>
Amortissement cumulé					
Solde au début	41 460	97 609	40 275	725 772	905 116
Amortissement	18 542	41 564	2 117	140 743	202 966
Radiations	(5 641)	(29 834)	(14 848)	-	(50 323)
Solde à la fin	<u>54 361</u>	<u>109 339</u>	<u>27 544</u>	<u>866 515</u>	<u>1 057 759</u>
Valeur comptable nette	<u>70 002 \$</u>	<u>63 256 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>493 413 \$</u>	<u>626 671 \$</u>

Au 31 mars 2021, aucun montant n'était inclus dans les créiteurs et charges à payer (2020 : 4 089 \$).

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'OQMJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2021, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, l'OQMJ a estimé un montant de compensation à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2021 (2020 : 5,94 %).

Les cotisations de l'OQMJ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 211 964 \$ (2020 : 215 758 \$). Les obligations de l'OQMJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Congés de maladie

L'OQMJ rembourse les jours non utilisés au 31 mars de chaque année selon son règlement sur les conditions de nomination ainsi que les normes et barèmes de rémunération. La charge de l'exercice s'élève à 89 582 \$ (2020 : 82 470 \$).

Provision pour congés vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que la provision pour congés vacances sera payée au cours du prochain exercice.

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Contributions à verser

Au 31 mars 2021, en tenant en compte de la situation de pandémie mondiale, l'OQMJ avait de nouveau des obligations contractuelles relativement à des contributions à verser pour ses programmes concernant des projets qui se réaliseront au cours de l'exercice 2021-2022. Les obligations s'élèvent à 566 106 \$ (2020 : 0 \$).

Contrats de location

En vertu d'ententes avec la Société québécoise des infrastructures, l'entité s'est engagée à verser un loyer annuel pour l'occupation de locaux.

L'OQMJ s'est engagé vis-à-vis la Société québécoise des infrastructures jusqu'en mai 2023 pour des locaux administratifs à Québec et en février 2024 pour des locaux administratifs à Montréal.

Le tarif de location est fixé par la Société québécoise des infrastructures sur une base triennale et peut varier dans le temps. Selon la tarification en vigueur au 1er avril 2021, les versements s'établissent comme suit :

	Québec	Montréal
2022	71 718 \$	304 280 \$
2023	71 718	304 280
2024	11 953	278 923
	<u>155 389 \$</u>	<u>887 483 \$</u>

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (SUITE)

Droits contractuels

L'OQMJ a conclu une entente dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en culture du ministère de la Culture et des communications (MCC), échéant le 31 mars 2023, en vertu de laquelle l'Office recevra un montant jusqu'à concurrence de 200 000\$ (300 000\$ en 2020) pour la réalisation de projets culturels et d'engagement social pour les jeunes Autochtones.

L'OQMJ a conclu une entente tripartite avec le SAJ et la Fondation LOJIQ, échéant le 31 mars 2024, en vertu de laquelle l'Office recevra un montant jusqu'à concurrence de 9 498 790\$ (9 754 398\$ en 2020) pour le financement du programme Québec-Volontaire.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'OQMJ est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de l'OQMJ.

L'OQMJ n'a conclu aucune opération avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

14. GESTION DE RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'OQMJ est exposé au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières étant donné qu'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture.

L'exposition maximale de l'OQMJ au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	<u>2021</u>		<u>2020</u>
Trésorerie	5 367 996	\$	3 920 376
Débiteurs (excluant les taxes à la consommation à recevoir)	324 680		262 465
	<u>5 692 676</u>	<u>\$</u>	<u>4 182 841</u>

La direction juge que le risque de perte relativement à la trésorerie est négligeable, car elle est investie auprès d'une institution financière réputée. Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisqu'ils sont composés en presque totalité de montants dus par des ministères et organismes du gouvernement du Québec. Aucune provision n'est comptabilisée étant donné la qualité des débiteurs. L'ensemble du solde sera encaissé dans les 60 jours.

14. GESTION DE RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'OQMJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que l'OQMJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

L'OQMJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions. L'OQMJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de charges, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. L'OQMJ dispose d'une marge de crédit de 200 000 \$ (note 8). De plus, en vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'OQMJ s'est muni d'une réserve de trésorerie afin de pourvoir au financement de ses opérations. Aux 31 mars 2021 et 2020, la réserve de trésorerie s'élève à 300 000 \$ (note 5).

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Créditeurs et charges à payer excluant les avantages sociaux (note 7)		
Moins de 90 jours	<u>2 860 241</u>	<u>\$ 1 633 099</u>

Les créiteurs et charges à payer excluent les avantages sociaux et provision pour allocations de transition de 486 502 \$ (2020 : 482 513 \$) et les retenues et cotisations à la source incluses dans les traitements et vacances d'un montant de 71 693 \$ (2020 : 45 602 \$).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, l'OQMJ n'est exposé à aucun risque de marché puisque la marge de crédit est inutilisée.

15. COVID-19

La pandémie de la Covid-19, déclarée par l'Organisation mondiale de la Santé le 11 mars 2020, a générée la fermeture des frontières et le confinement presque planétaire.

Cette situation a affecté considérablement les opérations de l'OQMJ au cours de l'année financière 2020-2021. Dans un premier temps, la pandémie a mis à l'arrêt toutes les activités de mobilité jeunesse au Québec, au Canada et à l'international. À partir du mois de juin 2020, l'OQMJ a adapté son offre programmatique afin de permettre la réalisation de projets au Québec en mode virtuel tout au long de l'année. De plus, une certaine mobilité en contexte local (de proximité) a été possible pendant l'été 2020, tout en respectant les consignes de sécurité indiquées par la Santé publique.

L'OQMJ a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer son impact sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de l'OQMJ pour les périodes futures.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2020 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2021.



Anite Martin Marseille

12

ANNEXES

- Annexe 1 Gestion et contrôle des effectifs - **p 162**
- Annexe 2 Plan d'action de développement durable - **p 164**
- Annexe 3 Plan d'action à l'égard des services aux personnes en situation de handicap - **p 180**
- Annexe 4 Plan d'action à l'égard des services aux jeunes de la relève en recherche - **p 186**
- Annexe 5 Bilan de la diffusion de l'information et de la protection des renseignements personnels - **p 193**
- Annexe 6 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics - **p 195**
- Annexe 7 Emploi et qualité de la langue française - **p 196**

12

ANNEXES

ANNEXE I

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Elle prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel.

Les organismes dont le personnel n'est pas assujéti à la Loi sur la fonction publique doivent faire état pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 de leurs effectifs par catégorie d'emploi.

Également, elle prévoit que les organismes doivent inscrire dans leur rapport annuel les renseignements relatifs aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2020 ET LE 31 MARS 2021

	NOMBRE	VALEUR
Contrat de service avec une personne physique ¹	0	0\$
Contrat de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	3	171 588 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	3	171 588 \$

¹ Personne physique qu'elle soit dans les affaires ou non.

² Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

ANNEXE I

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF LOJIQ POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉ.	TOTAL HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2021
1. Personnel d'encadrement	11 768	0	11 768	8
2. Personnel professionnel	44 178	11	44 189	25
3. Personnel infirmier				
4. Personnel enseignant				
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	27 203	6	27 209	12
6. Agent de la paix				
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service				
8. Étudiants et stagiaires				
TOTAL DES HEURES	83 149	17	83 166	45
Total en ETC (nombre d'heures/1827)	45,51	0,01	45,52	45

Ces données incluent les heures effectuées par les 11 employés de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), organisme qui n'est pas visé par la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs.

À titre indicatif, il est suggéré de présenter une conversion des heures en ETC. Cette conversion s'effectue en divisant le nombre d'heures par 1827. À des fins de calcul, nous avons inventorié 261 jours de 7 heures entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021.

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En route vers l'atteinte des objectifs du second plan d'action de développement durable

À la suite de l'adoption de la Loi du développement durable par le gouvernement du Québec en 2006, LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec a publié son premier Plan d'action de développement durable 2008-2015. À l'échéance du précédent Plan d'action, LOJIQ a adopté son nouveau Plan d'action de développement durable 2015-2020. Ce présent plan, prolongé jusqu'en 2021, est une continuité à celui publié en 2008. De nouvelles actions ont été mises en place et elles englobent les trois dimensions du développement durable: environnementale, sociale et économique. Comme le prévoit la Loi du développement durable, cette section distincte du rapport d'activité présente l'état d'avancement de la mise en application du Plan d'action pour l'ensemble des Offices.

Orientation 1 : Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONNEL	ACTIONS DU PADD	CIBLE(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	S.O	<ul style="list-style-type: none">• Inciter à diminuer les impressions et à réemployer le papier brouillon• Gestion des matières résiduelles : poursuivre avec le système en place tout en incorporant graduellement le compostage• Fournitures de café, de thé et de produits de première nécessité : privilégier des produits biologiques, équitables ou locaux• Favoriser les produits contenant des fibres ou des matériaux recyclés pour les achats de fournitures de bureau hors du programme des solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR)	<ul style="list-style-type: none">• Réduction annuelle de 5 %• (année zéro : 31 mars 2017)• 50 kilos par année• (année zéro : 31 mars 2017)• Augmentation de 50 % de l'achat de produits répondant à ces critères d'ici 2020• (année zéro : 31 mars 2017)• 10 % des achats annuels	<ul style="list-style-type: none">• Diminution de la consommation de papier et du nombre d'impressions• Le nombre de kilos de déchets compostés• Augmentation de fournitures et de produits responsables• Augmentation de la part des achats de produits contenant des fibres ou des matériaux recyclés

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

<p>RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des impressions: En 2020-2021, la baisse drastique du volume des impressions est attribuable à l'effet de la pandémie. On évoque une baisse de 75% des impressions. (Cible 1 atteinte). • Déchets compostés: 0 kilo. La collecte municipale n'était pas encore en vigueur dans les arrondissements où sont situés les bureaux de LOJIQ. (Cible 2 non atteinte) • Acquisition de produits courants biologiques, équitables ou locaux: Les employés des bureaux de Québec et de Montréal sont en télétravail obligatoire depuis le 13 mars 2020. Nous ciblons le maintien de la cible. Le café est 100% biologique et équitable, et le liquide à vaisselle et le savon à main sont biodégradables aux bureaux de Québec et de Montréal (Cible 3 en cours de réalisation considérant l'aspect achat local). • Achats de fournitures de bureau contenant des fibres ou des matériaux recyclés: 25% des achats de fournitures contiennent des fibres ou des matériaux recyclés: Cahiers de notes (30% de fibres recyclées), chemises réversibles (100% de fibres recyclées), papier (100% de fibres recyclées depuis cette année), rouleaux papier à main (50% et 100% de fibres recyclées), boîtes de rangement (100% de fibres recyclées), sous-main (70% de caoutchouc recyclé). (Cible 4 atteinte).
<p>MESURE DE L'INDICATEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des impressions: Nombre de feuilles de papier achetées entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021 Nombre d'impressions sur les imprimantes principales • Déchets compostés: Poids des matières compostées • Acquisition de produits courants biologiques, équitables ou locaux: Pourcentage des achats correspondant aux critères d'achat établis • Achats de fournitures de bureau contenant des fibres ou des matériaux recyclés: Pourcentage des achats correspondant aux critères d'achat établis
<p>LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ</p>	<p>Objectif 4.2 (SGDD): Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités</p> <p>Objectif 7.1 (SGDD): Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables.</p> <p>Objectif 8.1 (SGDD): Améliorer l'efficacité énergétique.</p> <p>Résultat recherché 1 Domaine 1: Activités courantes de gestion administrative</p>
<p>MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les responsables des achats ont favorisé l'achat de produits biologiques, équitables, locaux, biodégradables ou à base de matières recyclées, lorsque disponibles pour l'acquisition de produits courants ou de fournitures de bureau.

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONNEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	S.O	<ul style="list-style-type: none"> • Incitation à l'utilisation des transports collectifs et actifs lors des déplacements intra-urbains plutôt que la voiture ou le taxi • Incitation à l'utilisation des transports collectifs et actifs pour les trajets entre le domicile et le travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation annuelle de 5% (année zéro : 31 mars 2017) • 30% des employés ont adhéré au programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'utilisation des transports collectifs ou actifs • Taux d'adhésion au programme de transports collectifs offerts aux milieux professionnels

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des transports collectifs ou actifs: La pandémie de la COVID-19 contraint les employés au télétravail. La mobilité internationale et pancanadienne est toujours suspendue. Très peu de mobilité intra Québec. Lors de déplacements essentiels au bureau, les employés optent généralement pour la voiture (Cible 1 non atteinte). • Adhésion au programme de transports collectifs: Bien que la plupart des employés se déplaçaient en transport en commun pour se rendre au travail avant le début de la pandémie, l'utilisation des transports collectifs dans le cadre du retour au bureau sera à évaluer (Cible 2 non atteinte).
MESURE DE L'INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des transports collectifs ou actifs: Calcul du nombre de coupons taxis utilisés en une année. • Adhésion au programme de transports collectifs: Nombre de personnes ayant adhéré au programme de transports collectifs. Investissement financier de l'organisme pour contribuer à ce programme.
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 3 Domaine 2: Transport et déplacement des employés
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	<ul style="list-style-type: none"> • Abonner tous les employés de LOJIQ (Montréal et Québec) aux services de Téo Taxi • Mettre à disposition des employés des billets d'autobus pour les déplacements professionnels.

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	S.O	<ul style="list-style-type: none"> Parc informatique désuet: création de partenariats pour le réemploi du matériel par d'autres organismes ou récupération et recyclage du matériel par un organisme local 	<ul style="list-style-type: none"> 75 % du matériel désuet 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'appareils recyclés ou réutilisés
RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	Appareils recyclés ou réutilisés: La totalité du matériel informatique désuet des deux bureaux de LOJIQ est envoyée à Québec. Une benne de recyclage est située dans l'édifice gouvernemental, ce qui nous permet de faire recycler 100% du matériel électronique que nous n'utilisons plus: ordinateurs, écrans, souris, claviers, imprimantes, etc. (Cible 1 atteinte).			
MESURE DE L'INDICATEUR	Appareils recyclés ou réutilisés: Part du matériel désuet destiné au recyclage.			
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 6 Domaine 4: Technologies de l'information et de la communication			
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	Mise en place d'un espace de rangement pour le matériel désuet qui sera recyclé pendant l'année 2020-2021.			

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONNEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	S.O	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation de l'impact écologique des publications générées par les communications • Organisation d'événements écoresponsables 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation annuelle de 5% (Année zéro : 31 mars 2017) • 1 événement par année 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'impression des publications imprimées sur du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement • Nombre d'événements organisés de façon écoresponsable
RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)		<ul style="list-style-type: none"> • Publications imprimées : Les publications imprimées directement chez LOJIQ sont faites sur du papier recyclé à 100%. Les publications imprimées par des imprimeurs sont faites sur du papier issu de forêts gérées durablement. De plus, notre rapport annuel est imprimé en édition limitée et est remise à tous nos partenaires sur un support USB en bambou. (Cible 1 atteinte). • Événements écoresponsables : Nous n'avons pas organisé d'événements (en présentiel) en 2020-2021 en raison de la pandémie. Nous maintenons notre cible (événements écoresponsables à 100%) lorsque le retour à la normale de nos activités sera effectif (tenir les événements à proximité des transports en commun, faire affaire avec des fournisseurs locaux, donner des titres de transport en commun aux participants et réduire le nombre de publications papier. (Cible 2 en cours de réalisation). 		
MESURE DE L'INDICATEUR		<ul style="list-style-type: none"> • Publications imprimées : Recensement des publications imprimées à l'externe et les types de papier utilisés • Événements écoresponsables : Nombre de gestes adoptés pour organiser des événements ayant des aspects écoresponsables. 		
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ		<ul style="list-style-type: none"> • Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 7 • Domaine 5 : Communications gouvernementales et organisation d'événements 		
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE		<ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur les formations offertes au Québec sur l'organisation d'événements écoresponsables • Diminuer le nombre de publications papier et lorsque nécessaire, le faire sur du papier contenant des fibres recyclées et/ou issu de forêts gérées durablement 		

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	S.O	<ul style="list-style-type: none"> Faire appel à des entreprises d'économie sociale et solidaire pour l'utilisation de services externes, par exemple, boîte repas, graphiste et impressions 	<ul style="list-style-type: none"> 1 nouveau prestataire par année 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de prestataires œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.
RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)		<ul style="list-style-type: none"> Entreprises d'économie sociale et solidaire : La pandémie nous a contraint à revoir nos façons de travailler. Nous maintenons la cible lorsque le retour à la normale de nos activités nous le permettra. (Cible 1 non atteinte). 		
MESURE DE L'INDICATEUR		<ul style="list-style-type: none"> Compilation du nombre de fournisseurs externes qui sont des entreprises d'économie sociale et solidaire 		
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ		<ul style="list-style-type: none"> Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 8. Domaine 6 : Marchés publics. 		
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE		<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une liste des fournisseurs externes avec lesquels nous faisons affaire et déterminer lesquels pourraient être des entreprises d'économie sociale et solidaire. Utilisation du registre des entreprises d'économie sociale et solidaire à Montréal. 		

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONNEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	S.O	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour les critères de bonification prenant en compte les principes de développement durable en intégrant davantage les volets social, culturel et économique du développement durable Offrir des formations aux employés qui auront à utiliser la grille de bonification 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir ou augmenter le nombre de projets de l'année précédente (année zéro: 31 mars 2017) Une par année 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets initiés ayant bénéficié d'une bonification dans la grille de développement durable Nombre de formation offerte aux employés utilisant la grille de bonification

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	<ul style="list-style-type: none"> Projets initiés ayant bénéficié d'une bonification développement durable: 64 projets développés par LOJIQ intègrent un principe de développement durable (cible atteinte). Formation offerte aux employés: Aucune formation n'a été offerte aux nouveaux employés (cible non atteinte).
MESURE DE L'INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Projets initiés ayant bénéficié d'une bonification développement durable: Projets identifiés dans le portail de LOJIQ dont l'activité contribue à au moins un des 16 principes de développement durable. Formation offerte aux employés: Nombre de formation offerte, nombre de nouveaux employés au sein de LOJIQ en 2020-2021
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	Aucun autre objectif associé. Résultats 10 Activité incontournable
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	<ul style="list-style-type: none"> Lors des comités de sélection de projets ou lors du développement de projets initiés, une attention particulière est apportée au contenu des projets afin de déterminer s'ils contiennent des éléments qui intègrent l'un des 16 principes de développement durable.

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONNEL	ACTIONS DU PADD	CIBLE(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	S.O	<ul style="list-style-type: none"> Animation d'ateliers et diffusion d'informations touchant des enjeux liés au développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> 80 % du personnel rejoint par les activités 4 par année 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable Nombre d'activités de sensibilisation réalisées
RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés rejoints: 98 % (Cible 1 atteinte) Activités de sensibilisation: 3 (Cible 2 non-atteinte) 		
MESURE DE L'INDICATEUR		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés rejoints: Compilation du nombre de personnes ayant participé aux ateliers de sensibilisation. Activités de sensibilisation: Nombre d'ateliers de sensibilisation organisés dans une année. 		
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ		<ul style="list-style-type: none"> Objectif 4.2 (SGDD): Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités Objectif 8.3 (SGDD): Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES. Résultats 16 et 17 		
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE		<ul style="list-style-type: none"> Identifier des thèmes en lien avec le développement durable qui intéressent les employés de LOJIQ. Promouvoir des gestes écoresponsables au travail et à la maison. 		

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONNEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	S.O	<ul style="list-style-type: none"> Donner plus de visibilité aux projets culturels dans les programmes de LOJIQ Développer des projets culturels dont le thème principal est le développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir ou augmenter le nombre de projets de l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017) Un projet par année 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets culturels soutenus par LOJIQ Nombre de projets culturels développés par LOJIQ dont le thème principal est le développement durable

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	<ul style="list-style-type: none"> Projets culturels: 42 projets pour 238 participants. (Cible 1 non atteinte en raison de la pandémie). Projets culturels ayant pour thème le développement durable: 1 projet culturel dont le thème principal est le développement durable a eu lieu en 2020-2021 (Conférence Porte-Voix sur le développement durable avec la BAnQ) (Cible 2 atteinte)
MESURE DE L'INDICATEUR	<ul style="list-style-type: none"> Projets culturels: Nombre de projets identifiés dans le portail de LOJIQ sous le secteur arts et culture.
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	<ul style="list-style-type: none"> Objectif 11 (AC21): « Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale. Mettre en valeur les retombées économiques de la culture québécoise. Élaborer de nouveaux modèles de soutien économique de la culture et de valorisation du mécénat. Valoriser l'entrepreneuriat culturel sous toutes ses formes. Soutenir la présence culturelle québécoise sur la scène internationale et l'inclure dans les planifications économiques locales et régionales. » Activité incontournable
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les projets culturels appuyés par LOJIQ sur notre site Internet et nos réseaux sociaux. Créer des partenariats avec des entreprises et organismes du secteur des arts et de la culture au Québec, au Canada et à l'international.

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONNEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.6 Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la francophonie	S.O	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un plan d'action Francophonie en faveur de projets portés par de jeunes francophones des cinq continents, et cela en lien avec la Stratégie jeunesse de la Francophonie et le Programme d'action mondiale pour la jeunesse Favoriser la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux afin de promouvoir les valeurs et le rayonnement de la jeunesse, en particulier au sein de la Francophonie 	<ul style="list-style-type: none"> Avant l'échéance du présent plan d'action Maintenir ou augmenter le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017) Maintenir ou augmenter le nombre de projets de développement en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017) 	<ul style="list-style-type: none"> Publication d'un Plan d'action Francophonie Nombre de projets appuyés et développés avec nos partenaires nationaux et internationaux Nombre de projets développés par LOJIQ en lien avec la Francophonie
RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)		<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action Francophonie: Plusieurs activités et événements ont mis la Francophonie de l'avant, dont le Parcours Numérique Francophone, mais le Plan d'action n'a pas encore été rédigé. (Cible 1 non atteinte) Projets appuyés et développés avec nos partenaires nationaux et internationaux: 10 projets développés ou appuyés par LOJIQ ont été réalisés en collaboration avec des partenaires nationaux ou internationaux. Ces projets ont bénéficié à 63 participants. (Cible 2 non atteinte en raison de la pandémie) Projets développés en lien avec la Francophonie: 33 projets faisant la promotion de la Francophonie ont été développés par LOJIQ et 174 participants ont pu y prendre part. (Cible 3 atteinte) 		
MESURE DE L'INDICATEUR		<ul style="list-style-type: none"> Projets appuyés et développés avec nos partenaires nationaux et internationaux: Nombre de projets identifiés dans notre portail et indiquant la réalisation de celui-ci avec des partenaires nationaux et/ou internationaux. Projets développés en lien avec la Francophonie: Nombre de projets identifiés dans notre portail et indiquant un lien avec la Francophonie. 		
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ		<ul style="list-style-type: none"> Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 19 		
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE		<ul style="list-style-type: none"> Encourager les chargés de projets de LOJIQ à développé des collaborations ou des ententes avec des partenaires à l'international, au Canada ou au Québec. S'informer sur les thèmes prioritaires de la Francophonie en vue de développer des projets qui concordent avec ces priorités et pour nous guider dans la rédaction de notre Plan d'action Francophonie. 		

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientation 2: Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONNEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	S.O	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les participants de LOJIQ à la notion d'empreinte carbone et aux impacts des déplacements vers l'international sur les émissions de gaz à effet de serre à l'aide d'une rubrique ajoutée dans le questionnaire d'évaluation des participants Développer un partenariat avec un fournisseur de crédits compensatoires de carbone afin de permettre aux participants de LOJIQ de compenser les gaz à effet de serre émis lors de leurs déplacements Mise en place du volet Fonds vert et promotion du soutien financier dédié aux projets ayant un impact sur la lutte contre les changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> 25 % des répondants au questionnaire d'évaluation 25 % des répondants au questionnaire d'évaluation 10 % des participants soutenus par LOJIQ 3 activités par année Maintenir le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017) 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participants démontrant une connaissance de l'impact des déplacements internationaux sur les gaz à effet de serre (GES) 25 % des répondants au questionnaire d'évaluation Taux de participants montrant un intérêt à la mise en place d'un outil permettant la compensation des GES émis lors du transport à l'international Taux de participants ayant acheté des crédits compensatoires de carbone Nombre d'activités de promotion Nombre de projets appuyés par le Fonds vert

<p>RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des participants de LOJIQ à la notion d'empreinte carbone: La Fondation LOJIQ a lancé en 2019-2020 « Objectif zéro carbone », un programme de compensation des émissions de CO2. Les participants sont également sensibilisés et invités à contribuer dès leur inscription au portail de LOJIQ. C'est donc 100 % des participants aux programmes de LOJIQ qui sont sensibilisés aux impacts de leurs déplacements sur les émissions de gaz à effet de serre • (Cibles 1 et 2 atteintes). • Développer un partenariat avec un fournisseur de crédits compensatoires de carbone: Plantation de 1000 arbres, soit 208,5 tonnes de CO2 compensées. Les participants ont contribué pour 19 900 \$. (Cible 3 atteinte) • Fonds vert: Quatre activités de promotion ont eu lieu: "En route vers la Coop 26" (4 webinaires), Americana, Forum sur l'environnement et Salon International des technologies environnementales. • En 2020-2021, 17 projets ont été réalisés au Québec et à l'international et ont permis de soutenir 72 jeunes impliqués dans la lutte contre les changements climatiques. (Cible 4 et 5 atteintes).
<p>MESURE DE L'INDICATEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire d'évaluation et crédits compensatoires de carbone: Compilation des résultats obtenus aux questions qui concernent les déplacements et les émissions de gaz à effet de serre. • Fonds vert: Nombre de kiosques, ateliers et interventions en lien avec l'Initiative jeunesse de lutte aux changements climatiques. • Nombre de projets déposés ou développés par LOJIQ appuyés par le Fonds vert.
<p>LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 2.1 (SGDD): Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables. (Incontournable [non obligatoire]) • Objectif 2.2 (SGDD): Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec. • Objectif 2.4 (SGDD): Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable. • Objectif 3.2 (SDGG): Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société. • Objectif 7.2 (SGDD): Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES. • Résultat recherché 26
<p>MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des recherches sur les fournisseurs de crédits compensatoires de carbone et s'informer sur les différents programmes offerts par chaque fournisseur • Promotion de l'Initiative jeunesse de lutte aux changements climatiques • Développer des projets s'adressant aux clientèles visées

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientation 4: Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONNEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables	S.O	<ul style="list-style-type: none">• Redéfinir et mettre en valeur le volet persévérance scolaire et le programme insertion socioprofessionnelle• Mise en place du programme Québec Volontaire	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir ou augmenter le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente• Maintenir ou augmenter le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente• 3 activités par année• 12 nouvelles par année• Accroître le nombre de participants appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017)	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de projets en insertion socioprofessionnelle• Nombre de projets en persévérance scolaire• Nombre d'activités de promotion• Nombre de nouvelles diffusées sur le site de LOJIQ• Nombre de participants soutenus par le programme Québec Volontaire

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

<p>RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insertion socioprofessionnelle: 2 projets ont été réalisés (Cible 1 non atteinte en raison de la pandémie). • Persévérance scolaire: Aucun projet (Cible 2 non atteinte en raison de la pandémie) • Activités de promotion: 10 activités de promotion ont été organisées en 2020-2021 pour rejoindre des participants du programme Insertion socioprofessionnelle et du volet persévérance scolaire (Cible 3 atteinte) • Publication sur notre site Internet: 2 nouvelles ont été publiées sur notre site en 2020-2021. (Cible 4 non atteinte) • Québec Volontaire: 112 participants ont réalisé un projet dans le cadre de Québec Volontaire en 2020-2021, pour un total de 49 projets (Cible 5 atteinte)
<p>MESURE DE L'INDICATEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insertion socioprofessionnelle: Nombre de projets déposés par nos partenaires ou développés par LOJIQ. Statistiques compilées dans notre portail • Persévérance scolaire: Nombre de projets déposés par nos partenaires ou développés par LOJIQ. Statistiques compilées dans notre portail • Activités de promotion: Nombre de kiosques, ateliers ou interventions de LOJIQ pour promouvoir le soutien de LOJIQ pour les projets de persévérance scolaire et d'insertion socioprofessionnelle • Publication sur notre site Internet: Compilation du nombre d'articles publiés sur notre site Internet du 1er avril 2020 au 31 mars 2021. • Québec Volontaire: Nombre de projets et de participants soutenus.
<p>LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 38
<p>MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets pilotes avec des partenaires au Québec et à l'international. • Réflexion sur la mise en place du programme Québec Volontaire (clientèle cible, types de projet, financement octroyé)

ANNEXE 2

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientation 6 : Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités	S.O	<ul style="list-style-type: none">• Développer des projets qui traitent de la participation citoyenne et qui sont en lien avec des thèmes prioritaires de la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse : l'engagement civique, les comportements écoresponsables, les relations intergénérationnelles et interculturelles, la pratique d'activités culturelles, l'accès aux lieux décisionnels, l'engagement bénévole et volontaire et l'économie sociale et solidaire• Encourager les membres actifs de la Fondation LOJIQ à s'impliquer dans les activités de la Fondation	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir ou augmenter le nombre de projets d'une année à l'autre• Accroître le taux de membres actifs de la Fondation d'une année à l'autre	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de projets développés• Taux de membres actifs de la Fondation LOJIQ

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

<p>RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Projets développés en engagement citoyen: 832 participants ont pris part à 218 projets initiés par LOJIQ en 2020-2021. (Cible 1 atteinte). Membres actifs de la Fondation LOJIQ: En 2020-2021, la Fondation LOJIQ comptait 1233 membres à jour de cotisation. (Cible 2 non atteinte)
<p>MESURE DE L'INDICATEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> Projets développés en engagement citoyen: Nombre de projets développés par les chargés de projets de LOJIQ et le nombre de jeunes qui ont pu bénéficier de ce soutien. Informations collectées dans le portail de LOJIQ. Membres actifs de la Fondation LOJIQ: Nombre de jeunes ayant démontré leur intérêt à s'impliquer dans la Fondation de LOJIQ lors de leur adhésion à la Fondation
<p>LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> Objectif 1.3 (SGDD): Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales. Objectif 6.2 (SGDD): Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires. (incontournable [non obligatoire]) Résultat recherché 50
<p>MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les chargés de projets sur les thèmes prioritaires en matière de participation citoyenne Offrir le choix aux jeunes qui ont reçu un soutien financier de LOJIQ de s'impliquer au sein de la Fondation et de participer à l'Assemblée annuelle de la Fondation

ANNEXE 3

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD

DES SERVICES AUX PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP

Mise en place d'un premier plan d'action à l'égard des services aux personnes en situation de handicap

La volonté de LOJIQ de rendre ses services accessibles au plus grand nombre, sans discrimination, a mené à l'adoption d'un plan d'action pluriannuel validé par l'Office des personnes handicapées du Québec, en charge de l'application de cette loi. L'objectif premier de la démarche entamée par LOJIQ était de s'assurer de l'accessibilité de ses services en regard des besoins réels des jeunes vivant avec un handicap. L'élaboration du plan d'action est apparue comme un outil efficace permettant de détailler les mesures identifiées en fonction d'objectifs clairs et d'évaluer l'avancement de leur mise en œuvre au fil des ans. Ainsi, le plan d'action proposé, le tout premier de LOJIQ, constituera une référence pour les années à venir. Celui-ci sera appelé à évoluer et à être complété au fil de sa mise en œuvre.

Membres de l'équipe LOJIQ constituant ce comité de travail :

- Geneviève Lambert, directrice des Partenariats et du développement ;
- Marianne Archambault-Laliberté, responsable du plan d'action, chargée de projet au programme Engagement citoyen ;
- Justin Maheu, coordonnateur du programme Développement de carrière ;
- Stéphanie Faucher, chargée de projet au programme Développement de carrière ;
- Geneviève Fradette, coordonnatrice des programmes Mobilité étudiante et Insertion socioprofessionnelle ;
- Martin Delgado, technicien au programme Mobilité étudiante ;
- Rodolphe Dumas, chargé de projet au programme Entrepreneuriat ;
- Michel Lagacé, chargé des communications et de la gestion documentaire.

ANNEXE 3

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
Obstacle 1: Manque de formation, d'information et de sensibilisation du personnel relativement à l'accueil et au service aux personnes en situation de handicap				
1.1 Sensibiliser le personnel envers l'accueil et le service aux personnes handicapées	1.1.1 Formation obligatoire offerte à tous les employés	<ul style="list-style-type: none"> • Date à laquelle la formation a été offerte • Pourcentage des employés LOJIQ y ayant participé 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de travail interne 	<ul style="list-style-type: none"> • 1
	1.1.2 Publication annuelle de trois articles visant la sensibilisation aux réalités des participants en situation de handicap sur l'intranet	<ul style="list-style-type: none"> • Articles publiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe des communications 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu
	1.1.3 Création d'un guide interne destiné à accroître la connaissance des employés et des gestionnaires par rapport aux adaptations et accommodements possibles en lien avec la participation d'une personne en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion du guide interne à l'ensemble de l'équipe de LOJIQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de travail interne 	<ul style="list-style-type: none"> • 2
1.2 Créer un plan d'action visant l'accessibilité des services de LOJIQ à l'égard des personnes en situation de handicap	1.2.1 Création d'un comité de travail interne et production du plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Comité mis en place - Adoption du plan d'action - Diffusion sur l'intranet et auprès des administrateurs de LOJIQ du plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des partenariats et du développement 	<ul style="list-style-type: none"> • 1
	1.2.2 Création d'un comité de suivi et de référence pour accompagner les employés tout au long de l'année et assurer un suivi sur les actions posées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres annuelles du comité - Retours positifs de la part des employés ayant bénéficié de l'accompagnement du comité 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de travail interne 	<ul style="list-style-type: none"> • 1

ANNEXE 3

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD

DES SERVICES AUX PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
Obstacle 2: Manque de représentativité des participants en situation de handicap dans les communications de LOJIQ				
2.1 Assurer une représentativité des participants en situation de handicap dans le matériel promotionnel, sur le site web et dans les communications de LOJIQ	2.1.1 Sur le site web, intégration de photos représentant des projets réalisés par des participants vivant avec un handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de photos diffusées et de plateformes différentes utilisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe des communications • Équipe des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu
	2.1.2 Mise en valeur de projets portés par des jeunes porteurs de handicap dans nos communications (infolettre, capsules vidéo, réseaux sociaux)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de publications portant sur des projets réalisés par des jeunes en situation de handicap 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe des communications • Équipe des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • 2-3
	2.1.3 Sur le site web, ajout d'une section portant sur l'accessibilité des programmes et les ressources disponibles pour accompagner les participants en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de la section 'Accessibilité' sur le site web • Nombre de clics sur la nouvelle section 'Accessibilité'. 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe des communications • Comité de travail interne • Équipe des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • 2-3
2.2 Faire connaître notre offre auprès des jeunes en situation de handicap	2.2.1 Ciblage d'organismes travaillant avec des jeunes en situation de handicap dans le cadre des campagnes promotionnelles de LOJIQ	<ul style="list-style-type: none"> - Retours d'organismes ciblés intéressés à connaître nos services 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe des communications et Direction des partenariats et du développement Équipe des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • 2

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
Obstacle 3 : Inadéquation entre les besoins des participants et les conditions de participation à LOJIQ				
3.1 Développer des projets et des conditions de participation plus adaptés aux besoins et réalités de jeunes vivant une situation de handicap	3.1.1 Dans le but de mieux accompagner les participants en situation de handicap, ajout d'une question facultative portant sur la nature du handicap dans le formulaire de candidature. Cette question permettra également l'évaluation de l'impact du plan d'action dans les prochaines années.	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'une question facultative au formulaire de candidature • Pourcentage de participation de jeunes en situation de handicap • Nombre de témoignages positifs dans les formulaires de motivation 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe des TI • Équipe des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu
	3.1.2 Évaluation des besoins réels des participants en situation de handicap en s'adressant à d'anciens participants LOJIQ vivant avec un handicap et différents organismes spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Recension des besoins réels identifiés et prise en compte dans le plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité interne de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu
	3.1.3 Idéation et réalisation de projets en partenariat avec des organismes ayant une expertise avec une clientèle jeunesse vivant avec un handicap. Ces partenaires devront fournir l'encadrement adéquat nécessaire au succès de ces projets.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organismes spécialisés intervenant dans la réalisation de projets impliquant des jeunes en situation de handicap 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu
	3.1.4 Idéation et réalisation de projets pilotes s'adressant à des jeunes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets réalisés • Nombre de projets en idéation 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu
3.2 Permettre une participation accrue des jeunes ayant des besoins engageant des frais de voyage supplémentaires	3.2.1 Évaluation des coûts liés à un projet nécessitant une ou plusieurs formes d'accommodement (notamment, présence d'un interprète en langage gestuel ou d'un transcritteur, location d'équipements spécialisés, transports et hébergements adaptés, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'une grille budgétaire adaptée 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de travail interne 	<ul style="list-style-type: none"> • 2
	3.2.2 Dans la prévision budgétaire de chaque projet, inclusion d'un montant permettant les dépenses liées aux accommodements demandés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets financés et budget décaissé 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • 2-3,
3.3 Favoriser la participation de jeunes en situation de handicap nécessitant un accompagnement	3.3.1 Assouplissement des critères d'éligibilité afin d'autoriser et de soutenir financièrement la participation d'accompagnateurs de plus de 35 ans lorsque nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'accompagnateurs de plus de 35 ans soutenus par LOJIQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des programmes et Direction de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu

ANNEXE 3

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD

DES SERVICES AUX PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
Obstacle 3: Inadéquation entre les besoins des participants et les conditions de participation à LOJIQ				
3.4 Développer le réflexe parmi les employés LOJIQ de s'informer sur l'accessibilité des lieux visités dans le cadre de leur projet, dans le but de rendre les appels à candidatures inclusifs	3.4.1 Ajout d'une indication à l'égard de l'accessibilité des projets dans les appels à candidatures	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'appels à candidatures faisant état de l'accessibilité des lieux de réalisation du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> 2
	3.4.2 Sensibilisation des partenaires LOJIQ à l'accueil de participants en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'organismes sensibilisés 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe des programmes et Direction des partenariats et développement 	<ul style="list-style-type: none"> 2-3
3.5 Développer le réflexe parmi les employés LOJIQ de s'informer sur l'accessibilité des lieux visités dans le cadre de leur projet	3.4.3 Ajout d'une section concernant l'accessibilité des lieux du projet dans le formulaire d'appel à candidatures rempli par les chargés de projets	<ul style="list-style-type: none"> Intégration d'une section 'accessibilité' dans la nouvelle solution de gestion des participants 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe des TI 	<ul style="list-style-type: none"> 2
Obstacle 4: Parcours client informatique inadapté aux personnes en situation de handicap				
4.1 Offrir des ressources permettant de faciliter le processus de dépôt de candidatures et de projet	4.1.1 Mise sur pied d'un service d'accompagnement pour les personnes éprouvant des difficultés à remplir le formulaire en ligne	<ul style="list-style-type: none"> Identification des employés en mesure d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leur démarche 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe de direction et Comité de travail interne 	<ul style="list-style-type: none"> En continu
	4.1.2 Création d'un tutoriel en ligne sur le processus de dépôt de candidature et de création de comptes	<ul style="list-style-type: none"> Création et diffusion du tutoriel Nombre de personnes ayant consulté le tutoriel 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe des communications 	
4.2 S'assurer de l'accessibilité du contenu web	4.2.1 Ajout d'un lien dirigeant vers un format accessible .txt pour les documents les plus couramment consultés sur notre site web	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de documents et de publications accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe des TI 	<ul style="list-style-type: none"> 1
	4.2.2 Respect des standards WCAG 2.0 (niveau AA) et des exigences précisées dans le standard de l'administration publique québécoise	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage du contenu du site accessible 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe des communications 	<ul style="list-style-type: none"> (rétro-actif) 1

ANNEXE 3

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
Obstacle 5: Locaux partiellement adaptés				
5.1 Améliorer l'accessibilité de nos locaux	5.1.1 Ajout d'un bouton d'ouverture automatique à l'accueil des bureaux de Montréal et Québec	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du bouton d'ouverture automatique 	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> 3
	5.1.2 Publications des informations sur l'accessibilité de nos locaux sur notre site web	<ul style="list-style-type: none"> Présence de l'information sur le site web 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe des communications 	<ul style="list-style-type: none"> 1
	5.1.3 Ajout de pictogrammes indiquant où sont les salles de bains et les entrées et sorties accessibles	<ul style="list-style-type: none"> Installation de pictogrammes 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> 2
5.2 Améliorer la sécurité des locaux	5.2.1 Ajout d'une alarme visuelle lumineuse en cas d'alerte de feu	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle alarme visuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> 2
	5.2.2 Révision du protocole d'évacuation afin qu'il soit conforme aux besoins des personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> Protocole d'évacuation conforme 	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> 3
Obstacles 6: Absence de politique portant sur l'approvisionnement en biens adaptés				
6.1 Développer le réflexe de la notion d'accessibilité dans les processus d'approvisionnement en biens et en services achetés ou loués par LOJIQ.	6.1.1 Prise en compte de l'art. 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale dans la politique interne	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la politique interne 	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> 1
	6.1.2 Promouvoir le guide L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées, de l'Office des personnes handicapées, auprès du personnel.	<ul style="list-style-type: none"> Promotion réalisée et diffusée auprès du personnel et disponible sur l'intranet 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de travail interne 	<ul style="list-style-type: none"> En continu

ANNEXE 4

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD

DES SERVICES AUX JEUNES

DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

Mise en place d'un premier plan d'action à l'égard des services aux jeunes de la relève en recherche

L'objectif de la démarche entamée par LOJIQ était de développer un plan d'action afin d'adapter nos programmes à la réalité de la relève scientifique. Il s'agit d'un outil efficace permettant de détailler les mesures identifiées en fonction d'objectifs clairs et d'évaluer l'avancement de leur mise en œuvre au fil des ans. Ainsi, le plan d'action, le tout premier de LOJIQ, constituera une référence pour les années à venir. Celui-ci sera appelé à évoluer et à être complété au fil de sa mise en œuvre.

- Membres de l'équipe LOJIQ constituant ce comité de travail :
- Geneviève Lambert, directrice des Partenariats et du développement ;
- Geneviève Fradette, responsable du plan d'action, coordonnatrice des programmes Mobilité étudiante et Insertion socioprofessionnelle ;
- Annik Gill, technicienne au programme Mobilité étudiante ;
- Justin Maheu, coordonnateur du programme Développement de carrière ;
- Stéphanie Faucher, chargée de projet au programme Développement de carrière ;
- Amine Frini, coordonnateur au programme Développement de carrière ;
- Caroline Bénard, chargée de projet au programme Engagement citoyen (anciennement en Entrepreneuriat) ;
- Julie Larocque, chargée de projet au programme Engagement citoyen ;
- Thierry Tulasne, coordonnateur au programme Engagement citoyen ;
- Catherine Paradis, chargée de projets Mobilité étudiante (pour la partie persévérance scolaire aux 2e et 3e cycles uniquement).

ANNEXE 4

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX JEUNES DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
1. Besoin de connaître lojig, ses programmes et ses opportunités pour les jeunes de la relève en recherche				
1.1 Faire connaître nos services et programmes aux jeunes de la relève en recherche	1.1.1 Remettre des prix LOJIG lors d'événements d'importance, tels que le Gala de l'Acfas ou Génie en Affaires	<ul style="list-style-type: none"> Liste d'événements ciblés pour la remise de prix Nombre de prix remis par année (2) 	<ul style="list-style-type: none"> Liste d'événements ciblés pour la remise de prix Nombre de prix remis par année (2) 	<ul style="list-style-type: none"> 2-3
	1.1.2 Animer un kiosque d'information et de promotion de notre organisation lors de salons spécialisés (carrière par exemple) ou lors d'événements dédiés aux jeunes chercheurs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de kiosques tenus dans l'année (2) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de kiosques tenus dans l'année (2) 	<ul style="list-style-type: none"> 2-3
	1.1.3 Assurer une présence lors d'événements et colloques professionnels et étudiants afin de réseauter et faire connaître nos programmes	<ul style="list-style-type: none"> Liste d'événements ciblés Dates des activités pour lesquels nous avons assuré une présence Nombre d'allocutions présentées (2) 	<ul style="list-style-type: none"> Liste d'événements ciblés Dates des activités pour lesquels nous avons assuré une présence Nombre d'allocutions présentées (2) 	<ul style="list-style-type: none"> En continu
	1.1.4 Présenter des interventions, conférences et allocutions lors de congrès, colloques, séminaires et autres lieux fréquentés par les étudiants des 2 ^e et 3 ^e cycles			

ANNEXE 4

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD

DES SERVICES AUX JEUNES

DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
2. Besoin de réseauter afin d'élargir ses horizons et de briser son isolement				
2.1 Organiser des temps d'échanges structurés et informels pour les jeunes de la relève en recherche dans le cadre de projets de mobilité.	2.1.1 Planifier et réaliser des séances d'échanges et de débats autour d'enjeux sociaux et de faits d'actualité, réunissant de petits groupes d'étudiants (10 à 20 personnes)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'échanges (3) • Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les Programmes 	• 2
	2.1.2 Co-organiser des séances de partage éclair de résultats de recherche pour permettre aux étudiants de 2e et 3e cycle de tester leur contenu et d'avoir des rétroactions de leurs homologues.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'échanges • Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les Programmes 	• 2
	2.1.3 Planifier et réaliser des échanges sur les enjeux et défis du métier de chercheurs, afin d'identifier en groupe des solutions concrètes aux embûches qui se présentent sur leur parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'échanges • Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe Mobilité étudiante et Développement de carrière 	• 1
2.2 Consulter les jeunes de la relève en recherche en continu afin de créer des opportunités de réseautage qui répondent à leurs besoins	2.2.1 Mettre sur pied un comité consultatif de jeunes chercheurs de la relève à LOJIQ afin de créer un sentiment d'appartenance et de communauté et tenir des rencontres trimestrielles	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un comité consultatif jeunes chercheurs à LOJIQ • Nombre de rencontres annuelles (4) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de travail interne 	• 2-3
2.3 Appuyer les jeunes dans leur intégration à des réseaux internationaux de chercheurs ou de professionnels	2.3.1 Identifier des réseaux potentiels d'intérêt pour les jeunes Québécois de la relève en recherche avec l'appui des représentations du Québec à l'étranger et de nos homologues BIJ et OFQJ-France	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réseaux recensés • Nombre de contacts établis 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de travail interne • Direction des partenariats et du développement 	• 1
2.4 Mettre en commun de jeunes chercheurs intéressés par l'entrepreneuriat scientifique et la recherche création	2.4.1 Identifier, en collaboration avec les partenaires des opportunités de formation, de mise en commun et de partage de bonnes pratiques autour de la thématique de l'entrepreneuriat scientifique et de la recherche création	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres (1) • Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe Entrepreneuriat • Équipe Développement de carrière 	• 3
2.5 Mettre à profit l'outil d'intervention qu'est la mobilité afin de stimuler la persévérance scolaire aux 2 ^e et 3 ^e cycles	2.5.1 Développer un projet-pilote de retraite rédactionnelle mobile avec l'organisation Thèsez- vous.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une retraite à l'étranger avec Thèsez- vous • Nombre de participants inscrits 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe Mobilité étudiante 	• 2 ou 3

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX JEUNES DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
3. Besoin de vivre des expériences professionnelles hors cursus				
3.1 Initier des opportunités de développement professionnel à l'extérieur du milieu universitaire	3.1.1 Développer des stages de recherche dans les centres et chaires de recherche du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stages initiés par LOJIQ (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe Mobilité étudiante • Programme Développement de carrière 	<ul style="list-style-type: none"> • 1-2-3
	3.1.2 Développer des stages professionnels hybrides, entre la recherche et la pratique terrain au Québec et au Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stages initiés par LOJIQ (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe Programmes • Direction générale et Équipe programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • 2-3 • 3
	3.1.3 Accueillir un chercheur en résidence à LOJIQ	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un chercheur dans les bureaux de Québec 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipes Entrepreneuriat et Développement de carrière (en collaboration) 	<ul style="list-style-type: none"> • 3
	3.1.4 Développer des stages dans un milieu entrepreneurial	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stages initiés ou déposés par LOJIQ 		<ul style="list-style-type: none"> • 3
3.2 Offrir des séances de mentorat de carrière internationale pour jeunes chercheurs de la relève	3.2.1 Développer un séminaire sur les opportunités de carrière à l'international des jeunes de la relève en invitant des chercheurs qui exercent à l'extérieur de la sphère universitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de chercheurs invités • Nombre de séances (1) • Nombre de jeunes inscrits aux séances 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe mobilité étudiante, Développement de carrière et Entrepreneuriat 	<ul style="list-style-type: none"> • 3
3.3 Initier des projets où se côtoient la recherche et la pratique terrain (concept de délégations mixtes dans une perspective transversale)	3.3.1 Intégrer de jeunes chercheurs dans nos appels à candidatures initiés dans tous les programmes; adopter une perspective transversale	<ul style="list-style-type: none"> • - Nombre de participants intégrés dans les projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • En continu
	3.3.2 Créer des opportunités où des jeunes aux profils différents sont réunis autour d'un même thème: jeunes chercheurs, entrepreneurs, engagés, étudiants, artistes, persévérants, jeunes vulnérables et professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • - Nombre de projets initiés (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • 1
3.4 Permettre le rapprochement entre la pratique et la recherche	3.4.1 Créer des jumelages entre jeunes professionnels (ou futurs praticiens) et jeunes de la relève en recherche lors d'événements ou de projets initiés	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jumelages (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe des Programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • 3

ANNEXE 4

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD

DES SERVICES AUX JEUNES

DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
4. Besoin de participer à des formations, évènements et colloques nationaux et internationaux				
4.1 Permettre aux jeunes de la relève en recherche de participer à des rassemblements internationaux qui s'inscrivent dans le cadre de leurs recherches	4.1.1 Inclure davantage de jeunes chercheurs dans les projets initiés développés par les programmes.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de projets initiés et d'appels à candidatures• Nombre de participants intéressés et retenus	<ul style="list-style-type: none">• Tous les programmes	<ul style="list-style-type: none">• 2-3
4.2 Offrir des opportunités de formations aux jeunes de la relève en recherche	4.2.1 Proposer aux prestataires de formation de réserver des places aux jeunes chercheurs et leur permettre de déposer des candidatures lors d'appels.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de jeunes sélectionnés	<ul style="list-style-type: none">• Équipe des programmes	<ul style="list-style-type: none">• 3
4.3 Préparer les jeunes de la relève à bien vivre leur expérience de mobilité internationale	4.3.1 Élaborer du contenu de formation pour répondre à leurs besoins spécifiques de préparation prédépart	<ul style="list-style-type: none">• Guide de formation• Banque de partenaires pour compléter la formation avec LOJIQ	<ul style="list-style-type: none">• Équipe Mobilité étudiante	<ul style="list-style-type: none">• 3
	4.3.2 Offrir des formations prédépart adaptées à leurs besoins spécifiques, en relation avec des partenaires terrain.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de séances (4)• Nombre de jeunes de la relève participant aux formations 5.2.	<ul style="list-style-type: none">• Équipe des programmes• Équipe des programmes	<ul style="list-style-type: none">• 3
	4.3.3 Évaluer le contenu des formations et son adéquation face aux besoins des jeunes suite à leur retour	<ul style="list-style-type: none">• Formulaire d'évaluation• Nombre de questionnaires remplis par les jeunes	<ul style="list-style-type: none">• Équipe des programmes	<ul style="list-style-type: none">• 3

ANNEXE 4

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX JEUNES DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
5. Besoin de publier et d'apprendre à vulgariser pour rejoindre le grand public				
5.1 Créer des opportunités de rédaction et de publication pour les étudiants aux cycles supérieurs à partir de nos plateformes	5.1.1 Publier des articles rédigés par des étudiants de 2e et 3e cycle dans notre Infolettre externe	<ul style="list-style-type: none"> Articles publiés (2) 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de travail interne 	<ul style="list-style-type: none"> En continu
	5.1.2 Prioriser la publication annuelle de 4 articles de vulgarisation en lien avec notre champ d'action, soit les relations internationales et les politiques jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes référées par l'IEIM dans le cadre d'une entente partenariale Articles publiés (2) 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe Mobilité étudiante et communication 	<ul style="list-style-type: none"> 1-2-3
	5.1.3 Favoriser le jumelage de desinateurs et de jeunes chercheurs autour de projets de vulgarisation scientifique par l'image avec le CDSP	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'appels à candidatures Nombre de publications d'œuvres vulgarisées 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de travail interne 	<ul style="list-style-type: none"> 2
5.2 Permettre le rayonnement de projets de recherche soutenus par LOJIQ	5.2.1 Mettre de l'avant les anciens participants qui se sont démarqués à travers des portraits dans nos médias sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de publications 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe des communications 	<ul style="list-style-type: none"> En continu
	5.3 Favoriser la rédaction d'articles de vulgarisation avec des partenaires nationaux et internationaux	5.3.1 Développer avec nos partenaires bilatéraux des tandems culturels pour la rédaction d'articles de vulgarisation qui sont en lien avec nos champs d'action, soit les relations internationales et les politiques jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de tandems culturels Présence de mentors INJEP, CRRJQ et Université de Liège Nombre d'articles vulgarisés parus dans nos différentes infolettres 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de travail interne et Directrice des partenariats et du développement
	5.3.2 Prioriser la rédaction d'actes de colloques par de jeunes chercheurs de la relève	<ul style="list-style-type: none"> Présence de jeunes rapporteurs lors des Regards croisés 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de travail interne 	<ul style="list-style-type: none"> 1

ANNEXE 4

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX JEUNES DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ANNÉE
6. Besoin de favoriser, renforcer et mettre en valeur les recherches innovantes menées par les étudiants des premières nations du québec et inuit				
6.1 Créer des partenariats avec des organisations des Premières Nations et Inuit afin de coconstruire des projets touchant la relève en recherche	6.1.1 Échanger avec des partenaires, ainsi qu'avec des universités, sur leurs projets de recherche et leurs besoins afin d'identifier des opportunités d'implication pour les jeunes de la relève	• Nombre de projets initiés (2)	• Direction des partenariats et du développement • Équipe Mobilité étudiante	• 2-3
	6.1.2 Avec les partenaires, initier des projets multidisciplinaires et pouvant impliquer les jeunes des Premières Nations et Inuit aux principes de la recherche terrain, et ce, tôt dans leur parcours scolaire	• Nombre de projets initiés (2)	• Équipe ICLA • Équipe Mobilité étudiante et volet persévérance scolaire	• 2-3
	6.1.3 Publier des articles de vulgarisation en lien avec les initiatives innovantes en recherche menée par les Premières Nations ou Inuit	• Nombre d'articles publiés (2)	• Équipe ICLA et tous les programmes • Équipe des communications	• En continu
	6.1.4 Mettre en place un mécanisme centralisateur dans l'élaboration de projets initiés afin de faciliter l'accès à nos programmes, à notre expertise et d'offrir un meilleur service client pour nos partenaires des Premières Nations et Inuit	• Nombre de projets initiés réalisés à partir de ce mécanisme (2)	• Équipe ICLA	• 3

ANNEXE 5

BILAN DE LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Bilan de l'application du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Dans la volonté du gouvernement du Québec d'offrir plus de transparence aux citoyens, le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels a été mis à jour le 1er avril 2015.

LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec, a le devoir de diffuser, sur son site Internet, certains renseignements et d'offrir un accès direct à différents documents prescrits par ce Règlement (chapitre A 2.1, r.2), en vertu de l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) à laquelle il est assujéti. Il doit également attester de la diffusion de ces documents par l'entremise d'un bilan inséré à même son rapport annuel d'activité

Consultations des renseignements relatifs aux dépenses

Le Règlement oblige LOJIQ à diffuser des renseignements liés aux frais de déplacement et de fonction, aux véhicules de fonction ainsi qu'aux dépenses :

- de formation
- de participation à des colloques et congrès
- de réception
- d'accueil
- de publicité
- de promotion
- de télécommunication mobile
- et de location d'espaces.

Ces renseignements sont disponibles dans la section [Accès à l'information](#) du site de LOJIQ, qui est accessible à partir de la page d'accueil.

Indemnités, allocations et salaires annuels des titulaires d'un emploi supérieur

Le Règlement oblige LOJIQ à faire connaître les indemnités, les allocations et le salaire annuel de son dirigeant, titulaire d'un emploi supérieur.

Ces renseignements sont accessibles sur le site du ministère du Conseil exécutif et sont accessibles à partir d'un lien dans la section [Accès à l'information](#) du site de LOJIQ.

ANNEXE 5

BILAN DE LA DIFFUSION

DE L'INFORMATION ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Engagements financiers et contrats

En vertu du paragraphe 14 de l'article 4 du Règlement, LOJIQ doit diffuser la liste des engagements financiers transmis au Contrôleur des finances de 25 000\$ et plus pris au cours du mois et devant faire l'objet d'une vérification par la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale. La diffusion de ces contrats s'inscrit dans l'objectif du gouvernement du Québec de rendre compte de façon plus transparente des processus d'attribution de contrats, de la bonne utilisation des fonds publics ainsi que du traitement équitable des concurrents.

Les contrats de LOJIQ sont diffusés conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et sont accessibles via le Système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à partir d'un lien disponible dans la section Accès à l'information du site de LOJIQ.

Demande d'accès à des renseignements personnels

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels reconnaît aux citoyens le droit d'accès aux renseignements personnels qui les concernent et la correction de ces renseignements s'ils sont inexacts, incomplets ou équivoques, ou si leur collecte, leur communication ou leur conservation ne sont pas autorisées par la Loi. Ceux-ci peuvent adresser une demande par la poste, par téléphone ou par courriel à l'organisme. Les coordonnées de la personne responsable de l'accès aux documents de la protection des renseignements personnels de LOJIQ sont disponibles dans la section Accès à l'information du site de LOJIQ.

Demande d'accès à un document

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, il est possible d'accéder à un document d'un organisme qui n'est pas disponible sur son site Internet ou à tout autre information visée par la Loi.

Depuis le 1er avril 2015, il est également possible de prendre connaissance des décisions et documents transmis dans le cadre des demandes d'accès. Les demandes d'accès à l'informations adressées à LOJIQ sont répertoriées dans la section Accès à l'information du site de LOJIQ.

DÉCISIONS ET DOCUMENTS TRANSMIS DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'ACCÈS

DATE DE LA DEMANDE	OBJET DE LA DEMANDE	DATE DE TRANSMISSION DES DOCUMENTS	DATE DE DIFFUSION	DOCUMENTS TRANSMIS
2021-02-08	Demande d'accès aux documents détenus par LOJIQ dans le dossier d'une ancienne participante	2021-04-15	2021-04-15	- bilan individuel de stage - lettre d'acceptation - accusé de réception du rapport de stage - copie du rapport de stage

ANNEXE 6

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES

RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD

DES ORGANISMES PUBLICS

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES DES ORGANISMES PUBLICS	
Nombre de divulgations reçues.	Aucune
Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	Aucune
Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues	Aucune
Nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 de la Loi (ou en application du 4e paragraphe de l'article 6 des présentes)	Aucune

ANNEXE 7

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

LOJIQ doit faire état de l'application de la politique linguistique institutionnelle qu'il a élaborée depuis l'adoption, en mars 2011, de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration.

La Politique linguistique adoptée par LOJIQ est celle du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, mise sur pied en juillet 2006.

Les tableaux qui suivent résument les principales réalisations de LOJIQ en matière d'emploi et de qualité de la langue française.

ANNEXE 7

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire ?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre mandataire et son rôle ?	Non
Votre organisation compte-t-elle moins de 50 employés ?	Oui
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Combien y a-t-il eu de rencontres du comité permanent au cours de l'exercice ?	Aucune
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre comité permanent ?	Non

ÉTAPES DE L'ÉLABORATION OU DE L'APPROBATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Où en êtes-vous dans l'élaboration ou l'approbation de votre politique linguistique institutionnelle ?	À l'étape 6
1. Projet en élaboration	
2. Projet soumis pour commentaires à l'Office	
3. Projet soumis pour un avis officiel de l'Office	
4. Avis officiel de l'Office reçu	
5. Politique linguistique institutionnelle approuvée par le sous-ministre ou le dirigeant	
6. Politique linguistique institutionnelle approuvée transmise à l'Office	
Date d'approbation de la politique linguistique institutionnelle par le sous-ministre ou le dirigeant	11 mai 2016

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE ADOPTÉE APRÈS MARS 2011

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ?	Oui
Si oui, lesquelles ?	Information de l'équipe des communications et de la direction
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour assurer la formation du personnel sur l'application de votre politique linguistique institutionnelle ?	Oui
Si oui, lesquelles ?	Session d'information aux TI et département des communications
Si vous n'avez pas pris de mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ou pour assurer la formation du personnel,	
– prévoyez-vous des activités de diffusion au cours du prochain exercice ?	
– prévoyez-vous des activités de formation au cours du prochain exercice ?	

L'ÉQUIPE LOJIQ

au 31 mars 2021



Amine
Frini



Anaëlle
Lepont



Anne-Sophie
Audet



Annik
Gill



Benjamin
Neveu



Caroline
Bénard



Caroline
Côté



Geneviève
Fradette



Geneviève
Lambert



Guillaume
bellemare



Jean Patrice
Lamoureux



Jean-Stéphane
Bernard



Jonathan
Leibel



Julie
Larocque



Marianne
A.-Laliberté



Marie-Eve
Gris -Blais



Martin
Delgado



Michel
Lagac 



Monica
Arijon



Oanh
Doan



Pierre
Caron



Steven-Paul
Pioro



Thien-Huong
Vu-Do



Thierry
Tulasne



V ronique
Raymond



Catherine Paradis



Chantale Robitaille



Claudia Grandmont



Éric-Olivier Pietrantoni



Eve Line Lafond



Gabrielle Plasse



Gaëlle Généreux



Justin Lachapelle



Justin Maheu



Karianne Hébert



Kods Souidi



Linda Rouillier



Louise Turbide



Luis Huertas



Rodolphe Dumas



Salimata Touré



Selwa Abou-el-aazm



Sergio Aso



Sophia Jasmin



Stéphane Carrier



Stéphanie Faucher

VERSION NUMÉRIQUE DU RAPPORT ANNUEL



Titre : Rapport annuel 2020-2021 - Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Tirage : 50 copies

ISBN Imprimé : 978-2-550-90199-0

ISBN PDF : 978-2-550-90200-3

Déposé à l'Assemblée nationale du Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



**Les Offices jeunesse
internationaux du Québec**

Office franco-québécois pour la jeunesse
Office Québec-Monde pour la jeunesse





Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Office franco-québécois pour la jeunesse
Office Québec-Monde pour la jeunesse

CONTACTEZ-NOUS !

514-873-4255
1 800-465-4255
info@lojiq.org

Bureau de Montréal
934, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (QC) H2L 2E9

Bureau de Québec
200, chemin Sainte-Foy, bur. 1.20
Québec (QC) G1R 1T3



RETROUVEZ NOS OPPORTUNITÉS

en ligne

lojiq.org

sur nos réseaux sociaux



Imprimé sur du papier recyclé, fabriqué au Québec - septembre 2021